



Onhaye Développement Rural

ANNEXES A LA PARTIE 2 : LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS COMMUNALES ET PV DES RÉUNIONS

Annexe 1 : Délibération du Conseil communal du 22 novembre 2016 – Réalisation d'un PCDR avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie

Annexe 2 : Délibération du Collège communal du 16 juillet 2019 – Désignation du bureau IMPACT pour l'élaboration du PCDR

Annexe 3 : Délibérations du Conseil communal du 26 janvier 2023 et du 23 mars 2023 – Création et composition de la CLDR

Annexe 4 : Délibération du Collège Communal du 22 octobre 2020 – Report des réunions de consultation

Annexe 5 : Comptes-rendus des réunions d'information et de consultation villageoises

Annexe 6 : Documents de travail et Comptes-rendus des réunions des GT

Annexe 7 : Comptes-rendus des réunions plénières de la CLDR

Annexe 8 : Comptes-rendus des réunions des Groupes-Projets.

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal
Séance du 22 novembre 2016.

Présents: MM. BASTIN C., Sénateur-Bourgmestre - Président;
BAUDOIN C., LEKEUX N., GERARD A., Echevins ;
de GIEY G., COX G., SCOHY I., DESSEILLE C., PAPART R.,
~~DELCHAMBRE M.~~, TARBE A-L., VAN PUT I., Conseillers ;
GREGOIRE L., Directeur Général.

Objet : PCDR – décision de poursuivre une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie.

Le Conseil Communal en Séance Publique

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

Considérant que la commune d'Onhaye est dans la dynamique du développement rural pour l'ensemble de son territoire et souhaite entamer une seconde opération de développement rural;

Considérant les avantages pour la commune de poursuivre cette opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;

Considérant la fin de validité du PCDR de la Commune d'Onhaye en date du 27 mars 2019 ;

Considérant le temps de réalisation nécessaire à l'élaboration d'un nouveau PCDR ;

Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le

Gouvernement wallon à la Fondation Rurale de Wallonie ;

Considérant que la Fondation Rurale de Wallonie réalise l'accompagnement de la commune pour l'actuel PCDR ;

Considérant la qualité de cet accompagnement ;

DECIDE : à l'unanimité

Article 1 : de poursuivre une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune.

Article 2 : de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'assistance, pour la réalisation des différentes phases de l'opération.

Article 3 : de charger le Collège communal de prendre les dispositions nécessaires pour nommer un auteur de projet chargé de réaliser et de présenter, en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, un projet de programme communal de développement rural au Conseil communal.

Article 4 : de prévoir la participation financière de la commune selon des modalités à convenir, dans les frais de fonctionnement de l'équipe des agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie.

Article 5 : de transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à Monsieur le Gouverneur de la Province et Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie.

Par le Conseil :
Le Directeur Général,
sé) GREGOIRE Luc

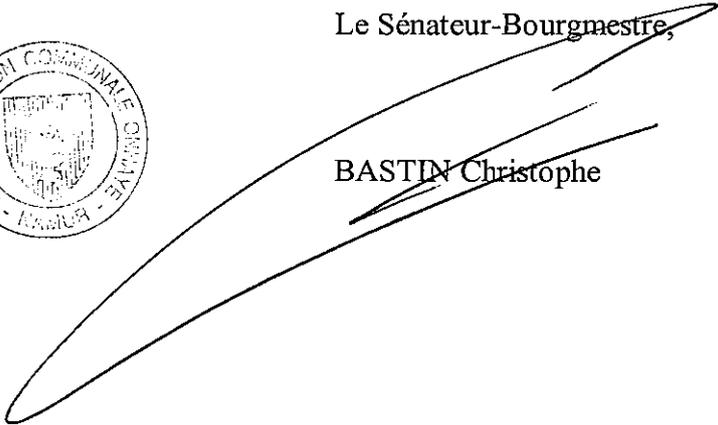
Le Président,
sé) BASTIN Christophe

Pour extrait conforme :
Le Directeur Général,

Le Sénateur-Bourgmestre,



GREGOIRE Luc



BASTIN Christophe

Extrait du registre aux délibérations du Collège Communal
Séance du 16 juillet 2019.

Présents : BASTIN C., Député - Bourgmestre - Président ;
LEKEUX N., GERARD A., ROUYRE H., Echevins
COX G., Président du CPAS ;
GREGOIRE L., Directeur Général.

Objet : PCDR - élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural - attribution

Le Collège Communal

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-4 relatif aux compétences du Collège communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;
Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;
Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 42, § 1, 1^o a) (Valeur inférieure aux seuils - Lot de moindre importance) ;
Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;
Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;
Considérant le cahier des charges N° Programme Communal de Développement Rural relatif au marché "Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural" établi par le Secrétariat ;
Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à € 66.115,70 hors TVA ou € 80.000,00, 21% TVA comprise ;
Vu la décision du conseil communal du 26 février 2019 approuvant les conditions, le montant estimé et la procédure de passation (procédure négociée sans publication préalable) de ce marché ;
Vu la décision du Collège communal du 12 mars 2019 relative au démarrage de la procédure de passation, par laquelle les opérateurs économiques suivants ont été choisis afin de prendre part à la procédure négociée :

- IMPACT sprl, Rue des Chasseurs Ardennais, 32 à 6880 Bertrix ;
- AGORA, Rue Montagne aux Anges, 26 à 1081 Bruxelles ;
- JNC Agence Wallonne du Paysage, Place de l'Université, 15 à 1348 Louvain-la-Neuve ;
- DR(EA)2M, Place communale, 28 à 6230 Pont-à-Celles ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 6 mai 2019 à 12h00 ;
Considérant que le délai de validité des offres est de 120 jours de calendrier et se termine le 3 septembre 2019 ;

Considérant que 1 offre est parvenue de IMPACT sprl, Rue des Chasseurs Ardennais, 32 à 6880 Bertrix (€ 43.750,00 hors TVA ou € 52.937,50, 21% TVA comprise) ;

Considérant le rapport d'examen des offres du 12 juillet 2019 rédigé par le Secrétariat ;

Considérant que le Secrétariat propose, tenant compte des éléments précités, d'attribuer ce marché à l'entreprise avec la seule offre (en se fondant sur le meilleur rapport qualité-prix), à savoir IMPACT sprl, Rue des Chasseurs Ardennais, 32 à 6880 Bertrix, aux conditions mentionnées dans l'offre de ce candidat ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au 930/733-51 20190023 ;

Considérant qu'une demande afin d'obtenir l'avis de légalité obligatoire a été soumise le 12 juillet 2019, un avis de légalité favorable a été accordé par le directeur financier le 15 juillet 2019 ;

Décide à l'unanimité :

- De sélectionner le soumissionnaire IMPACT sprl qui répond aux critères de sélection qualitative.
- De considérer l'offre de IMPACT sprl comme complète et régulière.
- D'approuver le rapport d'examen des offres du 12 juillet 2019, rédigé par le Secrétariat.
- De considérer le rapport d'examen des offres en annexe comme partie intégrante de la présente délibération.
- D'attribuer le marché "Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural" à l'entreprise avec la seule offre (en se fondant sur le meilleur rapport qualité-prix), à savoir IMPACT sprl, Rue des Chasseurs Ardennais, 32 à 6880 Bertrix, aux conditions mentionnées dans l'offre de ce candidat.
- L'exécution du marché doit répondre aux conditions fixées par le cahier des charges N° Programme Communal de Développe Rural.
- De transmettre la présente délibération à la tutelle. Cette délibération sera exécutoire le jour de sa transmission à l'autorité de tutelle.
- D'approuver le paiement par le crédit inscrit au 930/733-51 20190023.

Par le Collège Communal :

Le Directeur Général,
sé) GREGOIRE Luc

Le Président,
sé) BASTIN Christophe

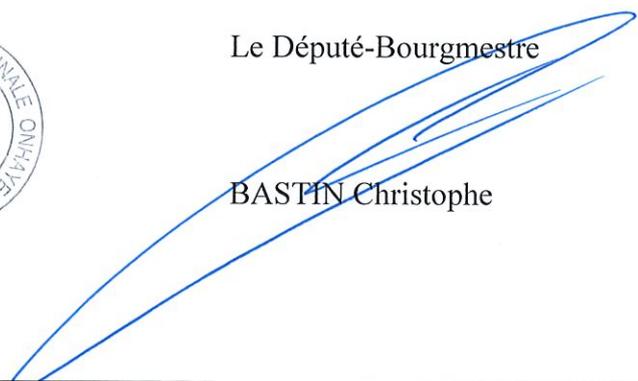
Pour extrait conforme :

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre


GREGOIRE Luc




BASTIN Christophe

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal
Séance du 26 janvier 2023.

Présents :

M. Christophe BASTIN, Bourgmestre – Président ;
M. Arnaud GERARD, Mme Hélène ROUYRE, Échevins ;
M. Gérard COX, Président du CPAS ;
M. Olivier BAUDOIN, M. Julien BARREAU, Mme Isabelle SCOHY, M. Raphaël PAPART, M. Dimitri BOUCHAT, M. Francis CLEDA, Conseillers ;
M. Luc GREGOIRE, Directeur Général ;

Excusés :

Mme Nathalie LEKEUX, Échevine ;
M. Werner DE GIEY, Conseiller ;

Absente pour ce point :

Mme Céline DESSEILLE, Conseillère ;

Objet : Développement Rural - approbation composition de la CLDR

Le Conseil Communal en Séance Publique

Vu la décision du Conseil communal en séance du 22.11.2016 de poursuivre une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la Commune et de solliciter l'aide de la Fédération Rurale de Wallonie ;
Vu le décret du Gouvernement Wallon du 11 avril 2014 relatif au développement rural et conformément aux dispositions générales de ce décret ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 ;

Considérant les différentes phases accomplies dans le cadre de cette opération, entre autres les séances d'information et de consultation de la population et les groupes de travail thématiques ;

Considérant qu'au stade actuel de l'opération, il y a lieu de créer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 5 du décret ;

Considérant que suivant l'article 6 dudit décret, la CLDR doit compter dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;

Considérant que suivant l'article 6 susdit, un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil communal et que les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et plus particulièrement son article L1122-30 ;

Considérant que conformément au susdit article 6, la CLDR est présidée par le Bourgmestre ou son représentant ;

Considérant qu'un appel à candidatures a été ouvert du 21 octobre 2022 au 14 novembre 2022 auprès des personnes ayant fait connaître leur intérêt à faire partie de la CLDR lors des différentes réunions de consultation menées ;

Considérant qu'il y a lieu de dissoudre l'ancienne Commission Locale de Développement Rural (CLDR) mise en place dans le cadre de la première Opération de développement Rural ;

Considérant qu'il y a lieu de créer une nouvelle Commission Locale de Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 14 avril 2014 ;

Considérant que le Conseil Communal doit adopter le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur ;

Considérant que les conseillers communaux non membres de la CLDR ne pourront plus participer aux réunions ;

Considérant la liste des candidats ci-jointe ;

Considérant que la liste des membres doit être approuvée par le Conseil Communal ;
 Au vu de ces éléments ;
 Sur proposition du Collège communal ;
 PREND connaissance de la liste des candidatures et du Règlement d'Ordre Intérieur ;
 DECIDE :

Article 1 : de dissoudre l'ancienne Commission Locale du Développement Rural (CLDR) mise en place dans le cadre de la première Opération de Développement Rural ;

Article 2 : de créer une nouvelle Commission Locale du Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 14.04.2014 ;

Article 3 : d'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la CLDR de la manière suivante :

- La Commission Locale du Développement Rural est composée de 28 membres : 22 citoyens et 6 conseillers communaux ;

- La liste des conseillers communaux s'établit comme suit :

Nom	Prénom	Village
BASTIN	Christophe	Gérin
SCOHY	Isabelle	Anthée
GERARD	Arnaud	Gérin
de GIEY	Werner	Weillen
BOUCHAT	Dimitri	Onhaye
BARREAU	Julien	Gérin

- La liste des citoyens s'établit comme suit :

Nom	Prénom	Village
Berghmans	Pauline	Weillen
Berthe	Lucie	Onhaye
Bourguignon	Geoffrey	Anthée
Crépin	Philippe	Anthée
de Beaufort	Henri	Weillen
Delhalle	Vincent	Anthée
Dessambre	Bruno	Gérin
Dumont	Vanessa	Miavoie (Anthée)
Frerotte	Colette	Gérin
Hauchecorne	Koen	Serville
Leonard	Julie	Falaën
Posty	Jean-Charles	Onhaye
Rosier	Antoine	Sommière
Vieuxtemps	Didier	Onhaye
Willain	Michel	Fter (Serville)
ELLEBOUDT	Jean	Weillen
LALOUX	Léon	Gérin
MAGNABOSCO	Pierre	Serville
MATHIEU	Guy	Onhaye
PAPART	Frédéric	Sommière
RIDELLE	Jacques	Weillen
SCOHY	Pierre	Anthée

Article 4 : de désigner le Président conformément au ROI.

Article 5 : d'approuver le nouveau modèle de Règlement d'Ordre Intérieur ci-annexé ;

Article 6 : de transmettre la présente délibération au SPW - Direction de l'Espace Rural (Service extérieur de Ciney - Mr Edgard GABRIEL, rue des Champs Elysées 12 à 5590 Ciney) pour avis de conformité de la Ministre en charge du Développement Rural, accompagné du listing avec la caractérisation des membres ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

Le Directeur Général
Sé) Luc GREGOIRE

Le Directeur Général

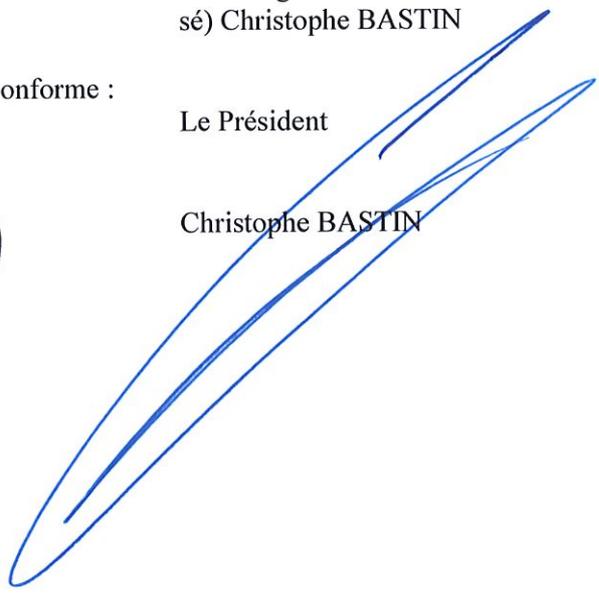

Luc GREGOIRE

Par le Conseil communal :

Le Bourgmestre - Président
sé) Christophe BASTIN

Poux Extrait conforme :

Le Président


Christophe BASTIN



Extrait du registre aux délibérations du Collège Communal
Séance du 22 octobre 2020.

Présents : BASTIN C., Député - Bourgmestre - Président ;
LEKEUX N., GERARD A., ROUYRE H., Echevins
COX G., Président du CPAS ;
GREGOIRE L., Directeur Général.

Objet : PCDR - Reprise des réunions de concertation

Le Collège Communal

Vu la décision du Conseil communal en séance du 22.11.2016 de poursuivre une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la Commune et de solliciter l'aide de la Fédération Rurale de Wallonie ;

Considérant qu'en séance du 14.11.2019, le Collège a fixé le calendrier des réunions de concertation avec la population et leur mode de publicité ;

Considérant qu'au vu des conditions sanitaires liées au Covid 19, les réunions ont été suspendues ; que seules les réunions liées aux Villages de Anthée et Falaën ont pu se dérouler ;

Considérant qu'en séance du 17.09.2020, Nous avons décidé la reprise des réunions de concertation à partir du 17 novembre prochain ;

Considérant la situation sanitaire, la représentation populaire risque de se trouver altérée ;

Considérant qu'une vidéoconférence risquerait d'écarter une partie du public ;

DECIDE de reporter les séances.

Par le Collège Communal :

Le Directeur Général,
s) GREGOIRE Luc

Le Président,
s) BASTIN Christophe

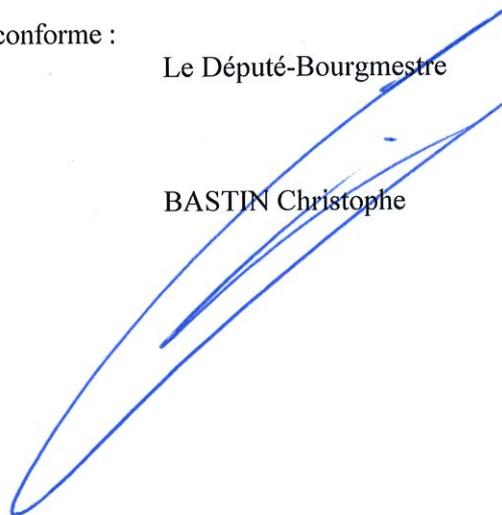
Pour extrait conforme :

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre


GREGOIRE Luc




BASTIN Christophe



Onhaye Développement Rural

Compte-rendu de la réunion d'Information et de Consultation Anthée, Salle de la Ferme Delhalle, le mardi 3 mars 2020

Présents : 30 personnes + 2 Agents FRW, voir liste en annexe

1. Accueil

Introduction par Monsieur Christophe BASTIN, Député-Bourgmestre.

2. Première partie : INFORMATION

Présentation et explication de « ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL » par MM. Thomas CONSTANT et Michaël LATOUR, Agents de développement à la FRW.

Explication par les agents de développement de la FRW sur la démarche, le rôle des différents acteurs et les différentes étapes à suivre en mettant en évidence la participation citoyenne.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation Powerpoint projetée sur écran.

3. Deuxième partie : CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en cinq temps distincts :

Le premier temps était consacré à la question : « Quand on vous dit « Vivre à Anthée », à quoi pensez-vous ? ». La question vise les habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leurs perceptions des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming autour des thématiques communales est effectué avec les participants.

Le deuxième temps était consacré à la question : « Moi Président de mon village...? ».
Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet. Cette feuille, les participants la conserve tout au long de la soirée et peuvent s'en inspirer pour la suite des débats. Il est également demandé aux participants de reprendre sur cette feuille les « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Le troisième temps était consacré à la question « Vivre à Anthée/Onhaye aujourd'hui ? »
La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur Entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat.
Un résumé collégial reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé.

Le quatrième temps était consacré à la question « Vivre à Anthée/Onhaye demain ? »
La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur Entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs,...
Un résumé collégial reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces) est ensuite réalisé.

Le cinquième temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.
Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur « Onhaye Développement Rural » ou sur la réunion en tant que telle.

3.1 « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

Suite au Brainstorming, les thèmes repris le plus fréquemment par les participants sont repris en plus grand dans le nuage de mots ci-dessous :



3.2 « Moi Président de mon village... »

Suite aux réponses des participants sur une feuille prévue à cet effet, nous reprenons ici certaines décisions :

Moi Président,...

*je veillerais à ce que mon village soit toujours propre et fleuri ;
je veillerais à ce que les impôts soient réduits au maximum ;
je veillerais à ce que toutes les générations soient écoutées, entendues et respectées ;
je veillerais à améliorer la sécurité routière dans le village et aux abords de l'école ;
j'installerais une nouvelle plaine de jeux et remplacerais les jeux détériorés ;
j'encouragerais la création d'espaces de rencontre ;
j'installerais la fibre optique sur l'ensemble du territoire ;
j'augmenterais le débit internet et la réception des réseaux de téléphonie,
je transformerais les productions locales, circuits courts ;
je préserverais l'environnement au sein du village et aux alentours ;
je sécuriserais l'accès au supermarché (pour les piétons) ;
je mettrais à disposition des locaux pour les associations du village ;
j'encouragerais et soutiendrais les moments de convivialité au sein du village ;
je préserverais le caractère rural de l'entité ;
j'installerais un réseau de liaisons piétonnes entre les villages ;
je miserais tout sur l'humain ;
j'évitais que mon village ne devienne un village « dortoir » ;
je sécuriserais l'accessibilité au complexe sportif et associatif de Miavoye ;
je ferais de mon village, un village où prévalent l'amitié, la solidarité, le sens du travail bien fait et la créativité ;
je prônerais des transports en commun pour tous.*

3.3 « Vivre à Anthée/Onhaye aujourd'hui ? »

- Anthée n'est pas très grand, les gens qui s'y investissent se connaissent.
- Le village se développe et va se développer, cela peut amener moins de convivialité.
- Le cadre de vie est agréable.
- Le village est convivial, dynamique. Ce n'est pas un village dortoir.
- Ce n'est pas le cas dans tous les villages. Dans certains villages, pas nécessairement dans la commune d'Onhaye, il n'y a pas de vie, pas d'associations, c'est la commune qui doit chapeauter toutes les organisations. Ce n'est pas le cas à Anthée.
- On vit aussi avec les saisons, l'hiver, on se voit moins mais c'est normal.
- Il existe quelques commerces : Glacier, boulanger, Intermarché...
- Au niveau de l'Intermarché, son accès piéton pose souci. Il n'existe pas de cheminement piéton et c'est très dangereux.
- La sécurité routière pose question mais cela est le cas dans tous les villages.
- Le trafic à Anthée est important et le fait qu'il n'y ait pas de « zone 30 » sur la RN90 à proximité de l'école est un problème.

- Même s'il n'y a jamais eu d'accident grave, la traversée de la RN90 à proximité de l'école est vécue comme dangereuse.
- Le radar devrait se situer au milieu du village et non à l'entrée.
- Il existe un dépôt clandestin d'immondices. Certaines personnes viennent déposer leurs immondices et personne ne les ramasse. L'inconvénient, c'est que les déchets appellent les déchets.
- L'accessibilité d'Anthée à Miavoye pour les cyclistes et les piétons est difficile voire dangereuse.
- La plaine de jeux du village est utilisée et appréciée.
- L'école fonctionne bien et a été rénovée.
- Le réseau GSM et internet (filaire ou sans fil) est nettement insuffisant. Cela pose des problèmes, notamment en ce qui concerne le télétravail.
- Une personne fait remarquer que l'on a investi dans le projet « de la ferme Delhalle », c'est très bien mais on n'a pas encore finalisé les extérieurs (les boîtes aux lettres, par exemple). Cela nuit à l'image du village. La devanture reste à faire, notamment en ce qui concerne le parage des voitures devant les bâtiments. Celui-ci devrait être interdit car cela pose des problèmes de visibilité et de sécurité quand on veut sortir en voiture de la rue Nassaut.

L'échevin des travaux informe les participants que la devanture n'est pas réalisée car il y a encore des travaux d'impétrants qui doivent se faire. Les travaux pourront être finalisés une fois ces impétrants installés.

- Il avait été évoqué l'installation d'une antenne GSM dans le clocher de l'église d'Anthée. Qu'en est-il ?

Le bourgmestre informe les participants qu'une demande de permis d'urbanisme pour l'installation d'une antenne GSM/internet de l'opérateur BASE a été introduite. L'installation de cette antenne devrait améliorer le réseau sans fil GSM/internet à Anthée et à Miavoye.

Au niveau de la devanture, la fibre optique va arriver en provenance de Flavion dans les prochaines semaines, prochains mois.

Il explique également qu'une chasse est faite au dépôt sauvage. Il existe des SAC (sanctions administratives communales). Les amendes sont conséquentes mais il faut pouvoir, par la fouille des dépôts notamment, remonter jusqu'au coupable.

Au niveau des problèmes de sécurité routière, la RN 90 est route régionale, la commune ne peut y faire ce qu'elle désire. La commune avait, par exemple, proposé l'installation d'un feu rouge à hauteur de l'école mais cela avait été refusé. Par contre, la commune devrait avoir l'accord pour le placement d'une zone 30 et un radar numérique capable de flasher dans les deux sens va être installé à proximité du passage pour piétons.

Au niveau de l'accessibilité piétonnier de l'Intermarché, un budget est prévu dans le Plan d'Investissement Communal pour refaire la rue des Australiens.

Dans le cadre de la création de la nouvelle zone d'activité artisanale, la RN 915 descendant actuellement à Miavoye deviendra une route secondaire en cul de sac, la

circulation se fera via un nouveau rond-point (au niveau du parking camion actuel) et la zone d'activité.

- Un participant fait remarquer que certains aménagements urbains peuvent contribuer à améliorer la sécurité routière.
- Au niveau de l'assainissement des eaux usées, il est prévu une station d'épuration pour épurer les eaux du nouveau zoning qui épurera également les eaux usées du village.
- Les jeunes n'ont pas de local pour se réunir et on en parle depuis des années.

Vivre à Anthée aujourd'hui	
<u>Positifs</u>	<u>Négatifs</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Convivialité - Commerces et services - Cadre de vie - Vie associative dynamique - Plaine de jeux /école rénovée - Station-service - Proximité axes routiers - Complexe de Miavoye - Création d'une zone d'activité artisanale - Château de Fontaine /patrimoine/villa romaine - Niveau de taxation bas 	<ul style="list-style-type: none"> - Déchets/propreté/incivilités - Sécurité routière /trafic / camions - Accessibilité piétonne Intermarché - Réseau téléphonie /internet - Assainissement des eaux usées - Pas de locaux pour les jeunes

3.4 « Vivre à Anthée/Onhaye demain ? »

- Disposer d'un local des jeunes.
- Il existe un risque de perte de convivialité.
- Avoir un village fleuri et propre
- Embellir le village
- Avoir moins d'incivilités
- Le monde agricole produit beaucoup mais la plus-value de cette production se fait ailleurs. Il faudrait pouvoir transformer la matière première agricole, sur le futur zoning, par exemple pour capter cette plus-value.
- Il faudrait éviter de défigurer les paysages, l'installation d'éoliennes est vue comme une menace dans ce cadre.
- Il faut préserver notre environnement.
- Il existe beaucoup de ruisseaux, il faut entretenir et protéger ces cours d'eau.
- Il faudrait un lieu de rassemblement pour les jeunes pour qu'ils puissent parler, échanger...

- On pourrait réhabiliter certains sentiers pour améliorer les connexions entre certains quartiers, Miavoye par exemple.
- A Miavoye, il faudrait améliorer la circulation. Pourquoi ne pas créer un sens unique pour inciter la circulation (surtout les cars) à descendre le village au lieu de le monter et de le redescendre.
- Il existe une crainte qu'Anthée ne devienne un village dortoir.
- Une charte « nouveaux habitants » pourrait être réalisée pour leur faire connaître la ruralité et l'accepter (cloches, nuisances...).

Vivre à Anthée demain	
<u>Positifs</u>	<u>Négatifs</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Conserver la vie associative - Avoir un local des jeunes - Améliorer la propreté - Transformation locale de la plus-value agricole - Améliorer l'accessibilité (Miavoye) - Réhabilitation de certains sentiers/connexions - Réseau téléphonie / internet performant - Intégration des nouveaux habitants (charte ?) - Entretien ruisseau 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de la qualité des paysages (éoliennes) - Hausse du trafic routier (camions...) - Village dortoir

3.5 « Des idées à faire partager ? »

Aucune nouvelle idée ou remarque n'est formulée.

4. Explications sur les suites de l'ODR

Explications du déroulement futur de ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL par MM. Thomas CONSTANT et Michaël LATOUR, agents de développement à la FRW.

Réception des feuilles d'évaluation de la réunion.

5. Clôture de la soirée par Monsieur le Député-Bourgmestre

Monsieur le Député-Bourgmestre remercie les participants de l'intérêt qu'ils portent à la gestion communale et à leur village et les invite à partager le verre de l'amitié.

Pour le secrétariat,

Michaël Latour
Thomas Constant
Fondation Rurale de Wallonie

Liste des participants :

• Mesdames et Messieurs :

Bourguignon	<i>Geoffrey</i>	Kamundu	<i>Léopold</i>
Charles	<i>Marie-Christine</i>	Kinakuyo	<i>Lambert</i>
Crépin	<i>Philippe</i>	Macaux	<i>Bernard</i>
Delhalle	<i>Vincent</i>	Mahieu	<i>Chad</i>
Delhalle	<i>Esther</i>	Ricard	<i>Michel</i>
Desseille	<i>Jean-luc</i>	Ricard	<i>Simon</i>
Fauvart	<i>Dominique</i>	Scohy	<i>Pierre</i>
Foret	<i>Vincent</i>	Van Eynde	<i>Ariane</i>
Huys	<i>Françoise</i>		
Jacques	<i>Joël</i>		
Hattiez	<i>Pascal</i>		

• Pour la Commune d'Onhaye :

Bastin	<i>Christophe</i>	<i>Député-Bourgmestre</i>
Gérard	<i>Arnaud</i>	<i>2^{ème} Echevin</i>
Rouyre	<i>Hélène</i>	<i>3^{ème} Echevine</i>
Cox	<i>Gérard</i>	<i>Président du CPAS</i>
de Giey	<i>Werner</i>	<i>Conseiller</i>
Baudoin	<i>olivier</i>	<i>Conseiller</i>
Barreau	<i>Julien</i>	<i>Conseiller</i>
Desseille	<i>Céline</i>	<i>Conseillère</i>
Bouchat	<i>Dimitri</i>	<i>Conseiller</i>
Cleda	<i>Françis</i>	<i>Conseiller</i>
Baudry	<i>Valérie</i>	<i>Service Urbanisme</i>

• Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :

Constant	<i>Thomas</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
Latour	<i>Michaël</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>



Onhaye Développement Rural

Compte-rendu de la réunion d'Information et de Consultation Falaën, Salle les échos de la Molinee, le mardi 10 mars 2020

Présents : 30 personnes + 2 Agents FRW, voir liste en annexe

1. Accueil

Introduction par Monsieur Christophe BASTIN, Député-Bourgmestre.

2. Première partie : INFORMATION

Présentation et explication de « ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL » par MM. Thomas CONSTANT et Michaël LATOUR, Agents de développement à la FRW.

Explication par les agents de développement de la FRW sur la démarche, le rôle des différents acteurs et les différentes étapes à suivre en mettant en évidence la participation citoyenne.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation Powerpoint projetée sur écran.

3. Deuxième partie : CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en cinq temps distincts :

Le premier temps était consacré à la question : « Quand on vous dit « Vivre à Falaën », à quoi pensez-vous ? ». La question vise les habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leurs perceptions des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming autour des thématiques communales est effectué avec les participants.

Le deuxième temps était consacré à la question : « Moi Président de mon village...? ». Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet. Cette feuille, les participants la conserve tout au long de la soirée et peuvent s'en inspirer pour la suite des débats. Il est également demandé aux participants de reprendre sur cette feuille les « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Le troisième temps était consacré à la question « Vivre à Falaën /Onhaye aujourd'hui ? » La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat. Un résumé collégial reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé.

Le quatrième temps était consacré à la question « Vivre à Falaën/Onhaye demain ? » La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, ... Un résumé collégial reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces) est ensuite réalisé.

Le cinquième temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager. Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur « Onhaye Développement Rural » ou sur la réunion en tant que telle.

3.1 « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

Suite au Brainstorming, les thèmes repris le plus fréquemment par les participants sont repris en plus grand dans le nuage de mots ci-dessous :



3. 2 « Moi Président de mon village... »

Suite aux réponses des participants sur une feuille prévue à cet effet, nous reprenons ici certaines décisions :

Moi Président,...

*je préserverais la qualité du paysage bâti et non-bâti ;
je préserverais la biodiversité ;
j'encouragerais le développement économique et le développement de services de proximité ;
je veillerais au bien-être des familles et au maintien des personnes âgées au sein du village ;
je veillerais à conserver le caractère rural du village, de la commune ;
j'encouragerais la convivialité au sein du village ;
je serais attentif au maintien de l'école et à son développement ;
j'encouragerais le développement de jardins partagés ;
je veillerais à l'entretien des voiries et des abords ;
je serais attentif à la gestion des travaux et aux investissements avec les partenaires locaux ;
je limiterais le développement des résidences secondaires ;
je construirais une passerelle « de crête à crête » enjambant la vallée de la Molinee ;
j'aménagerais des espaces de convivialité (plaine de jeux, espace pour seniors, etc.) ;
je réduirais la vitesse des automobilistes dans le village ;
j'améliorerais la sécurité routière au sein du village ;
j'aménagerais la salle en un espace convivial et disponible pour les associations du village ;
je mettrais en valeur le patrimoine ;
j'installerais des sanitaires et toilettes publiques ;
j'encouragerais le développement de l'HORECA dans le centre du village ;
je préserverais, entretiendrais et rouvrirais les sentiers de promenade existants et disparus ;
j'installerais un cinéma de quartier ;
je veillerais au bon accueil du touriste
je veillerais à la propreté, l'embellissement et au fleurissement du village ;
je limiterais l'accès des poids lourds aux cœur de nos villages ;
je soutiendrais les producteurs locaux et la commercialisation de leurs produits en circuits courts ;*

3.3 « Vivre à Falaën/Onhaye aujourd'hui ? »

- L'école est une fierté.
- Le fait d'être repris comme « un des plus beaux villages de Wallonie » est une fierté.
- Quand l'on parle de Falaën, en règle générale, les gens connaissent, ils savent où cela se situe. Ils l'associent au patrimoine, aux promenades, à la Molignée, au château de Montaigle...
- Les gens du village sont ouverts et accueillants, on peut s'intégrer facilement à la vie associative, au voisinage, à l'école...
- On est à la campagne mais le village est quand même dynamique, particulièrement le bas du village (ancienne gare). Le cœur du village l'est moins qu'auparavant.
- Il existe beaucoup de gîtes dans le village. C'est une bonne chose mais il faut rester attentif car cela pourrait devenir négatif. Il faut que familles puissent encore s'installer dans le village et pas uniquement des gîtes et/ou des secondes résidences.
- Il existe beaucoup d'associations et qui s'investissent pour leur village.
- Les paysages sont préservés.
- Un point négatif, c'est que l'on est quand même fort reculé. Nous sommes obligés de prendre la voiture pour le moindre achat. IL existe bien un distributeur de pains mais qui fonctionne une fois sur quatre.
- Un participant fait remarquer que cet isolement est relatif car bien-sûr la voiture est indispensable mais on a rapidement accès à certains centres.
- De manière générale, le parcage est ressenti comme un problème dans le village (rue chession, notamment). La transformation de certaines habitations en appartements et les règles urbanistiques en vigueur (construction à front de rue...) font qu'il y a une présence marquée de la voiture dans le village.
- Au niveau tourisme et festivités, la question du parking se fait également ressentir.

Madame l'échevine fait remarquer que lors de certaines activités, on peut ouvrir la cour de l'école pour permettre du parking supplémentaire. Le terrain de balle pelote peut également servir de parking.

- La circulation routière et la vitesse sont pointées. Les gens roulent vite même avec les ralentisseurs (rue de chession notamment).
- On n'a pas toujours l'impression que le piéton a vraiment sa place dans le village. Il y a peu de passages pour piétons (2) et la délimitation entre la voirie et les trottoirs n'est pas très marquée. Cela peut-être un souci pour les enfants.
- Beaucoup de touristes viennent pour les promenades, malheureusement dans le village, il n'y a pas d'horeca, pas de sanitaires.
- Il faudrait installer des sanitaires à côté de l'église, autrefois, il en existait.
- Les jeunes ont envie de rester dans le village, c'est une bonne chose, c'est qu'ils s'y plaisent. Il faut rester attentif à conserver l'identité, l'âme du village. La solidarité existe. Falaën n'est pas (encore ?) un village dortoir.
- Le réseau internet/GSM n'est pas terrible, d'autant plus dans le bas du village alors que c'est là que se concentre la majorité des activités (horeca...).
- Il existe beaucoup de lieux-dits qui ne sont pas toujours très connus, on pourrait valoriser ce patrimoine.

- Notre patrimoine est riche (château-ferme, Montaigle...), on pourrait le mettre en valeur par de l'éclairage notamment. Une comparaison est faite avec la citadelle de Dinant qui, elle, est illuminée.
- On pourrait fleurir le village.
- Le cimetière vaudrait également la peine d'être valorisé. Il s'agit également d'un patrimoine et d'un espace public.
- A Falaën, il y a encore un respect de l'autre et de la ruralité.

Vivre à Falaën aujourd'hui	
<u><i>Positifs</i></u>	<u><i>Négatifs</i></u>
<ul style="list-style-type: none"> - Paysages préservés - Tourisme - Convivialité - Ecole - Vie associative - Plus beau village de Wallonie - Cadre de vie / qualité - Producteurs locaux - Navette rurale - Solidarité - Village vivant - Cœur de village rénové - Patrimoine bâti - Activités culturelles - Présence d'une bibliothèque - Salle (même si vétuste) - Respect de l'autre et de la ruralité 	<ul style="list-style-type: none"> - Quid des sentiers ? - Quid des résidences secondaires ? - Tourisme ? - Vitesse et sécurité routière - Parcage - Pas de service / commerce - Voiture dépendance - Réseau internet/GSM - Absence de sanitaires publics - Manque de valorisation des « lieux-dits » - Manque de fleurs... - Trafic poids lourds

3.4 « Vivre à Falaën/Onhaye demain ? »

- Ne va-t-on pas vers une pénurie de médecins ? A l'heure actuelle, il y a un médecin généraliste dans le village mais quid dans 5, 10 ans ? Ne faudrait-il pas prendre des mesures pour essayer d'attirer des (au moins un) médecin généraliste ?
- Le fait que Falaën ne soit pas encore un village dortoir, cela passe notamment par la présence d'une école. Pour que celle-ci fonctionne et soit appréciée, il faut un enseignement de qualité et des infrastructures également de qualité. Il faut être très attentif à ce que l'infrastructure permette un accueil des enfants dans de bonnes conditions. Il faut continuer à investir dans l'école.

- Il faudrait apporter un soutien aux projets d'horeca, de commerces qui pourraient s'installer dans le village. Ces projets devraient idéalement profiter aux touristes et aux habitants.
- Autrefois, il y avait un bar dans le village, cela amenait de la convivialité et un point de chute pour les habitants et pour les touristes. Cela faisait vivre le village. Il faudrait trouver un indépendant prêt à s'installer dans le village. Mais gagnerait-il sa vie ?
- Une participante fait référence à une épicerie coopérative qui a vu le jour à Meix-devant-Virton. Cette épicerie (l'épicentre), tenue tour à tour par les différents coopérateurs, se veut un lieu de convivialité et vente de produits locaux par exemple. C'est une piste.
- Le village est isolé et il y a pas mal de personnes âgées. Il faudrait mettre en place des services, des projets, des maisons adaptées... pour essayer de maintenir l'habitant le plus longtemps possible sur la commune d'Onhaye.
- L'économie à Falaën, c'est l'agriculture et le tourisme. Il faut essayer de capter au mieux les plus-values de ces deux filières. Maintenir le touriste sur la commune pour qu'il y dépense son argent et capter la plus-value des produits agricoles en les transformant sur le territoire.

Vivre à Falaën demain	
<u>Souhaits</u>	<u>Craintes</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et développement des infrastructures scolaires - Capter la plus-value agricole - Mise en valeur des productions locales - Améliorer l'accueil touristique (activités, accueil, pied-à-terre, sentiers, parcage...) - Résoudre la problématique du parcage - Maintien d'une médecine de proximité - Maintien de TeC et navette rurale - Maintien du tissu associatif - Couverture réseau - Maintien des personnes âgées sur la commune - Encadrer le tourisme et les gîtes - Mise en valeur du patrimoine historique (Montaigle / Château-Ferme / crypte de l'église) - Epicerie coopérative / point de chute / ambulant ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Village dortoir - Implantation d'éoliennes (réflexion globale) - Perte d'identité du bâti (uniformisation) - Urbanisme <> trafic poids lourds - Tourisme non respectueux (Air B&B...) - Dépôts sauvages + - Manque de transmission (culture/patrimoine)

3.5 « Des idées à faire partager ? »

La réhabilitation des sentiers et la réouverture de passage dans certains sentiers privés est important.

L'église de Falaën vient de recevoir le label « Eglise ouverte », celle-ci sera donc ouverte et « surveillée » par des bénévoles. On peut, notamment dans ce cadre, envisager un nettoyage et une mise en valeur de la crypte.

On pourrait imaginer au-dessus de la vallée de la Molinee, une passerelle de crête à crête. Cette passerelle pourrait constituer une attraction touristique pour les touristes.

On devrait installer des sanitaires pour les promeneurs à côté de l'église.

On devrait être attentif à l'entretien et au risque de dégradation que subit le sportzone.

On pourrait être plus attentif à la sécurité via le placement de caméras ou une plus forte présence policière.

De manière générale, on est content de vivre à Falaën.

4. Explications sur les suites de l'ODR

Explications du déroulement futur de ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL par MM. Thomas CONSTANT et Michaël LATOUR, agents de développement à la FRW.

Réception des feuilles d'évaluation de la réunion.

5. Clôture de la soirée par Monsieur le Député-Bourgmestre

Monsieur le Député-Bourgmestre remercie les participants de l'intérêt qu'ils portent à la gestion communale et à leur village et les invite à partager le verre de l'amitié.

Pour le secrétariat,

Michaël Latour
Thomas Constant
Fondation Rurale de Wallonie

Liste des participants :

- Mesdames et Messieurs :

<i>Adam</i>	<i>Gérard</i>	<i>Moureaux</i>	<i>Bernadette</i>
<i>Custinne</i>	<i>Fabien</i>	<i>Scohy</i>	<i>Pierre</i>
<i>Debroux</i>	<i>Romain</i>	<i>Senzée</i>	<i>Nadine</i>
<i>Dewolf</i>	<i>Vincent</i>	<i>Somme</i>	<i>Françis</i>
<i>Foret</i>	<i>Vincent</i>	<i>Streveler</i>	<i>Sabine</i>
<i>Frippiat</i>	<i>Etienne</i>	<i>Suray</i>	<i>Joël</i>
<i>Gysens</i>	<i>Marité</i>	<i>Suray</i>	<i>Lidwine</i>
<i>Igot</i>	<i>Benoit</i>	<i>Tarbe</i>	<i>Anne-Laure</i>
<i>Igot</i>	<i>Nadine</i>	<i>Thiange</i>	<i>Olivier</i>
<i>Jacqmain</i>	<i>M Bernadette</i>		
<i>Marichal</i>	<i>Aurélie</i>		

- Pour la Commune d'Onhaye :

<i>Bastin</i>	<i>Christophe</i>	<i>Député-Bourgmestre</i>
<i>Lekeux</i>	<i>Nathalie</i>	<i>1^{ère} Echevine</i>
<i>Gérard</i>	<i>Arnaud</i>	<i>2^{ème} Echevin</i>
<i>Rouyre</i>	<i>Hélène</i>	<i>3^{ème} Echevine</i>
<i>Cox</i>	<i>Gérard</i>	<i>Président du CPAS</i>
<i>de Giey</i>	<i>Werner</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Baudoin</i>	<i>olivier</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Barreau</i>	<i>Julien</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Bouchat</i>	<i>Dimitri</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Cleda</i>	<i>Françis</i>	<i>Conseiller</i>

- Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :

<i>Constant</i>	<i>Thomas</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>Latour</i>	<i>Michaël</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>



Onhaye Développement Rural

Compte-rendu de la réunion d'Information et de Consultation Gérin, Salle Su-l'Wez, le mardi 9 novembre 2021

Présents : 13 personnes + 2 Agents FRW, voir liste en annexe

1. Accueil

Introduction par Monsieur Christophe BASTIN, Député-Bourgmestre.
Monsieur le Bourgmestre remercie les personnes présentes de s'être déplacées, il signale que tout a été mis en place à cette réunion pour respecter les mesures sanitaires (masques, gel et distanciation).

2. Première partie : INFORMATION

Présentation et explication de « ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL » par Mme Myriam BACHY et Mr Michaël LATOUR, Agents de développement à la FRW.

Explication par les agents de développement de la FRW sur la démarche, le rôle des différents acteurs et les différentes étapes à suivre en mettant en évidence la participation citoyenne.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation Powerpoint projetée sur écran.

3. Deuxième partie : CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en cinq temps distincts :

Le premier temps était consacré à la question : « Quand on vous dit « Vivre à Gérin », à quoi pensez-vous ? ». La question vise les habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leurs perceptions des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming autour des thématiques communales est effectué avec les participants.

Le deuxième temps était consacré à la question : « Moi Président de mon village...? ». Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet. Cette feuille, les participants la conservent tout au long de la soirée et peuvent s'en inspirer pour la suite des débats. Il est également demandé aux participants de reprendre sur cette feuille les « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Le troisième temps était consacré à la question « Vivre à Gérin /Onhaye aujourd'hui ? » La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat. Un résumé collégial reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé.

Le quatrième temps était consacré à la question « Vivre à Gérin /Onhaye demain ? » La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, ... Un résumé collégial reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces) est ensuite réalisé.

Un temps complémentaire était également destiné à présenter l'appel à projets BioDiverCité et à récolter des idées de projets « nature » à intégrer dans les futurs appels BioDiverCité.

Le cinquième temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.

Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur « Onhaye Développement Rural » ou sur la réunion en tant que telle.

3.1 « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

Suite au Brainstorming, les thèmes repris le plus fréquemment par les participants sont repris dans le nuage de mots ci-dessous :



3.2 « Moi Président de mon village... »

Suite aux réponses des participants sur une feuille prévue à cet effet, nous reprenons ici certaines décisions :

Moi Président,...

J'organiserais des festivités pour favoriser les rencontres et développer l'entraide.

J'amorcerais une dynamique de transition, de réflexion et d'entraide collective vers un monde plus respectueux de la nature et des hommes.

Je ferais en sorte que tous les habitants se respectent, se comprennent et prennent le temps de se parler.

Je veillerais à l'environnement, aux services à offrir à la population et au respect du vivre ensemble.

3.3 « Vivre à Gérin/Onhaye aujourd'hui ? »

Vivre à Gérin aujourd'hui	
<u>Positifs</u>	<u>Négatifs</u>
<ul style="list-style-type: none">- Le cadre de vie, le fait de vivre à la campagne- La facilité d'accès aux axes routiers- La proximité avec des villes de moyenne importance (Dinant, Florennes, Namur...)- Le village connaît peu de risques d'inondations car il est situé sur les hauteurs- Au fil des années, les maisons et les devantures se sont embellies- L'entretien des « points » verts (chemins, paysages, cadre de vie)- La qualité de vie du village et son environnement- La présence de nouveaux habitants (jeunes couples, démographie positive)- Le développement et la commercialisation de produits locaux (pdt, miel...)- L'existence d'échanges et la convivialité entre les habitants- Une vie associative avec un comité des jeunes dynamique- Une kermesse annuelle (que les participants attendent avec impatience !!), Saint Nicolas, Grand feu, Halloween...- Les allées d'arbres sont appréciées	<ul style="list-style-type: none">- Le trafic de camions (notamment de plus en plus important sur la RN 97 qui engendre des nuisances sonores dues aux vents dominants et à la topographie des lieux- La présence de camionneurs perdus (GPS...)- L'existence d'un chancre à proximité du centre qui constitue une entrée de Gérin pas très « accueillante »- Le manque parfois de bénévoles et de nouvelles recrues pour le comité des fêtes- L'absence d'un endroit « fédérateur » et d'activités récurrentes (plus d'école, de gens à l'église, plus de basket).- L'existence d'appartements entraîne un « turn-over » dans les habitants (et donc moins de contacts). En moyenne et sur l'entité, 10% de la population « tournent »- La salle Su'l-Wez n'est pas (plus ?) très utilisée pour du « collectif ». Elle est souvent utilisée à titre privée

3.4 « Vivre à Gérin/Onhaye demain ? »

Vivre à Gérin demain	
<u>Souhaits</u>	<u>Craintes</u>
<ul style="list-style-type: none">- Favoriser et encourager les fêtes de quartier- Aller vers un développement durable et écologique- Développer un « projet pilote » d'énergie propre (ex: photovoltaïques sur les toits agricoles). Ce projet, encore indéfini, pourrait prendre la forme d'une coopérative- Inciter et sensibiliser les gens à consommer moins- Eduquer et sensibiliser aux économies d'énergie et à la propreté- Profiter de l'outil que constitue la Salle Su'l-Wez et encourager les activités dans cette salle- Etre attentif à replanter haies, arbres, bocage, allée d'arbres...- Attirer des jeunes dans les comités- Mener une réflexion sur l'aménagement de la place (parkings / lieu de convivialité-polyvalent / manque d'âme / verdurisation / embellissement)- Prendre en compte la présence de nombreux gîtes dans les différentes réflexions- S'interroger sur la place laissée aux enfants dans le village (ne pourrait-on pas développer un petit projet de plaine de jeux à l'arrière du lotissement entre la rue d'Onhaye et la rue des Brebis ?)- Disposer/ajouter d'un banc (ou plusieurs) dans le village (1 banc/km ?)	<ul style="list-style-type: none">- Etre attentif au développement urbanistique- Etre attentif à la place de l'agriculture dans le village- Disparition de « la vie villageoise » et des festivités (ces activités sont aux nombres de quatre actuellement, la crise Covid n'a pas facilité les choses)- Etre attentif à la place du village. Cette place constitue souvent le parking de la salle, elle perd donc son rôle « rassembleur »

3.5 Appel à projets BioDiverCité

La Ministre Tellier a lancé en avril dernier un appel à projets « BioDiverCité ». Dans le cadre de cet appel, les communes pouvaient rentrer une série de projets « nature » et bénéficier pour leur mise en œuvre d'un budget de 10.000€ (+2.000€ pour organiser la journée de l'arbre 2022). La commune a rentré 3 projets (ainsi que la semaine de l'arbre 2022) qui ont été repris et pourront donc être mis en œuvre. Il s'agit :

Fiche projet 1 - Création d'une mare naturelle dans une zone 'petits fruits' du verger communautaire

Fiche projet 2 - Création d'une prairie fleurie dans l'aire de jeux 'le Grand Jardin' de Weillen

Fiche projet 3 - Plantation d'une haie, de fruitiers et d'un alignement d'arbres au terrain de balle à Falaën

Cet appel à projets sera annuel, il est donc demandé aux participants de proposer des projets « nature » qui pourraient rentrer dans ce cadre et inspirer la commune pour le futur appel.

Différentes propositions sont faites :

- Favoriser l'aubépine en tant qu'arbre « symbole/typique » de l'entité et de la région
- Diversifier les espèces de plantation (indigènes) (pas uniquement des haies, mais également des fleurs, arbustes...)
- Etre attentif à replanter haies, arbres, bocage, allée d'arbres...
- Envisager un projet, une plantation, une plaine de jeux nature sur le terrain communal se situant à l'arrière du lotissement de la rue d'Onhaye et de la rue des Brebis.
- Envisager l'entretien de ce que l'on a planté
- Quid des chardons ?

M. Gérard, échevin de l'environnement, signale qu'une attention toute particulière est maintenant donnée au fauchage tardif et aux périodes de nidifications.

La commune s'est dotée d'une machine qui taille « proprement » (c'est-à-dire sans broyer/abimer) les haies mais certains particuliers taillent encore sans respecter les plantations.

3.6 « Des idées à faire partager ? »

Les participants estiment avoir déjà partagé leurs différentes idées et réflexions.

4. Explications sur les suites de l'ODR

Explications du déroulement futur de ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL par Mme Myriam BACHY et Mr Michaël LATOUR, agents de développement à la FRW.

Rappel du site web : www.onhayedeveloppementrural.info et réception des feuilles d'évaluation de la réunion.

5. Clôture de la soirée par Monsieur le Député-Bourgmestre

Monsieur le Député-Bourgmestre remercie les participants de l'intérêt qu'ils portent à la gestion communale et à leur village.

Il souligne que de petites initiatives sont déjà possibles à réaliser, sur fonds propres, sans attendre que le PCDR soit élaboré.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie

Liste des participants :

- Mesdames et Messieurs :

<i>Scailteur</i>	<i>Hervé</i>
<i>Antoine</i>	<i>Ingrid</i>
<i>Tasiaux</i>	<i>Laurent</i>
<i>Coquette</i>	<i>Véronique</i>
<i>Dessambre</i>	<i>Bruno</i>

- Pour la Commune d'Onhaye :

<i>Bastin</i>	<i>Christophe</i>	<i>Député-Bourgmestre</i>
<i>Gérard</i>	<i>Arnaud</i>	<i>2^{ème} Echevin</i>
<i>Rouyre</i>	<i>Hélène</i>	<i>3^{ème} Echevine</i>
<i>Cox</i>	<i>Gérard</i>	<i>Président du CPAS</i>
<i>Barreau</i>	<i>Julien</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Bouchat</i>	<i>Dimitri</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Scohy</i>	<i>Isabelle</i>	<i>Conseillère</i>
<i>Baudry</i>	<i>Valérie</i>	<i>Service Urbanisme</i>

- Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :

<i>Bachy</i>	<i>Myriam</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>Latour</i>	<i>Michaël</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>



Onhaye Développement Rural

Compte-rendu de la réunion d'Information et de Consultation Onhaye, Salle du Football, le mardi 16 novembre 2021

Présents : 9 personnes + 2 Agents FRW, voir liste en annexe

1. Accueil

Introduction par Monsieur Christophe BASTIN, Député-Bourgmestre.
Monsieur le Bourgmestre remercie les personnes présentes de s'être déplacées, il signale que tout a été mis en place à cette réunion pour respecter les mesures sanitaires (masques, gel et distanciation).

2. Première partie : INFORMATION

Présentation et explication de « ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL » par Mme Myriam BACHY et Mr Michaël LATOUR, Agents de développement à la FRW.

Explication par les agents de développement de la FRW sur la démarche, le rôle des différents acteurs et les différentes étapes à suivre en mettant en évidence la participation citoyenne.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation Powerpoint projetée sur écran.

Il a été suivi d'un temps de questions/réponses. Les voici :

- *Dans le cadre du 1^{er} PCDR, des choses n'ont pas été retenues ou mises en place. Peut-on les creuser dans le cadre du second PCDR ? Peut-on s'inspirer de cela, de ce qui a déjà été dit ?*

La réponse est oui. Lorsque la CLDR sera mise en place, un point concernant l'évaluation de l'ancien PCDR sera mis à l'ordre du jour de la 1^{ère} réunion. On fera l'exercice de voir si des projets du 1^{er} PCDR sont toujours d'actualité et pertinents dans le contexte actuel.

- *Que se passe-t'il s'il y avait un changement de majorité ? Est-ce que l'ODR se poursuit ou y a-t'il un risque que ça s'arrête ?*

Le PCDR peut être approuvé pour une période de 10 ans, ce qui dépasse le temps d'une législature. Par ailleurs, Onhaye souhaite qu'il soit adopté à l'unanimité au Conseil communal. Ailleurs, on remarque que quand il y a un changement de majorité, le PCDR est la plupart du temps poursuivi par la nouvelle majorité.

Mr le Bourgmestre souligne que le PCDR permet d'aller chercher des subsides pour faire des projets que la commune ne saurait pas faire sur fonds propres.

Et ce, même s'il y a de plus en plus de limites, de plafonds à respecter (la période « des vaches grasses » est terminée) et que tout projet de Développement rural est limité à maximum 80% d'intervention.

Il y a également des petites choses que la commune peut faire sur fonds propres (ex : installer des bancs), sans attendre le PCDR.

3. Deuxième partie : CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en cinq temps distincts :

Le premier temps était consacré à la question : « Quand on vous dit « Vivre à Onhaye », à quoi pensez-vous ? ». La question vise les habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leurs perceptions des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming autour des thématiques communales est effectué avec les participants.

Le deuxième temps était consacré à la question : « Moi Président de mon village...? ». Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet. Cette feuille, les participants la conservent tout au long de la soirée et peuvent s'en inspirer pour la suite des débats. Il est également demandé aux participants de reprendre sur cette feuille les « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Le troisième temps était consacré à la question « Vivre à Onhaye aujourd'hui ? » La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat. Un résumé collégial reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé.

Le quatrième temps était consacré à la question « Vivre à Onhaye demain ? »

La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, ...

Un résumé collégial reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces) est ensuite réalisé.

Un temps complémentaire était également destiné à présenter l'appel à projets BioDiverCité et à récolter des idées de projets « nature » à intégrer dans les futurs appels BioDiverCité.

Le cinquième temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.

Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur « Onhaye Développement Rural » ou sur la réunion en tant que telle.

3.1 « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

Suite au Brainstorming, les thèmes repris le plus fréquemment par les participants sont repris dans le nuage de mots ci-dessous :



3.2 « Moi Président de mon village... »

Suite aux réponses des participants sur une feuille prévue à cet effet, nous reprenons ici certaines décisions :

Moi Président,...

J'écouterais les habitants.

J'installerais une Halle sur la place.

Je construirais une salle dans le village

3.3 « Vivre à Onhaye aujourd'hui ? »

Vivre à Onhaye aujourd'hui	
<u>Positifs</u>	<u>Négatifs</u>
<ul style="list-style-type: none"> - La facilité aux accès routiers - Le réseau de sentiers existant - Les infrastructures sportives et pour les jeunes - Le cadre de vie - Le complexe sportif et associatif de Miavoye (sa gestion, son animation) - Le verger communautaire - La présence d'espaces publics (à valoriser) - Les nombreux services et commerces présents 	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque de sécurité pour les usagers faibles sur les axes routiers - Le manque d'encadrement autour des « sportzones » - Le manque de transports en commun (jeunes) - L'absence de salle « des fêtes » dans le centre du village d'Onhaye. Le « chef-lieu » de l'entité n'a pas de salle. Mais pas une salle pour une salle, une salle « vivante » et accessible - Le manque d'accompagnement visible de certains projets (la question des moyens humains) - Le manque de visibilité de la vie associative

3.4 « Vivre à Onhaye demain ? »

Vivre à Onhaye demain	
<u>Souhaits</u>	<u>Craintes</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Fédérer les artisans et les commerçants et faciliter les synergies - Faire vivre les infrastructures existantes - Développer la « co-construction » et la participation (les initiatives déjà mises en place telle le Conseil des Enfants) 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre attentif au développement urbanistique - Quid de l'installation des jeunes ? - Quid du maintien des aînés sur la commune/village ? - Crainte du « village dortoir » - Etre attentif à ne pas délaisser certains publics (précarisés...)

<p>et le Conseil des Aïnés sont très intéressantes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une maison de village, d'une salle des fêtes - Améliorer la biodiversité (plantation de haies...) - Disposer de plus d'infrastructures de sécurité pour les usagers faibles - Valoriser et mettre en valeur les initiatives citoyennes - Préserver un climat « favorable à tous » - Créer des liens avec et entre les villages, éviter le chacun chez soi - Créer un évènement fédérateur sur l'entité 	
---	--

3.5 Appel à projets BioDiverCité

La Ministre Tellier a lancé en avril dernier un appel à projets « BioDiverCité ». Dans le cadre de cet appel, les communes pouvaient rentrer une série de projets « nature » et bénéficier pour leur mise en œuvre d'un budget de 10.000€ (+2.000€ pour organiser la journée de l'arbre 2022). La commune a rentré 3 projets (ainsi que la semaine de l'arbre 2022) qui ont été acceptés et pourront donc être mis en œuvre. Il s'agit :

Fiche projet 1 - Création d'une mare naturelle dans une zone 'petits fruits' du verger communautaire

Fiche projet 2 - Création d'une prairie fleurie dans l'aire de jeux 'le Grand Jardin' de Weillen

Fiche projet 3 - Plantation d'une haie, de fruitiers et d'un alignement d'arbres au terrain de balle à Falaën

Cet appel à projets sera annuel, il est donc demandé aux participants de proposer des projets « nature » qui pourraient rentrer dans ce cadre et inspirer la commune pour le futur appel.

Différentes propositions sont faites :

- *Enrichir les espaces publics (zones de loisirs, sportzones, ...) par le développement de projets nature, les faire vivre et favoriser l'accès à tous (écoles...).*
- *Renforcer ce qui existe déjà en veillant à l'équité entre villages.*
- *Développer des projets avec les écoles.*
- *Créer un espace vert autour de la « future salle » et pourquoi pas un toit végétal*
- *Penser nature et favoriser la sensibilisation*
- *Mettre en avant le rôle d'exemplarité de la commune*
- *Améliorer la biodiversité (plantation de haies...)*

3.6 « Des idées à faire partager ? »

Un participant exprime l'idée de création d'une halle couverte sur la place d'Onhaye. Cette infrastructure couverte permettrait d'accueillir des activités (marchés...) et serait conviviale, compatible et adaptable avec les fêtes de village.

Il est vrai que la place d'Onhaye n'est pas très conviviale et accueillante. La demande serait de l'aménager en veillant à sa polyvalence et à la nécessité de pouvoir y installer un chapiteau (la halle pourrait faire office de chapiteau également).

Un autre participant estime que l'on pourrait également, sur le site du futur zoning à Anthée, créer une structure de mutualisation (de l'ordre des hall-relais ou des ateliers ruraux, par exemple), sorte d'espace de vente et/ou de transformation qui pourrait regrouper plusieurs activités.

Un participant souligne que la gestion de ce type de projet doit venir des artisans eux-mêmes. Et que face à l'individualisme ambiant, il doit y avoir des liens à recréer.

4. Explications sur les suites de l'ODR

Explications du déroulement futur de ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL par Mme Myriam BACHY et Mr Michaël LATOUR, agents de développement à la FRW.

Rappel du site web : www.onhayedeveloppementrural.info et réception des feuilles d'évaluation de la réunion.

Les agents de la FRW insistent sur la possibilité de compléter un formulaire en ligne sur le site web de l'opération, ils demandent aux participants de partager cette information avec les autres habitants et de faire fonctionner « le bouche à oreille ».

5. Clôture de la soirée par Monsieur le Député-Bourgmestre

Monsieur le Député-Bourgmestre remercie les participants de l'intérêt qu'ils portent à la gestion communale et à leur village.

Il se pose la question du peu de personnes présentes alors qu'une large publicité a été faite. La reprise du Covid et le Codeco programmé demain ont-ils démotivé les gens à se rendre à la réunion ?

La question se pose quant au maintien des trois prochaines réunions, il faudra voir ce qui ressort du Codeco. Le Collège communal abordera ce point lors de la prochaine séance.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie

Liste des participants :

- Mesdames et Messieurs :

<i>Arroyo</i>	<i>Joseph</i>
<i>Delloy</i>	<i>Sébastien</i>

- Pour la Commune d'Onhaye :

<i>Bastin</i>	<i>Christophe</i>	<i>Député-Bourgmestre</i>
<i>Rouyre</i>	<i>Hélène</i>	<i>3^{ème} Echevine</i>
<i>Cox</i>	<i>Gérard</i>	<i>Président du CPAS</i>
<i>de Giey</i>	<i>Werner</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Barreau</i>	<i>Julien</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Bouchat</i>	<i>Dimitri</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Baudry</i>	<i>Valérie</i>	<i>Service Urbanisme</i>

- Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :

<i>Bachy</i>	<i>Myriam</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>Latour</i>	<i>Michaël</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>



Onhaye Développement Rural

Compte-rendu de la réunion d'Information et de Consultation Serville, Eglise, le mardi 23 novembre 2021

Présents : 18 personnes + 2 Agents FRW, voir liste en annexe

1. Accueil

Introduction par Madame Nathalie LEKEUX, Echevine.

Madame l'échevine remercie les personnes présentes de s'être déplacées, elle excuse M. BASTIN et Mme SCOHY.

2. Première partie : INFORMATION

Présentation et explication de « ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL » par Mme Myriam BACHY et Mr Michaël LATOUR, Agents de développement à la FRW.

Explication par les agents de développement de la FRW sur la démarche, le rôle des différents acteurs et les différentes étapes à suivre en mettant en évidence la participation citoyenne.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation Powerpoint projetée sur écran.

Il a été suivi d'un temps de questions/réponses. Les voici :

- *Dans le cadre du 1^{er} PCDR, des projets ont-ils spécifiquement été réalisés à Serville ?*

Non, hormis des projets plus globaux tels que les voies vertes et lentes, il n'y a pas eu de projet spécifique sur Serville. Un projet de réaménagement de la place d'Ostemerée a bien

été introduit lors d'un appel à projet européen (FEADER) mais celui-ci n'a pas été retenu au niveau de la Région wallonne.

Un participant fait part de son mécontentement en ce qui concerne la salle située à la ferme Delhalle à Anthée, aménagée dans le cadre du PCDR. Celle-ci est effectivement disponible pour les associations mais cela s'avère concrètement difficile d'arriver à l'avoir à disposition pour la jeunesse (gestion des horaires, des clés...). D'une manière générale, il a le sentiment que les autres villages sont oubliés, qu'on « sert » Onhaye au détriment des autres villages. L'échevine insiste sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à revenir vers elle en cas de problème, notamment pour trouver un local pour la jeunesse.

3. Deuxième partie : CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en cinq temps distincts :

Le premier temps était consacré à la question : « Quand on vous dit « Vivre à Serville (Fter, Ostemerée, Serville) », à quoi pensez-vous ? ». La question vise les habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leurs perceptions des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming autour des thématiques communales est effectué avec les participants.

Le deuxième temps était consacré à la question : « Moi Président de mon village...? ». Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet. Cette feuille, les participants la conservent tout au long de la soirée et peuvent s'en inspirer pour la suite des débats. Il est également demandé aux participants de reprendre sur cette feuille les « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Le troisième temps était consacré à la question « Vivre à Serville aujourd'hui ? » La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat. Un résumé collégial reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé.

Le quatrième temps était consacré à la question « Vivre à Serville demain ? » La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, ... Un résumé collégial reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces) est ensuite réalisé.

Un temps complémentaire était également destiné à présenter l'appel à projets BioDiverCité et à récolter des idées de projets « nature » à intégrer dans les futurs appels BioDiverCité.

Le cinquième temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.

Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur « Onhaye Développement Rural » ou sur la réunion en tant que telle.

3.1 « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

Suite au Brainstorming, les thèmes repris le plus fréquemment par les participants sont repris dans le nuage de mots ci-dessous :



3.2 « Moi Président de mon village... »

Suite aux réponses des participants sur une feuille prévue à cet effet, nous reprenons ici certaines décisions :

Moi Président,...

J'aménagerais la place et y créerais un lieu de convivialité.

J'améliorerais l'entretien des voies.

Je créerais une charte de la vie rurale.

Je ferais en sorte de disposer d'un local convivial.

Je limiterais la circulation des camions de gros gabarits.

Je consulterais plus souvent la population.

J'améliorerais l'accès à l'internet et aux réseaux de téléphonie mobile.

Je ferais en sorte que Serville ne devienne pas qu'un village de touristes.

3.3 « Vivre à Serville (Fter, Ostemerée, Serville) aujourd'hui ? »

Vivre à Serville aujourd'hui	
<u>Positifs</u>	<u>Négatifs</u>
<ul style="list-style-type: none">- L'environnement et le paysage- Le calme- Le patrimoine bâti- Les sentiers- Le complexe de Miavoye (stages...)- Le petit commerce local qui s'est organisé « chez Gilles »- La convivialité- La proximité avec les élus- La taxation « raisonnable »- Le fait de ne pas avoir de commerce évite certaines nuisances (trafic...)	<ul style="list-style-type: none">- La très mauvaise connexion internet et mobile- L'absence de transports en commun- La mobilité- L'absence de commerce- L'existence d'un charroi de camions inapproprié (GPS et taxes)- L'absence d'aire (de jeux) sécurisée- La voirie dangereuse et la vitesse excessive (place d'Ostemerée, allée des tilleuls, limitation désirée à partir de l'église jusqu'à la place)- L'absence de panneaux routiers et d'aménagements destinés à réduire la vitesse- Les accès aux villages (petites voiries, déneigement...)- La dépendance à la voiture- L'absence d'égouttages collectifs- La taxation excessive par rapport aux services- L'abandon de certaines maisons (malgré une taxe sur les logements inoccupés)

3.4 « Vivre à Serville (Fter, Ostemerée, Serville) demain ? »

Vivre à Serville demain	
<u>Souhaits</u>	<u>Craintes</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une connectivité internet mobile raisonnée (exemple de Vresse/Semois ?), renforcer le rôle de la commune pour résoudre les problèmes de connectivité, développer des solutions alternatives pour contrer notre dépendance vis-à-vis des grands opérateurs de téléphonie - Développer une solidarité intergénérationnelle - Améliorer l'état d'un certain nombre de voiries (et des bas-côtés qui se dégradent notamment à cause de la taille du charroi agricole) - Mettre en valeur l'allée des tilleuls - Aménager le place d'Ostemerée - Aménager le centre de Serville (présences de flaques d'eau par temps de pluie) - Créer une zone de convivialité (centrale) - Disposer d'un endroit pour se rassembler autre que l'église - Mettre en valeur le patrimoine (panneaux didactiques, photos...) en lien avec les promenades - Relancer la distillerie du Val d'Os (malheureusement il n'y a plus de pommiers) 	<ul style="list-style-type: none"> - Devenir un village dortoir - Urbaniser de manière irréfléchie (perte du caractère rural par l'implantation de nouvelles constructions qui ne seraient pas intégrées). Jusqu'à présent le village a été épargné par l'urbanisation - Etre attentif au prix de l'immobilier et à l'impossibilité éventuelle pour les jeunes de s'installer sur l'entité d'Onhay - Etre attentif à ce que le village ne devienne pas qu'un village de secondes résidences

3.5 Appel à projets BioDiverCité

La Ministre Tellier a lancé en avril dernier un appel à projets « BioDiverCité ». Dans le cadre de cet appel, les communes pouvaient rentrer une série de projets « nature » et bénéficier pour leur mise en œuvre d'un budget de 10.000€ (+ 2.000€ pour organiser la journée de l'arbre 2022). La commune a rentré 3 projets (ainsi que la semaine de l'arbre 2022) qui ont été acceptés et pourront donc être mis en œuvre. Il s'agit :

Fiche projet 1 - Création d'une mare naturelle dans une zone 'petits fruits' du verger communautaire

Fiche projet 2 - Création d'une prairie fleurie dans l'aire de jeux 'le Grand Jardin' de Weillen

Fiche projet 3 - Plantation d'une haie, de fruitiers et d'un alignement d'arbres au terrain de balle à Falaën

Cet appel à projets sera annuel, il est donc demandé aux participants de proposer des projets « nature » qui pourraient rentrer dans ce cadre et inspirer la commune pour le futur appel.

Différentes propositions sont faites :

- *La commune est verte mais pas fleurie, avec le Conseil Consultatif des Aînés, on a placé des bacs, on devrait continuer à en placer*
- *Valoriser le fait qu'Onhaye est une commune MAYA*
- *Mettre sur pied un réseau d'ambassadeurs MAYA (avec le CCCA)*
- *S'inscrire dans la démarche « Wallonie en fleurs » (villages fleuris)*
- *Inventorier et remplacer les arbres malades de l'allée des tilleuls par des nouveaux (de manière générale, entretenir et pérenniser l'allée)*

3.6 « Des idées à faire partager ? »

Un participant exprime l'idée (discutée il y a quelques temps au Conseil Consultatif des Aînés) de faire passer tous les villages de l'entité en zone 30 km/h. On y est bien arrivé à Bruxelles, pourquoi n'y arriverait-on pas dans nos villages ?

De manière générale, il y a lieu de revoir les limitations de vitesse et sa signalisation.

Un participant fait remarquer que, principalement l'été, la présence de marquage (type cyclo-touriste) réalisé avec des peintures permanentes sur la voirie n'est pas du meilleur effet (ces marques restent et constituent une pollution environnementale). La commune devrait rappeler l'obligation de fléchage et de marquage non permanents. Madame l'échevine signale que quand il y a une demande de fléchage, la commune rappelle les obligations en vigueur mais tout le monde ne demande pas l'autorisation.

Les étangs de Fter (bien privé) sont de magnifiques endroits qui attirent et participent à la beauté du paysage. Une demande est de vérifier si un espace situé à proximité est éventuellement communal.

4. Explications sur les suites de l'ODR

Explications du déroulement futur de ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL par Mme Myriam BACHY et Mr Michaël LATOUR, agents de développement à la FRW.

Rappel du site web : www.onhayedeveloppementrural.info et réception des feuilles d'évaluation de la réunion.

Les agents de la FRW insistent sur la possibilité de compléter un formulaire en ligne sur le site web de l'opération, ils demandent aux participants de partager cette information avec les autres habitants et de faire fonctionner « le bouche à oreille ».

5. Clôture de la soirée par Madame l'Echevine

Madame l'Echevine remercie les participants de l'intérêt qu'ils portent à la gestion communale et à leur village. Elle rappelle que le but du PCDR est d'améliorer la vie au sein des villages. Si les habitants ont fait le choix d'habiter ici, c'est qu'ils ont de bonnes raisons, et il y a lieu qu'elles le restent.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



Liste des participants :

• Mesdames et Messieurs :

<i>Bouteille</i>	<i>Amandine</i>
<i>Bouteille</i>	<i>Louis</i>
<i>Dossogne</i>	<i>Stéphane</i>
<i>Flameng</i>	<i>Gilles</i>
<i>Foret</i>	<i>Vincent</i>
<i>Graulus</i>	<i>Justine</i>
<i>Hattiez</i>	<i>Pascal</i>
<i>Hyat</i>	<i>Benoit</i>
<i>Magnabosco</i>	<i>Giovanni</i>
<i>Magnabosco</i>	<i>Pierre</i>
<i>Pirson</i>	<i>Omer</i>
<i>Raskin</i>	<i>Guy</i>
<i>Scohy</i>	<i>Pierre</i>
<i>Toussaint</i>	<i>Anne-Marie</i>
<i>Willain</i>	<i>Michel</i>

• Pour la Commune d'Onhaye :

<i>Lekeux</i>	<i>Nathalie</i>	<i>1^{ère} Echevine</i>
<i>de Giey</i>	<i>Werner</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Bouchat</i>	<i>Dimitri</i>	<i>Conseiller</i>

• Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :

<i>Bachy</i>	<i>Myriam</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>Latour</i>	<i>Michaël</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>



Onhaye Développement Rural

Compte-rendu de la réunion d'Information et de Consultation Sommière, Salle du Sportzone, le mardi 30 novembre 2021

Présents : 20 personnes + 2 Agents FRW, voir liste en annexe

1. Accueil

Introduction par Monsieur Christophe BASTIN, Député-Bourgmestre. Il remercie les personnes présentes et excuse Mme Isabelle Scohy.

2. Première partie : INFORMATION

Présentation et explication de « ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL » par Mme Myriam BACHY et Mr Michaël LATOUR, Agents de développement à la FRW.

Explication par les agents de développement de la FRW sur la démarche, le rôle des différents acteurs et les différentes étapes à suivre en mettant en évidence la participation citoyenne.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation Powerpoint projetée sur écran.

Il a été suivi d'un temps de questions/réponses.

M. le Bourgmestre précise qu'en ce qui concerne les subsides, il y a eu une évolution depuis le 1^{er} PCDR. Lors de la réalisation des projets du 1^{er} PCDR, c'était un peu le temps des « vaches grasses », mais actuellement on est limité dans les taux de subventionnement et il y a des plafonds (une nouvelle législation en matière de Développement rural limite les montants). Reste qu'il y a moyen quand même de faire des choses et, comme le souligne un participant, tous les projets ne coûtent pas cher.

3. Deuxième partie : CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en cinq temps distincts :

Le premier temps était consacré à la question : « Quand on vous dit « Vivre à Sommière », à quoi pensez-vous ? ». La question vise les habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leurs perceptions des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming autour des thématiques communales est effectué avec les participants.

Le deuxième temps était consacré à la question : « Moi Président de mon village...? ». Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet. Cette feuille, les participants la conservent tout au long de la soirée et peuvent s'en inspirer pour la suite des débats. Il est également demandé aux participants de reprendre sur cette feuille les « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Le troisième temps était consacré à la question « Vivre à Sommière aujourd'hui ? » La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat. Un résumé collégial reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé.

Le quatrième temps était consacré à la question « Vivre à Sommière demain ? » La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, ... Un résumé collégial reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces) est ensuite réalisé.

Un temps complémentaire était également destiné à présenter l'appel à projets BioDiverCité et à récolter des idées de projets « nature » à intégrer dans les futurs appels BioDiverCité.

Le cinquième temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.

Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur « Onhaye Développement Rural » ou sur la réunion en tant que telle.

3.1 « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

Suite au Brainstorming, les thèmes repris le plus fréquemment par les participants sont repris dans le nuage de mots ci-dessous :



3.2 « Moi Président de mon village... »

Suite aux réponses des participants sur une feuille prévue à cet effet, nous reprenons ici certaines décisions :

Moi Président,...

Je mettrais en valeur le petit patrimoine local à travers la création d'un circuit de promenades.

Je favoriserais la plantation massive d'arbres et de haies.

Je valoriserais les circuits courts.

Je mènerais une réflexion approfondie sur l'accueil des touristes d'un jour.

J'installerais un système de mini bus sur la commune.

Je créerais un espace extérieur qui associerait la convivialité, l'intergénérationnel et la biodiversité.

J'installerais des passages piétons.

3.3 « Vivre à Sommière aujourd'hui ? »

Vivre à Sommière aujourd'hui	
<u>Positifs</u>	<u>Négatifs</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Les animations organisées dans le village - La nature - La jeunesse dynamique - Le calme - La présence d'une école - L'infrastructure « sportzone » - Le développement urbanistique est positif (notamment l'arrivée de nouveaux habitants) s'il est maîtrisé et intégré - Le tourisme (mais qui touche plus Falaën et d'autres villages que Sommière) - Le potentiel de promenades - L'esprit de village encore présent. Sommière n'est pas un village dortoir. - L'absence de circulation lors du 1er confinement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque de cohérence urbanistique - L'insécurité routière (notamment rue Grande et à Rostenne) - Le manque de trottoirs devant les nouvelles habitations (lotissement rue de Bouvignes) - Le manque de passage pour piétons - L'augmentation du trafic à travers Sommière - L'absence de transports en commun (difficulté de mobilité, surtout pour les aînés et les personnes isolées), la dépendance à la voiture... - Les nuisances liées aux touristes (déchets, parking, augmentation de la circulation...) - Le manque de commerces (dépôt de pain, magasin de dépannage...) - Les dépôts le long des routes (canettes...) - La disparition des clubs sportifs (plus de FC Sommière, de club de balle pelote...) - Le manque de liaisons sécurisées (en tant qu'usagers faibles, on est rapidement sur des routes « dangereuses ») - La connaissance et les liens entre anciens et nouveaux habitants pourrait être meilleure - La dépendance au réseau Proximus - La mauvaise couverture de téléphonie mobile (à Rostenne notamment) - L'absence de station d'épuration

Un participant se pose la question de la zone 30 à la rue Su'l Try alors que le reste du village est resté en zone 50 km/h ?

Le Bourgmestre répond qu'il s'agit d'une réglementation, la voirie a été rétrécie suite à l'aménagement d'un trottoir et la mise en place de plots. Elle a donc dû être légalement mise à 30km/h ce qui n'est pas le cas des autres rues du village.

Le village est de plus en plus traversé par le trafic, on avait placé des compteurs. Avons-nous connaissance des résultats et l'analyse de ces chiffres ?

M. le Bourgmestre répond que la commune possède bien ces chiffres et ces analyses.
Certains participants souhaitent que ceux-ci soient rendus publics.

Au niveau de la consigne sur les canettes, M. le Bourgmestre signale que la commune a fait partie des quelques 180 communes qui ont signé une motion pour la mise en place de ce dispositif. Au niveau communal, il est difficile de faire plus.

Un participant estime que les activités organisées pour les aînés sont peut-être à améliorer et à faire coïncider mieux avec les attentes des aînés qui sont encore dynamiques (de nos jours, à 60 ans, on est en général en meilleure forme que par le passé).

Au niveau de l'égouttage, une pompe de refoulement a été installée pour que les égouts de la rue Su'l Try ne finissent plus dans l'ancienne carrière. Ceux-ci sont maintenant dirigés vers l'égout de la rue Grande. Ces eaux usées se dirigent ensuite vers Bouvignes mais ne sont pas actuellement épurées. Une station d'épuration devrait être construite mais cela ne fait pas partie des priorités de la Société Publique de Gestion des Eaux (SPGE) qui s'occupe du traitement des eaux en Wallonie.

3.4 « Vivre à Sommière demain ? »

Vivre à Sommière demain	
<u>Souhaits</u>	<u>Craintes</u>
<ul style="list-style-type: none">- Disposer d'une zone de « rencontre » (extérieure) intergénérationnelle, à proximité du lotissement- Disposer d'une « poubelle » bleue (en dur) pour y mettre les sacs bleus (qui s'envolent)- Revaloriser la zone autour du football en complémentarité avec l'activité football (parking, infrastructure d'accueil de « stages verts », skate parc ...)	<ul style="list-style-type: none">- Urbaniser de manière trop importante et mal réfléchie (crainte d'une mauvaise intégration des nouvelles constructions)- Ne pas résoudre la question de la diminution du bénévolat (manque de relève)- L'inadéquation entre le réseau routier et le potentiel de lotissements encore disponible sur le village

<ul style="list-style-type: none"> - Devenir un village polyglotte (grâce aux échanges entre villageois, certains parlant des langues étrangères) - Disposer d'un poulailler partagé - Initier les habitants au zéro déchets - Retrouver une sorte de « bistrot » de village. Mettre à disposition un local pour des initiatives. Le « Fenil » (local des jeunes) pourrait être ce lieu rassembleur (avec une ouverture aux villageois une ou deux fois par mois) Faire du Fenil un « Local local », à savoir un local de proximité, où l'on pourrait faire « auberge espagnole » (chacun amène des produits locaux) ... La crise covid a ralenti le projet des jeunes qui est de disposer d'un local rénové (ils y travaillent) - Disposer d'une stratégie communale en matière de « réchauffement climatique » pour se préparer aux crises climatiques (voire développer des projets pour limiter les impacts négatifs) - Disposer sur l'entité d'un lieu dédié à la culture (théâtre, salle de spectacle...un peu comme la Maison de la ruralité à Bioul) - Rénover certains sentiers - Valoriser le petit patrimoine populaire local 	
--	--

Un participant signale qu'un Comité de projets s'est mis en place à Sommière. Il a pour objectif de réfléchir et de concrétiser des projets sur Sommière tels que la rénovation des sentiers, du petit patrimoine, l'organisation d'une donnerie... Un de ses objectifs est, notamment, de faire en sorte de mieux exploiter la salle du sportzone (qui est pour l'instant peu occupée).

3.5 Appel à projets BioDiverCité

La Ministre Tellier a lancé en avril dernier un appel à projets « BioDiverCité ». Dans le cadre de cet appel, les communes pouvaient rentrer une série de projets « nature » et bénéficier pour leur mise en œuvre d'un budget de 10.000€ (+ 2.000€ pour organiser la journée de l'arbre 2022). La commune a rentré 3 projets (ainsi que la semaine de l'arbre 2022) qui ont été acceptés et pourront donc être mis en œuvre. Il s'agit :

Fiche projet 1 - Création d'une mare naturelle dans une zone 'petits fruits' du verger communautaire

Fiche projet 2 - Création d'une prairie fleurie dans l'aire de jeux 'le Grand Jardin' de Weillen

Fiche projet 3 - Plantation d'une haie, de fruitiers et d'un alignement d'arbres au terrain de balle à Falaën

M. Arnaud GERARD, Echevin de l'environnement, signale que la commune a profité de la semaine de l'arbre 2021 pour acheter des arbres pour créer un verger à Weillen, à proximité immédiate du Flavion.

Cet appel à projets sera annuel, il est donc demandé aux participants de proposer des projets « nature » qui pourraient rentrer dans ce cadre et inspirer la commune pour le futur appel.

Différentes propositions sont faites :

- *Disposer de ruchers partagés.*
Il existe déjà un projet d'installer des ruches, dans le cadre du projet de verger partagé à Sommière (via l'appel à projets Proximity de la fondation Cyris).
- *Créer un arboretum (une promenade « guidée » de nos arbres remarquables, voire de nouvelles plantations d'arbres qui seraient faites...).*
- *L'étang de Sommière pourrait être valorisé (pas d'accès pour une question de sécurité mais on pourrait le rendre visible)*
- *Isoler avec un écran de végétation le « triangle » du sportzone*
- *Disposer de bancs (lieux de repos) à des endroits naturels stratégiques (le tilleul de Sommière, par exemple)*
- *Identifier des zones « reboisables » et mener un challenge (ex : planter un arbre par habitant, organiser un parrainage des arbres plantés ...) pour créer une dynamique collective propice à la plantation, en faire un challenge par village.*
- *Etre plus attentif aux arrachages de haies (notamment le long des sentiers, haies qui délimitent ceux-ci)*
- *Améliorer le revêtement des ruelles/venelles existantes (ex : par de la dolomie...)*

3.6 « Des idées à faire partager ? »

Un participant exprime l'idée de revaloriser la zone du football en y prévoyant, par exemple, une zone d'accueil pour mobil-home.

Un participant fait part de l'aide importante que représente la navette rurale mais signale également quelques dysfonctionnements.

Un participant signale que la Fontaine de Hersaint, bien que rénovée il y a quelques années, est dégradée et abandonnée. Le fait qu'aucun sentier public n'arrive jusqu'à elle ne facilite pas sa connaissance et sa conservation. En effet, bien qu'un sentier public passe à proximité, celle-ci est située sur un terrain privé.

4. Explications sur les suites de l'ODR

Explications du déroulement futur de ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL par Mme Myriam BACHY et Mr Michaël LATOUR, agents de développement à la FRW.

Rappel du site web : www.onhayedeveloppementrural.info et réception des feuilles d'évaluation de la réunion.

Les agents de la FRW insistent sur la possibilité de compléter un formulaire en ligne (disponible sur le site web de l'opération), ils demandent aux participants de partager cette information avec les autres habitants et de faire fonctionner « le bouche à oreille ».

5. Clôture de la soirée par Monsieur le Député-Bourgmestre

Monsieur le Bourgmestre remercie les participants pour cette soirée constructive et le fait d'avoir donné de leur temps et manifesté de l'intérêt pour la gestion communale et leur village. Il espère qu'il y aura des volontaires pour faire partie de la CLDR. Il invite les participants à parler autour d'eux de la dernière réunion villageoise, qui se tiendra à Weillen le mardi 7 décembre.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



Liste des participants :

• Mesdames et Messieurs :

<i>Clément</i>	<i>Philippe</i>
<i>Delcour</i>	<i>André</i>
<i>Dumont</i>	<i>Vanessa</i>
<i>Grigolato</i>	<i>JH</i>
<i>Hymon</i>	<i>Jean-Christophe</i>
<i>Leonard</i>	<i>Julie</i>
<i>Nennen</i>	<i>Alain</i>
<i>Papart</i>	<i>Frédéric</i>
<i>Rimbaut</i>	<i>Nathalie</i>
<i>Rosier</i>	<i>Antoine</i>
<i>Tasiaux</i>	<i>Sylvie</i>
<i>Tonon</i>	<i>Francis</i>

• Pour la Commune d'Onhaye :

<i>Bastin</i>	<i>Christophe</i>	<i>Bourgmestre</i>
<i>Rouyre</i>	<i>Hélène</i>	<i>Echevine</i>
<i>Gérard</i>	<i>Arnaud</i>	<i>Echevin</i>
<i>Cox</i>	<i>Gérard</i>	<i>Pdt CPAS</i>
<i>Barreau</i>	<i>Julien</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Baudoin</i>	<i>Olivier</i>	<i>Conseiller</i>
<i>de Giey</i>	<i>Werner</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Bouchat</i>	<i>Dimitri</i>	<i>Conseiller</i>

• Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :

<i>Bachy</i>	<i>Myriam</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>Latour</i>	<i>Michaël</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>



Onhaye Développement Rural

Compte-rendu de la réunion d'Information et de Consultation Weillen, Salle de Giey, le mardi 7 décembre 2021

Présents : 22 personnes + 2 Agents FRW, voir liste en annexe

1. Accueil

Introduction par Monsieur Christophe BASTIN, Député-Bourgmestre. Il remercie les personnes présentes et excuse M. Werner de Giey.

2. Première partie : INFORMATION

Présentation et explication de « ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL » par Mme Myriam BACHY et Mr Michaël LATOUR, Agents de développement à la FRW.

Explication par les agents de développement de la FRW sur la démarche, le rôle des différents acteurs et les différentes étapes à suivre en mettant en évidence la participation citoyenne.

L'exposé s'est déroulé sur base d'une présentation Powerpoint projetée sur écran.

Il a été suivi d'un temps de questions/réponses.

Un participant s'interroge, vu l'expérience précédente d'Onhaye en matière de Développement Rural, quels sont les facteurs de réussite d'une telle opération ? Quelles leçons en tirer ?

M. Latour souligne deux points importants de réussite que sont la motivation de la population/de la CLDR et l'implication de l'administration communale et des élus locaux.

M. le Bourgmestre ajoute la patience et la persévérance (face aux lenteurs administratives) et encourage les personnes présentes à s'impliquer (notamment en posant leur candidature à la CLDR) même si ce sont des processus longs, cela représente un bénéfice non négligeable pour une petite commune.

Un participant demande si l'on va tirer un bilan de ce qui a été réalisé lors de la précédente opération ?

M. Latour répond que l'exercice sera réalisé lors de la première réunion de la CLDR et qu'un chapitre du Programme Communal de Développement Rural devra être consacré à l'opération précédente.

M. le Bourgmestre ajoute qu'il y a pas mal de nouveaux habitants et qu'il faut s'attendre et espérer de nouvelles idées.

Un participant demande pourquoi la Commune n'entreprend pas un PCDN ?

Mme Bachy répond que cet outil n'existe plus comme tel. Il n'y aura pas de nouveaux PCDN, c'est une décision de la Ministre Tellier. Cette dernière a développé un nouvel outil qui sera présenté lors de cette séance, l'appel à projets BioDiverCité.

3. Deuxième partie : CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en cinq temps distincts :

Le premier temps était consacré à la question : « Quand on vous dit « Vivre à Weillen », à quoi pensez-vous ? ». La question vise les habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leurs perceptions des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming autour des thématiques communales est effectué avec les participants.

Le deuxième temps était consacré à la question : « Moi Président de mon village...? ». Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet. Cette feuille, les participants la conservent tout au long de la soirée et peuvent s'en inspirer pour la suite des débats. Il est également demandé aux participants de reprendre sur cette feuille les « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Le troisième temps était consacré à la question « Vivre à Weillen aujourd'hui ? » La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat. Un résumé collégial reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé.

Le quatrième temps était consacré à la question « Vivre à Weillen demain ? » La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, ... Un résumé collégial reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces) est ensuite réalisé.

Un temps complémentaire était également destiné à présenter l'appel à projets BioDiverCité et à récolter des idées de projets « nature » à intégrer dans les futurs appels BioDiverCité.

Le cinquième temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.

Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur « Onhaye Développement Rural » ou sur la réunion en tant que telle.

3.1 « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

Suite au Brainstorming, les thèmes repris le plus fréquemment par les participants sont repris dans le nuage de mots ci-dessous :



3.2 « Moi Président de mon village... »

Suite aux réponses des participants sur une feuille prévue à cet effet, nous reprenons ici certaines décisions :

Moi Président,...

*Je voudrais qu'une solidarité s'installe entre tous les citoyens des villages.
Je ne voudrais pas être Président, je suis plutôt un acteur de terrain.
Je ferais la promotion des producteurs locaux et des activités du village.*

Je tiendrais la population informée sur l'état d'avancement du processus « développement rural ».

Je valoriserais le patrimoine naturel et bâti.

Je continuerais à développer le tourisme vert.

Je soutiendrais la vie associative et l'aide aux plus démunis.

Je remédierais à la vitesse excessive et fleurirais le village.

Je serais à l'écoute, juste et droit.

3.3 « Vivre à Weillen aujourd'hui ? »

Vivre à Weillen aujourd'hui	
<i><u>Positifs</u></i>	<i><u>Négatifs</u></i>
<ul style="list-style-type: none">- La tranquillité- « L'illustre » boucherie- La vie associative développée (sur l'entité)- La beauté du village- L'accueil et la bienveillance de l'administration communale- Le maintien des petites écoles (dans les autres villages)- Le foot d'Onhaye et le complexe sportif de Miavoye- L'existence (nouvelle) de la plaine de jeux, qui attire du monde- L'entraide entre certains voisins- La proximité et convivialité- La proximité de petits services (commerce à la ferme...)- Les familles qui se promènent et ramassent les détritiques, canettes...- Le patrimoine bâti et le petit patrimoine de qualité, à mettre en avant (la machine à eau, par exemple)	<ul style="list-style-type: none">- L'absence de boîte postale dans le village- Le manque de transports en commun- L'existence d'un charroi important de camions- Le manque d'entretien de certaines rues (rue du Tienne, notamment)- La vitesse sur certains axes (l'axe rue des Marronniers - rue des Communes, notamment)- La privatisation de sentiers communaux (impossibilité de faire des connexions sécurisées/alternatives)- Le manque de trottoirs- Le manque d'entretien à l'entrée des villages (bords de routes...)- La difficulté d'entretien du cimetière de Weillen (notamment le colombarium)- La difficulté d'accès au cimetière- Les dépôts de canettes (et autres dépôts sauvages) le long des routes (comment lutter contre ça?)- La couverture téléphonie mobile- Certains éléments du patrimoine pas suffisamment mis en valeur

Un participant met en avant la problématique de la rue du Tienne. Celle-ci avait fait l'objet d'un projet qui était même passé au Conseil Communal en 2016 mais depuis plus rien, malgré les nombreux rappels.

Un participant met en avant l'ancienne sablière de Weillen qui jouit d'une riche biodiversité.

3.4 « *Vivre à Weillen demain ?* »

Vivre à Weillen demain	
<u><i>Souhaits</i></u>	<u><i>Craintes</i></u>
<ul style="list-style-type: none"> - Faire revivre la brocante de Weillen (et le souper aux fromages) - Retrouver un « Comité organisateur (et donc des bénévoles et volontaires) » - Disposer d'un local adéquat pour l'association « Solidarité Walhéroise » - Conserver la biodiversité de qualité de Weillen (de la vallée du Flavion en règle générale) en comparaison avec les grandes plaines agricoles situées sur le plateau (bocages, haies...) - Sécuriser l'axe Onhaye-Weillen (Rue les Communes / rue des Marroniers) - Améliorer la couverture téléphonie mobile - Préserver le caractère rural du village 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la hausse des prix de l'immobilier (qui est un frein à l'installation des jeunes locaux) - Devenir un village dortoir ou qui ne vit que pour le tourisme - Perdre la qualité du cadre de vie et du paysage (implantation d'éoliennes par exemple) - Augmenter le charroi de camions (GPS et/ou taxe) - Accentuer la dangerosité de l'axe Onhaye-Weillen - L'état du pont - L'état de l'égouttage

3.5 Appel à projets BioDiverCité

La Ministre Tellier a lancé en avril dernier un appel à projets « BioDiverCité ». Dans le cadre de cet appel, les communes pouvaient rentrer une série de projets « nature » et bénéficier pour leur mise en œuvre d'un budget de 10.000€ (+ 2.000€ pour organiser la journée de l'arbre 2022). La commune a rentré 3 projets (ainsi que la semaine de l'arbre 2022) qui ont été acceptés et pourront donc être mis en œuvre. Il s'agit :

Fiche projet 1 - Création d'une mare naturelle dans une zone 'petits fruits' du verger communautaire

Fiche projet 2 - Création d'une prairie fleurie dans l'aire de jeux 'le Grand Jardin' de Weillen

Fiche projet 3 - Plantation d'une haie, de fruitiers et d'un alignement d'arbres au terrain de balle à Falaën

Cet appel à projets sera annuel, il est donc demandé aux participants de proposer des projets « nature » qui pourraient rentrer dans ce cadre et inspirer la commune pour le futur appel.

Différentes propositions sont faites :

- Planter des fruitiers à proximité de la plaine de jeux
- Organiser un potager partagé, des ruchers partagés...(mais quid du bénévolat ?)

3.6 « Des idées à faire partager ? »

Une participante demande d'ajouter une poubelle plus près des jeux sur l'aire de jeux existante.

Un participant exprime l'idée d'organiser une donnerie (ou une boîte à dons...). On pourrait peut-être, au niveau de l'administration communale, tenir un fichier (informatique ou autre) qui recenserait ce que les citoyens auraient à donner.

Une participante fait part du manque de locaux mis à disposition pour les associations (avec notamment un accès PMR). Il existe bien des salles dans les différents villages qui peuvent être mises à disposition mais celles-ci sont payantes même pour des associations de bénévoles sans but lucratif.

4. Explications sur les suites de l'ODR

Explications du déroulement futur de ONHAYE DEVELOPPEMENT RURAL par Mme Myriam BACHY et Mr Michaël LATOUR, agents de développement à la FRW.

Rappel du site web : www.onhayedeveloppementrural.info et réception des feuilles d'évaluation de la réunion.

Les agents de la FRW insistent sur la possibilité de compléter un formulaire en ligne (disponible sur le site web de l'opération), ils demandent aux participants de partager cette information avec les autres habitants et de faire fonctionner « le bouche à oreille ».

5. Clôture de la soirée par Madame l'Echevine

Madame Hélène ROUYRE, Echevine, remercie les participants pour cette soirée constructive et le fait d'avoir donné de leur temps et manifesté de l'intérêt pour la gestion communale et leur village. Elle les invite à poursuivre la démarche

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



Liste des participants :

• Mesdames et Messieurs :

<i>Audoor</i>	<i>Isabelle</i>
<i>Berghmans</i>	<i>Pauline</i>
<i>Buard</i>	<i>Danielle</i>
<i>de Beaufort</i>	<i>Henri</i>
<i>de Giey</i>	<i>Colette</i>
<i>DeGroot</i>	<i>Léon</i>
<i>Delobbe</i>	<i>Hervé</i>
<i>Elleboudt</i>	<i>Jean</i>
<i>Gaudriaux</i>	<i>Hubert</i>
<i>Jaspard</i>	<i>Philippe</i>
<i>Krutt</i>	<i>Francine</i>
<i>Lejeune</i>	<i>Christelle</i>
<i>Nennen</i>	<i>Alain</i>
<i>Scaillet</i>	<i>Vincent</i>
<i>Sohy</i>	<i>Daphné</i>
<i>Sohy</i>	<i>Etienne</i>
<i>Thomas</i>	<i>Danielle</i>

• Pour la Commune d'Onhaye :

<i>Bastin</i>	<i>Christophe</i>	<i>Bourgmestre</i>
<i>Rouyre</i>	<i>Hélène</i>	<i>Echevine</i>
<i>Barreau</i>	<i>Julien</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Bouchat</i>	<i>Dimitri</i>	<i>Conseiller</i>
<i>Baudry</i>	<i>Valérie</i>	<i>Administration communale</i>

• Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :

<i>Bachy</i>	<i>Myriam</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>Latour</i>	<i>Michaël</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>



Onhaye Développement Rural

Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?

Depuis les années 1990, la commune d'Onhaye voit sa population augmenter. Cette croissance démographique est soutenue par des soldes naturel et migratoire positifs, avec chaque année, l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire. Selon des projections démographiques, la commune devra prendre en compte des évolutions socio-économiques d'ici une quinzaine d'années, à savoir une augmentation et un vieillissement de la population d'ici 2034. Ces évolutions vont entraîner des répercussions sur les besoins des habitants, actuels et futurs, notamment sur l'offre en logements et les services.

A ce jour, l'offre en services apparaît relativement diversifiée, avec de nombreuses infrastructures participant au dynamisme des villages (nombreuses infrastructures scolaires et sportives, une bibliothèque, la récente ouverture d'une maison médicale, des salles et espaces mis à la disposition des habitants...). Un tissu associatif local conséquent permet également l'organisation de nombreuses activités de tout type (sport, culture, comités des jeunes) sur la commune d'Onhaye. Néanmoins, la vie associative semble s'essouffler avec un manque croissant du nombre de bénévoles et d'un point de vue général, un manque de visibilité des associations et de leurs activités.

Plusieurs faiblesses ont été pointées par les habitants, pouvant nuire à l'attractivité du territoire communal. Il a été cité la mauvaise connectivité, le manque de transports en commun, l'absence d'infrastructure pour personnes âgées, le manque de liens intergénérationnels et l'augmentation des prix immobiliers, pouvant nuire à l'accessibilité à la propriété des jeunes ménages.

Le renforcement de la convivialité et des espaces publics, le maintien et le développement de l'offre de services sont des axes prioritaires pour éviter que certains villages ne deviennent des « villages dorts ».



Extraits de l'analyse AFOM du diagnostic partagé :

Le diagnostic partagé (Partie 3) résulte de la confrontation entre l'analyse socio-économique du territoire et les souhaits de la population.

L'analyse AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) est une méthode destinée à établir un constat de la situation. Comme toute analyse, celle-ci présente certaines limites. Certains éléments pouvant être considérés, selon le point de vue adopté, comme des atouts ou des faiblesses.

	ATOUS	FAIBLESSES	
POPULATION	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Croissance démographique (+ 11,9 % depuis 1992) ◇ Solde naturel et migratoire majoritairement positifs entre 2010 et 2020 ◇ Jeune population (23,3 % de la population a moins de 20 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ 15 % de la population bénéficie de l'intervention majorée (bénéficiaires d'un remboursement plus élevé pour les soins de santé, les transports en commun et tarifs sociaux pour l'énergie) ◇ Population vieillissante 	
SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> ◇ 4 implantations scolaires (Anthée, Falaën, Onhaye et Sommière) ◇ Infrastructures sportives (Complexe sportif et associatif de Miavoye, Sportzone à Sommière) ◇ Récente ouverture de la Maison médicale ◇ Bibliothèque communale ◇ Crèches ◇ Salles et espaces mis à la disposition dans tous les villages ◇ Navette rurale ◇ Proximité avec les élus ◇ Taxation « raisonnable » 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Absence d'une salle des fêtes dans le centre du village d'Onhaye ◇ Manque d'une salle de grande capacité (capacité maximum actuelle : 100 personnes) ◇ Complexe de Miavoye isolé des villages alentours et accessible qu'en voiture ◇ Mauvaise connexion internet et mobile ◇ Manque de transports en commun (TEC et SNCB) ◇ Manque d'une maison de repos ◇ Manque de médecins ◇ Absence de locaux pour les jeunes ◇ Dégradation de la Sportzone d'Onhaye ◇ Absence de boîte postale à Weillen 	
ASSOCIATIONS	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Tissu associatif local important ◇ Organisation d'activités de tout type (sport, culture, comités des jeunes) ◇ Présence de salle/local pour les associations dans chaque village (excepté Serville) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque de locaux pour le stockage de matériel des associations ◇ Manque d'un endroit de rencontres pour les associations ◇ Manque de bénévoles ◇ Manque de visibilité des associations et de leurs actions ◇ Disparition des clubs sportifs (FC Sommière, club de balle pelote) 	



Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?

Les éléments repris en bleu sont issus de l'analyse socio-économique du territoire.

Les éléments repris en orange sont ressortis de la consultation.

Les éléments repris en vert se recoupent entre le diagnostic du territoire et la phase de consultation.

Cette liste ne se prétend pas exhaustive.

	OPPORTUNITÉS/SOUHAITS	MENACES/CRAINTES	DES REMARQUES ?
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Maintenir la jeune population sur le territoire ◇ Adapter et pérenniser l'offre de services au regard des mutations socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Peu d'encadrement quant à une population vieillissante ◇ Être attentif à ne pas délaisser certains publics précarisés ◇ Départ de la jeune population 	
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Améliorer la couverture réseau ◇ Installer la fibre optique partout sur la commune ◇ Disposer d'une maison de village/ d'une salle des fêtes à Onhaye ◇ Maintenir les personnes âgées sur la commune ◇ Maintenir et développer les infrastructures scolaires ◇ Maintenir une médecine de proximité ◇ Maintenir le TEC et la navette rurale ◇ Dédier un local pour les jeunes ◇ Adapter et pérenniser l'offre de services au regard des mutations socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Crainte pour les villages de devenir des villages « dortoirs » (signalé à Falaën, Onhaye, Serville, Anthée et Weillen) ◇ Isolement numérique au regard de la mauvaise connectivité ◇ Départ des aînés au regard du manque d'infrastructures (maison de repos) ◇ Perte d'attractivité du complexe de Miavoye par rapport aux difficultés d'accessibilité et à la dangerosité de la N915 pour se rendre sur le site 	
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Retrouver un comité organisateur, des bénévoles et des volontaires ◇ Attirer des jeunes de la commune dans les comités ◇ Maintenir le tissu associatif local ◇ Favoriser et encourager les fêtes de quartier ◇ Faire revivre la brocante de Weillen ◇ Mettre à disposition un local pour des initiatives et pour les associations à Sommière 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Ne pas résoudre la question de la diminution du bénévolat et le manque de relève 	



Extraits de l'analyse AFOM du diagnostic partagé :

	ATOUTS	FAIBLESSES	
COHÉSION SOCIALE ET ESPACES DE CONVIVIALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Commune dynamique aux villages vivants (Falaën, Sommière, Anthée et Onhaye) ◇ Esprit de village et familial conservé ◇ Échanges et convivialité entre les habitants ◇ Animations facilitant les liens sociaux (kermesse, Grand feu, Halloween...) ◇ Verger communautaire ◇ Présence d'espaces publics (à valoriser) ◇ Plaines de jeux (Anthée, Weillen) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque de plaines de jeux pour les enfants ◇ Absence d'une aire de jeux sécurisée à Serville ◇ Manque d'un endroit « fédérateur » et d'activités récurrentes ◇ Manque de liens intergénérationnels 	
LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ◇ 52 logements publics ◇ 4 logements familles nombreuses gérés par l'AIS ◇ 4 logements tremplins ◇ 2 logements de transit ◇ Augmentation de la part d'appartements parmi les nouvelles constructions, pouvant répondre aux besoins de publics spécifiques (jeunes ménages, ménages isolés) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Majorité des bâtiments érigés avant 1900 ◇ Augmentation des prix immobiliers ◇ Existence d'appartements entraînant un « turnover » dans les habitants et ne facilitant pas la cohésion sociale 	



Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?

OPPORTUNITÉS/SOUHAITS	MENACES/CRAINTES	DES REMARQUES ?
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Mener une réflexion sur l'aménagement de la place à Onhaye ◇ Ajouter des bancs ◇ Créer des liens avec et entre les villages, éviter le « chacun chez soi » ◇ Créer un évènement fédérateur sur l'entité d'Onhaye ◇ Revaloriser la zone autour du football en complémentarité avec l'activité sportive (parking, infrastructure d'accueil de stages verts, skate park) à Sommière ◇ Aménager la place d'Ostemerée ◇ Aménager le centre de Serville ◇ Aménager le site des terrains de pétanque à Onhaye en un espace convivial ◇ Disposer d'un poulailler partagé ◇ Disposer d'une zone de « rencontres » extérieure intergénérationnelle, à proximité du lotissement à Sommière ◇ A Serville, disposer d'un endroit pour se rassembler autre que l'église 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Être attentif à la place du village à Gérin (constitue aujourd'hui le parking de la salle plutôt qu'un endroit « rassembleur ») ◇ Disparition de la vie villageoise et des festivités ◇ Manque de transmission (culture/patrimoine) ◇ Disparition des liens intergénérationnels par manque de lieux de rencontres 	
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Diversification de l'offre en logements en vue de répondre aux besoins des différents types de ménages (jeunes ménages, ménages isolés) ◇ Renforcement de l'offre en logements en vue de répondre aux besoins de la population actuelle et future 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Augmentation temporelle du coût de l'immobilier, pouvant engendrer l'impossibilité éventuelle pour les jeunes de s'installer sur la commune ◇ Enjeux énergétiques et d'utilisation des bâtiments anciens 	



Dans l'analyse présentée dans ces pages, n'ont été repris que les éléments indispensables à une réflexion liée à :

Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?

Néanmoins, d'autres éléments pourraient également s'avérer intéressants dans le cadre de cette réflexion comme : les sentiers, l'agriculture, la nature, l'économie, les commerces, le patrimoine, le développement durable...

Ces éléments seront également présentés et débattus dans le cadre de deux autres Groupes de Travail organisés dans les prochains mois.

Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?

Les mardi 26 avril, 03 mai et 10 mai
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera infrastructures, espaces publics, logements, service, culture et convivialité...

Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye ?

Les mardi 31 mai, 07 juin et 14 juin
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera sentiers, agriculture, économie, commerces, patrimoine, développement durable...

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Les mardi 20 septembre, 04 octobre et 11 octobre
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera nature, environnement, paysage, urbanisme, tourisme et insécurité routière...

Valérie BAUDRY

Administration communale
Rue Albert Martin, 3
082/66.57.52
valerie.baudry@onhaye.be

Michaël LATOUR - Myriam BACHY

Fondation Rurale de Wallonie
071/66.01.90
m.latour@frw.be — m.bachy@frw.be

www.onhayedveloppementrural.info



Onhaye Développement Rural

Compte-rendu du groupe de travail

Comment garder des villages attractifs, dynamiques et conviviaux ?

Gérin, Salle Su'l-Wez, les mardi 26 avril, 3 et 10 mai 2022

MLa, MB, Philippeville, le 28 avril 2022

Première séance, le mardi 26 avril

Présents :

- 1 représentante du bureau IMPACT, auteur de PCDR
- 2 agents de la FRW, organisme d'accompagnement
- 2 intervenants extérieurs (représentante du CCR de Dinant et représentant de l'ATEPA)
- L'agent-relais communal
- 24 personnes (citoyens et élus)

⇒ voir liste en annexe

1. Accueil par M. le Député-Bourgmestre

Monsieur Christophe Bastin, Député-Bourgmestre, introduit la réunion.

2. Rapide rappel du fonctionnement des Groupes de Travail (GT)

Mme Myriam Bachy, agent de développement à la FRW, présente l'intitulé du GT, les thématiques qui y seront abordées (*infrastructures, espaces publics, accès au logement, services à la population, culture, social, convivialité...*) et le déroulement de ce GT sur 3 soirées.

3. Présentation des diagnostics thématiques par IMPACT

La présentation de Mme Loreena Thetiot, du bureau IMPACT, est accessible via : <https://www.onhayedveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

Questions/réponses :

- La question de l'emploi sera abordée plus spécifiquement au sein du 2^{ème} GT.
- Une analyse démographique par village est bien disponible et sera ajoutée dans le document.
- En matière de logement, des chiffres par village ne sont hélas pas disponibles.
- La taxe sur les logements permet de connaître le nombre de logements inoccupés, qui sont au nombre de 20 environ.
- Il serait intéressant d'avoir une actualisation du prix du terrain au m², même si cette donnée n'est pas facilement accessible.
- La salle de Falaën (qui va être rénovée) peut accueillir plus de 100 personnes.
- Ces dernières années, on assiste à une croissance démographique dans la plupart des villages (la plus élevée à Anthée, suivi de Sommière), excepté à Serville et à Onhaye. Dans ce dernier village, cela s'explique notamment par les départs du Domaine Mayeur François.

4. Présentation du Centre Culturel Régional de Dinant

La présentation de Mme Paula Santos, du Centre Culturel Régional de Dinant (CCR), s'axe surtout sur l'accès à la culture et le travail possible en région, sur les communes de l'arrondissement. Cette présentation est accessible via : <https://www.onhayedveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

M. Etienne Cleda, Inspecteur de la Culture pour la FWB, vient utilement compléter cette présentation en attirant l'attention sur les 4 secteurs/opérateurs à partir desquels il y a moyen de développer la Culture au niveau local, à savoir :

- Un Centre culturel local (CCL)
- La Lecture publique et les bibliothèques
- Un CEC (centre d'expression et de créativité)
- Une Maison des jeunes.

A ce jour, Onhaye n'a aucun opérateur reconnu ou agréé sur son territoire. Falaën dispose bien d'une bibliothèque mais qui fonctionne uniquement avec des bénévoles et n'est pas reconnue.

Pour une petite commune, il y a 2 façons de développer les actions culturelles :

- En partant d'un opérateur existant (ex : bibliothèque, à faire reconnaître). La bibliothèque provinciale et celles des communes avoisinantes peuvent constituer des partenaires.
- Il existe un dispositif d'extension de territoire pour les Centres culturels existants. Sachant qu'il y en a plusieurs à proximité (Dinant, Hastière, ...), il y aurait lieu d'entamer

des discussions avec eux (dès à présent s'il y a un souhait d'être repris dans le prochain contrat-programme d'un Centre culturel).

Questions/réponses :

- Onhaye étant située à un jet de pierre de Dinant, il va de soi que les habitants profitent de cette proximité. Les écoliers vont régulièrement au CCR, il y a une bonne collaboration avec l'équipe technique du CCR ...
Au niveau du Complexe de Miavoye, là les collaborations se font plus avec le CCL de Hastière (notamment pour des expositions).
- Des participants soulignent que la culture peut aussi venir dans les villages, vers les citoyens.
- Il est important que les enfants soient initiés pour se sentir légitimes plus tard dans les lieux culturels.
- Si une association est demandeuse d'un accompagnement par le CCR, la lourdeur technique de cet accompagnement sera étudiée (car l'équipe est fort sollicitée). Le but est de faire des actions pour le public, pour les habitants. Il faut s'y prendre suffisamment tôt car une programmation ça se prépare (celle de l'année prochaine est déjà bouclée).
- Une Maison des jeunes bénéficie de l'encadrement d'un animateur. Il en existe par exemple une à Yvoir et une à Ciney. Les Maisons de jeunes (MJ) sont des lieux d'accueil locaux. Elles réalisent des activités de type culturel, récréatif et sportif par et pour les jeunes. Leur public cible est la tranche d'âge des jeunes de 12 à 26 ans.
- Un lien est à faire entre art et patrimoine, l'art pouvant être une façon de mettre en valeur le patrimoine.

5. Présentation « l'importance de la qualité des espaces publics »

La présentation de M. Laurent Sevrin, du service ATEPA de la FRW, est accessible via : <https://www.onhayedevveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

Questions/réponses :

- Un participant insiste sur l'aspect ilot de chaleur (dû au tarmac), qui n'a pas été abordé.
- Ces projets sont souvent coûteux. Actuellement, il y a lieu de s'orienter plus vers des projets sobres et de moyenne envergure.

6. Questions, débats et premières réflexions

Un temps de parole a été donné à la suite de chaque intervention. Un dernier temps de parole est donné aux participants :

- Une personne met en évidence le problème du manque de propreté (mégots, canettes, ...) qui n'est pas très convivial.
- Outre le financement de projets par la politique du Développement Rural (DR), le fait de figurer dans un PCDR peut aider à obtenir d'autres financements, auprès d'autres

Ministres. Des exemples sont donnés en séance.

7. Remise du document de travail et suites

Mme Myriam Bachy, agent de développement à la FRW, rappelle les intitulés des 3 GT, les thématiques qui y seront abordées et l'agenda des réunions (voir le toutes-boîtes distribué récemment).

Elle termine en présentant la suite du processus (réunions de GT qui seront suivies d'une série de réunions de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), approbation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) par le Conseil Communal puis par le Gouvernement wallon et enfin la concrétisation des projets (avec la CLDR).

M. Christophe Bastin, Bourgmestre, conclut la réunion.

M. Michaël Latour, agent de développement à la FRW, distribue le document de travail qui servira lors des 2 prochaines réunions.

Plus d'informations sur : <https://www.onhayedveloppementrural.info/>

Deuxième séance, le mardi 03 mai

Présents :

- M. Christophe Bastin, Bourgmestre
- 2 agents de la FRW, organisme d'accompagnement
- 15 personnes

⇒ voir liste en annexe

1. Accueil par M. le Député-Bourgmestre

Monsieur Christophe Bastin, Député-Bourgmestre, introduit la réunion. Il prévoit de se mettre en retrait pour ne pas influencer les propositions qui seront émises. Il reste néanmoins à disposition s'il y a des questions.

La question est posée de savoir si la Commune a une idée des moyens financiers qui pourront être mis à disposition pour réaliser des projets. M. Bastin répond que dans le cadre de l'ancien PCDR, le Développement rural a constitué une source de financement importante pour la Commune. Des projets ont pu être réalisés à hauteur de 10 millions, avec une participation financière de la Commune de l'ordre de 2 millions d'€. Un avantage est que la Commune n'est pas trop endettée, elle pourra donc réaliser des projets et dégager des moyens aussi pour son second PCDR. Il faut cependant se rendre compte que la Région wallonne est hyper-endettée et que « le temps des vaches grasses » est terminé !

2. Travail en sous-groupes de travail

Les participants sont invités à se répartir en sous-groupes de travail sur base des 5 sous-thématiques identifiées à savoir :

- **Population**
- **Services**
- **Associations**
- **Cohésion sociale et espaces de convivialité**
- **Logement.**

2.1 Révision de l'analyse AFOM et validation des enjeux

Les participants sont invités dans un 1^{er} temps à se pencher sur l'analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités/souhaits, Menaces/craintes reprise dans le document de travail distribué lors de la première séance. Ils sont, en sous-groupes, invités à faire leurs remarques, analyses, commentaires sur cette analyse AFOM en se concentrant plus particulièrement sur leur sous-thématique.

Une feuille A3 reprenant les enjeux proposés à ce stade par l'auteur de PCDR est disposée sur chaque table. Les participants sont invités à en prendre connaissance et à les valider.

Un temps est ensuite consacré pour le rapport de chaque sous-groupe aux autres.

De manière générale, les participants se retrouvent dans l'analyse proposée.

- ⇒ *Le document de travail contenant l'analyse AFOM est disponible sur : <https://www.onhayedveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html> (ou sur demande).*

2.2 Travail sur les objectifs et les projets

Selon la technique du « world café », les participants sont invités dans un second temps à définir des objectifs de développement et des projets concernant la thématique de leur sous-groupe.

Ils sont ensuite invités à changer de thématique, afin de prendre connaissance des travaux effectués par le groupe précédent et de compléter ces travaux. Ainsi de suite à 5 reprises.

A la fin de la séance, chaque sous-groupe a ainsi pu exprimer des objectifs et des projets sur les 5 sous-thématiques identifiées.

- ⇒ *Des tableaux reprenant les résultats du GT (objectifs et projets présentés selon les 5 sous-thèmes) à l'issue de cette séance et de celle qui suivra figurent en pages 8 et suivantes de ce compte-rendu.*
- ⇒ *Concernant la bibliothèque de Falaën, la question est posée de savoir s'il est possible de devenir une antenne d'une autre bibliothèque (reconnue). Le souhait est également d'en savoir plus sur les critères et la procédure de reconnaissance.*

3. Conclusion de la soirée

M. Latour remercie les participants et leur explique comment va se dérouler la troisième séance. Toutes les réflexions de cette 2^{ème} séance seront reprises, mises en page et proposées pour validation et amendement. Chaque sous-groupe retrouvera donc sa feuille avec son sous-thème complété avec les propositions des autres sous-groupes.

Un nouveau travail en sous-groupe permettra d'aller plus loin dans l'affinement des propositions et de se prononcer déjà sur l'un ou l'autre projet « coup de cœur ».

Un document sera remis en fin de réunion afin d'évaluer le travail du GT et de permettre aux personnes intéressées par une candidature à la CLDR de faire savoir leur intérêt en la matière.

M. Bastin conclut la séance et invite les participants à se retrouver mardi prochain, en proposant d'ici là d'en parler autour d'eux et de proposer à des voisins ou connaissances de rejoindre le GT.

Troisième séance, le mardi 10 mai

Présents :

- M. Christophe Bastin, Bourgmestre
- 2 agents de la FRW, organisme d'accompagnement
- 11 personnes

⇒ voir liste en annexe

1. Répartition des participants en sous-groupes de travail

Les participants se regroupent autour de la thématique qu'ils avaient traitée en premier lieu lors de la dernière séance. Chacun retrouve donc sa table, son thème et son sous-groupe de la semaine précédente.

Sur chaque table est disposé un tableau complété par les agents de la FRW (en fonction des apports de la réunion du 3 mai). Chaque sous-groupe peut donc y retrouver ce qu'il avait proposé, mais aussi ce que les autres sous-groupes avaient ajouté au fur et à mesure de la réunion.

2. Suite du travail en sous-groupes

Le travail en sous-groupes s'effectue en 4 temps :

- 1) Prise de connaissance du document : les participants sont invités à lire le document (tableau présentant les objectifs et projets pour le thème en question) figurant sur leur table, de manière à se replonger dans leur thème de départ et à prendre connaissance des apports des autres sous-groupes.
- 2) Poursuite du travail, pour aller plus loin :
 - Si des objectifs ne sont pas suivis de projets, les personnes sont invitées à s'interroger et voir ce qui pourrait être proposé concrètement
 - Inversement, s'il y a des projets qui n'ont pas d'objectif, ils sont invités à s'interroger sur l'objectif poursuivi et à le mentionner
 - Les participants peuvent aussi préciser des choses, les clarifier, en ajouter, en amender, ...
- 3) Sélection de 2 projets « Coup de cœur » : les membres de chaque sous-groupe sont invités à identifier (entourer) dans la colonne des projets les 2 projets qui leur paraissent les plus prioritaires pour le développement d'Onhaye et la qualité de vie de ses habitants.
- 4) Un 'retour' est ensuite effectué. Successivement, chaque rapporteur présente, pour son thème, la colonne des projets. Les participants des autres sous-groupes peuvent alors interagir, questionner, compléter...

Les tableaux présentés ci-dessous sont le résultat du travail de réflexion en sous-groupes au cours des 2 réunions menées (GT1/2 et GT1/3) :

Thème « Services » :

Objectifs	Quelques mots sur l'objectif	Projets	Quelques mots sur le projet
Améliorer l'accessibilité des services existants	<i>Accès aux bâtiments (principaux pôles : bibliothèque, maison médicale, centre sportif, églises, ...), aux parkings, déplacements, navettes</i>	Aménagement de rampes d'accès PMR vers les lieux publics (maison médicale, églises, ...)	
		Création d'au moins 2 places de parkings pour les moins valides par endroit public	
			<i>Les églises sont des atouts</i>
Faire de la bibliothèque un véritable pôle culturel rural / Créer un pôle culturel		Amélioration de la visibilité de la bibliothèque	
		Vérification à faire : voir si elle pourrait constituer une sorte d'antenne d'une autre bibliothèque déjà reconnue	
		Mise en œuvre de la procédure de reconnaissance par la FWB	<i>Les avantages étant de pouvoir avoir une personne fixe qui y travaille, des plages horaires plus accessibles pour le public</i>
		Réflexion à avoir sur un emplacement plus optimal	<i>Un espace plus grand serait intéressant mais son départ de Falaën pourrait poser problème car les 4 bénévoles qui y travaillent sont de ce village</i>

		Développement des projets à la bibliothèque	<i>et l'aménager en conséquence (ex : théâtre de marionnettes, conférences-débats, animations diverses + salle informatique pour tout public, ...)</i>
Faciliter les rencontres au sein de chaque village		Installation de « bancs halte » pour les piétons, les habitants (jeunes et âgés) qui souhaitent se rendre visite, ...	
		Aménagement d'endroits extérieurs agréables et conviviaux, avec des bancs « haltes » pour tous.	
		Mise à disposition d'un local dans chaque village, notamment à Serville (qui en est dépourvu)	<i>Trouver un local convivial et qu'il y ait des traces de chaque association villageoise dans ce local (valves ...)</i>
Donner l'opportunité à la jeunesse de développer son autonomie, la solidarité, ...		Mise sur pied d'un mouvement de jeunesse (patro, scouts, ...), à Miavoye par exemple (entre Onhaye et Hastière)	
		Facilitation de l'installation et du suivi des camps des mouvements de jeunesse sur l'entité (par la désignation d'un Monsieur « Camps » communal ?)	

Disposer sur l'entité d'une meilleure connexion internet et mobile	<i>Différencier connexion internet et connexion mobile, la connexion internet étant prioritaire</i>		
Gérer la mobilité		Aménagement d'un parking pour camions	
		Aménagement d'un parking pour le co-voiturage équipé d'une prise de recharge et d'un parking pour les vélos	<i>Localisation par exemple au SPAR ou au terrain de football</i>

Thème « Cohésion sociale et Espaces de convivialité » :

Objectifs	<i>Quelques mots sur l'objectif</i>	Projets	<i>Quelques mots sur le projet</i>
Valoriser les déchets	<i>Verts et autres</i>	Fabrication de compost avec les déchets de pelouses	
		Réflexion à mener sur comment utiliser et valoriser le compost (dans le jardinage, vergers, fleurs)	
		Explication sur le fonctionnement du compost lors d'une journée portes ouvertes au jardin partagé/verger communautaire	
Faire en sorte que chaque village dispose d'au moins un espace public convivial, avec une	<i>A ce jour, Gérin et Serville n'en ont pas</i>	Aménagement de la place de Gérin en conservant son caractère rural	<i>Intégrer le devant de l'église, l'ancien jeu de balle et le devant de la salle. Quid du parking ?</i>

végétalisation de l'espace, du petit mobilier public, au minimum quelques jeux, ... En aménager dans ceux qui n'en disposent pas			<i>Végétaliser une partie de la place. Installer une petite fontaine (pour apporter un peu de fraîcheur), des bancs, poubelles, un abri/kiosque? ...</i>
		Aménagement d'un espace extérieur avec une plaine de jeux, à la rue des Brebis à Gérin	
		Plus d'espaces de détente/de convivialité, avec des bancs, poubelles, tables, sans oublier la végétation (verdure, fleurs aux alentours)	
		Création d'une structure couverte (halle, kiosque...)	<i>Où ? Place d'Onhaye, par exemple</i>
		Création d'un espace vert en dessous des platanes devant la place d'Onhaye	<i>Avec des bancs par exemple</i>
		Réaménagement de l'ancien terrain de basket de Sommière « à la Spêche »	<i>Y mettre des arbres, bancs, marquages au sol pour les enfants, espace BBC couvert + un point d'eau et refaire les 2 terrains de pétanque</i>
		Aménagement de petits points d'eau sur les places de villages	
		Création d'un skate-park itinérant (1 mois dans chaque village, par exemple)	
		Installation de posters géants représentant les villages d'autrefois. Faire un parcours dans les villages	
		Aménagement de la place d'Ostemerée	<i>Quelques bancs, une table, de la verdure, pelouse, jeux (Molky, Kubb, Slackline ?)</i>

		Réglementation du stationnement autour des places qui seraient aménagées	
Mener une série d'actions citoyennes visant à garder des villages dynamiques, attractifs, conviviaux ET PROPRES		Participation au concours du Plus beau village fleuri	
		Sensibilisation/incitation des habitants à faire des parterres, pour embellir les villages	<i>Action qui peut entraîner une plus grande sociabilité entre villageois</i>
		Création d'un poulailler partagé	
		Mise sur pied d'un groupe de joueurs de jeux de société, de boules, de cartes	<i>Existe déjà sur Onhaye Ps : Rejoint le projet proposé dans le thème « Associations »</i>

Thème « Associations » :

Objectifs	Quelques mots sur l'objectif	Projets	Quelques mots sur le projet
Faciliter l'accès aux locaux existants	<i>Souhait de posséder les clés, pour toutes les générations, accès PMR...</i>		
Disposer et/ou créer plus de locaux	<i>Pour rassembler les jeunes et les moins jeunes, à concevoir comme des lieux « de partage », de rassemblement, de réunion, pour recréer du lien, pour que les associations puissent se retrouver sans devoir payer des charges, etc... (des endroits fédérateurs pour tisser des liens). Mise à</i>	Création d'une salle des fêtes sur Onhaye	<i>Une salle de grande capacité</i>
		Achat et aménagement de l'Intermarché (en salle communale ou autre)	
		Aménagement du hall de stockage de Gérin, pour toutes les associations	

	<i>disposition idéalement d'un dans chaque village, pour renouer des liens entre chaque comité et chaque village. Jeunes, 3x20...</i>		
Créer des liens entre les comités		Création d'un espace intérieur où toutes les « jeunesses » pourraient se réunir	<i>Il faudrait voir les possibilités déjà présentes sur la commune</i>
		Mise sur pied d'un « comité des associations »	<i>Composé de représentants des différents comités de la commune afin de dialoguer, s'entraider...</i>
		Création d'un cadastre/registre des activités (au sens large) possibles sur la commune, disponible sur internet et/ou en version papier	<i>Cela existe déjà en partie dans le « P'tit Walhérois »</i>
Faire reconnaître le Syndicat d'initiative et développer ses contacts avec les touristes	<i>Le SI n'est pas officiellement reconnu</i>	Mise à disposition d'un local pour le SI	
		Mise en œuvre de la procédure de reconnaissance	
		Création d'une Chorale	<i>La commune pourrait apporter la mise à disposition d'un local</i>
		Création d'un groupe de joueurs de jeux de société dans la commune	<i>Un groupe de joueurs de cartes existe déjà sur Onhaye La demande se fait plus sur un « rajeunissement et une diversification » des jeux proposés (ne pas se limiter aux cartes), voire des joueurs. Miser sur l'intergénérationnel ? La commune pourrait apporter la mise à disposition d'un local</i>

		Création d'une vesti-boutique sociale	À la commune ? Mise à disposition d'un local ? Géré par qui ?
--	--	---------------------------------------	---

Thème « Population »

OBJECTIFS	Quelques mots d'explication sur l'objectif	PROJETS	Quelques mots d'explication sur le projet
Faciliter l'installation d'habitats légers	<i>De type tiny house, habitats alternatifs</i>	Mise à disposition d'un terrain	
		Equiperment du terrain : raccordement au gaz/électricité/...,	
		Facilitation des démarches administratives	
		Maîtrise (communale) de la législation en la matière	
Maintenir la population jeune et âgée dans nos villages		Installation d'une maison de repos	<i>Plutôt un espace de vie partagé et adapté</i>
		Création d'emplois	<i>En lien avec le troisième âge</i>
		Création d'activités culturelles	<i>En lien avec le troisième âge</i>
Adapter et pérenniser l'offre de services		Mise en place d'un service de « brico-dépannage »	<i>En partenariat avec le CPAS (art 60), afin d'aider la population âgée précarisée pour des petits travaux + aspect formatif pour des personnes émargeant au CPAS</i>

Développer l'entraide		Création d'un Service d'Echanges Local	<i>(Ex : 1h de couture contre 1h de jardinage contre 1h de ...)</i>
Augmenter la fréquence (passages) des bus durant la journée et le week-end	<i>+ des navettes « by night »</i>		
		Création d'une école des devoirs entre personnes âgées et jeunes (en décrochage scolaire) pour soulager les parents au niveau scolaire	<i>Pour ce service, se focaliser sur les ATL, s'occuper des jeunes en décrochage c'est un vrai métier, ce service devrait être rendu par les écoles</i>
Former les aînés aux nouvelles technologies	<i>Avec l'aide des jeunes, par exemple</i>	Echanges en matière d'informatique, dans une salle communale, avec des PC de la RW	<i>Dimension intergénérationnelle de ce projet</i>
		Création d'un « starter pack » pour les nouveaux habitants	<i>Par exemple : brochure qui présente Onhaye, ses commerces, ses associations, etc.</i>
		Création d'une charte de la ruralité	

Thème « Logement »

Objectifs	Quelques mots sur l'objectif	Projets	Quelques mots sur le projet
Simplifier les démarches administratives pour avoir accès à un logement décent	<i>PMR, célibataires, ... Cf. logements sociaux réservés aux familles, même ne venant pas de la commune</i>		
Créer de nouveaux types d'habitats	<i>Des logements adéquats, adaptés pour certains publics (aînés, jeunes, PMR, personnes seules, ...)</i>	Création d'habitations partagées intergénérationnelles	<i>Exemple : loyer moins cher et entraide en contrepartie</i>
		Définition d'un cadre pour l'habitat léger	
		Création/installation d'une maison de repos sur l'entité	<i>Ou de logements et services adaptés aux personnes âgées</i>
		Mise à disposition de terrains / de logements adaptés à un public cible	
Informers les citoyens via l'impression et/ou la diffusion de brochures thématiques sur le logement		Création/diffusion de brochures	<i>Ex : comment créer un logement modulable en fonction de l'évolution des ménages ?</i>

Quelques compléments quant aux remarques des participants sur les projets et à l'identification des projets « coups de cœur » :

- **Thème « Services » :**

- L'objectif de disposer sur l'entité d'une meilleure **connexion internet et mobile** est approuvé mais les participants ont du mal à formuler un projet, d'autant plus que ce n'est pas de la compétence communale (si ce n'est via des contacts avec les opérateurs).
- Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - **L'aménagement d'endroits extérieurs agréables et conviviaux avec des bancs « haltes » pour tous.**
 - **Faire de la bibliothèque un véritable pôle culturel.**

- **Thème « Cohésion sociale et Espaces de convivialité » :**

- Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - **L'aménagement et l'embellissement des places de villages ;**
Avec l'installation de posters géants (photos avec les villages autrefois...), voire de panneaux informatifs digitaux, destinés à égayer et à apporter des infos en boucle.
Une proposition est de s'interroger sur la spécificité de ces places et voir si on pourrait réaliser des petits aménagements sur chaque place de village de l'entité afin de les embellir et les rendre moins minérales. Une végétalisation est proposée, ainsi que des photos anciennes, des petites fontaines, du mobilier public, ... Il faudrait essayer d'arriver à une cohésion, une cohérence visuelle dans ces aménagements.
L'objectif serait de mettre en valeur UN espace dans CHAQUE village.
 - **La création d'un groupe de joueurs de jeux de société ;**
Avec des jeux plus actuels (autres que des cartes) et pas uniquement des 3x20.
Des salles communales peuvent être mises à disposition (notamment celle qui se trouve au-dessus de la bibliothèque), du moins s'il y a un certain nombre de participants (ces salles doivent être gérées en 'bon père de famille' et on ne va pas les chauffer l'hiver pour 4 personnes).
Une soirée test pourrait être mise sur pied, pour voir l'intérêt que suscite ce projet, dont un des buts est d'augmenter la convivialité.
La bibliothèque dispose d'une armoire avec des jeux qui sont mis en location.

- **Thème « Associations » :**

- A la question de savoir ce qu'est au juste une **vesti-boutique** et qui gère ce type de boutique, il est répondu qu'il s'agit d'un magasin de vêtements de seconde main géré par le CPAS. Ce type de projet a déjà existé à Onhaye mais il n'a pas tenu. Il faut se rendre compte que cela nécessite de rémunérer une personne à mi-temps pour parfois très peu de clientèle, Onhaye n'ayant pas assez de population pour que ça fonctionne. Il faudrait alors trouver une autre formule, quelque chose de moins coûteux.

- Idem en ce qui concerne la mise sur pied d'un **comité des associations** (regroupant des représentants de diverses associations et comités des 7 villages, pour se coordonner), ça a déjà existé par le passé mais c'est compliqué de tenir dans la durée car ce sont toujours les mêmes personnes qui sont sollicitées et au bout d'un moment ça s'essouffle. On pourrait malgré tout envisager de le rebooster.
- Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - **La création d'une salle des fêtes (de grande capacité) sur Onhaye ;**
*Idéalement pas dans le centre du village.
Là où il y a du parking, en-dessous du football.
De plus il y a une belle vue.
Il y a un terrain communal à cet endroit.*
 - **La reconnaissance du Syndicat d'Initiative, pour tous les avantages qui en découlent ;**
*Notamment la mise à disposition d'un local (envisager un local partagé).
Afin de pouvoir accueillir les touristes dans un lieu où ils ont toute la documentation utile. Un gros problème de visibilité de ce qui existe est soulevé, il ne faut pas se limiter aux draines.
La reconnaissance, cela nécessite un minimum d'heures d'ouverture, notamment le week-end et donc du personnel à payer (coût récurrent).
Envisager une association avec une commune voisine (il y a déjà eu un projet avec Anhée, mais le Bourgmestre d'Onhaye n'a pas été suivi quand il a fallu prendre la décision). C'est envisageable aussi avec Hastière.*
- **Thème « Population » et thème « Logement » :**
 - Le GAL Tiges et Chavées aurait édité une brochure sur le **logement modulable** en fonction de l'évolution du ménage dans le temps (à se procurer !)
 - Une série de petites actions peuvent être réalisées sans financement extérieur. C'est le cas par exemple de l'élaboration d'une **charte de convivialité (charte sur la vie en milieu rural)**. Des exemples existent dans d'autres communes et seraient aisément transposables à Onhaye.
 - Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - **L'installation d'une maison de repos, résidence-services ou d'autres logements adaptés pour les aînés ;**
*L'idée est de trouver une formule permettant aux personnes âgées de continuer à vivre à Onhaye.
Quel que soit le logement, veiller au niveau technique à l'acoustique.*
 - **La mise à disposition d'un terrain adapté/équipé pour accueillir de l'habitat léger de type tiny-house, etc. ;**
*Dans une zone spécialement dédiée.
Etre attentif à ne pas refaire un 'ghetto'.*

3. Explications sur la suite

M. Latour revient sur la suite du déroulement de l'Opération de Développement Rural, à savoir :

- Dans un 1^{er} temps : Les 2 futurs GT, dont le prochain est programmé ce printemps (31/05, 07 et 14/06). On y parlera de sentiers, d'agriculture, d'économie, commerces, patrimoine, développement durable, ...
- Dans un 2^{ème} temps : La constitution d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et les travaux de cette CLDR : approbation des objectifs, définition des projets, priorisation de ces projets ... pour déboucher sur une approbation du PCDR par le Conseil communal (qui reste le maître d'oeuvre, la CLDR étant une commission d'avis).

M. Latour termine la réunion en invitant les participants à compléter un formulaire d'évaluation de ce GT et permettant aussi de préciser son intérêt à participer à la future CLDR.

Il est rappelé que le PV de ce 1^{er} GT sera bientôt disponible sur le site web.

4. Conclusion de la soirée

M. le Bourgmestre remercie les participants pour ces trois soirées fructueuses.

Pour le prochain GT, il va envisager avec le Collège d'offrir un verre en fin de réunion, ce qui permet un moment de convivialité. Cette pratique avait dû être abandonnée en période de Covid.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



Liste des participants :

	Nom	Prénom	26-avr	03-mai	10-mai
1	Arroyo	Joseph	x		
2	Barreau	Julien	x		
3	Bastin	Christophe	x	x	x
4	Berthe	Lucie	x	x	x
5	Bouchat	Dimitri	x		
6	Cléda	Etienne	x		
7	Crépin	Philippe	x	x	x
8	Delchambre	Françoise	x	x	x
9	Frerotte	Colette	x	x	
10	Gardin	Claudine		x	
11	Gilson	Guy	x		
12	Hauchecorne	Koen	x	x	x
13	Haulin	Colette	x	x	x
14	Jaspard	Philippe	x		
15	Lefebvre	Ilan	x		
16	Leonard	Julie	x	x	x
17	Posty	Jean-Claude	x	x	x
18	Rosier	Antoine	x	x	x
19	Rouyre	Hélène	x	x	x
20	Scailteur	Hervé	x	x	x
21	Scohy	Isabelle	x		
22	Scohy	Pierre	x	x	
23	Ska	Jean-Yves		x	
24	Van Puyenbroeck	Marianne	x		
25	Vieuxtemps	Didier	x	x	x



Pour l'organisme d'accompagnement :

Bachy	<i>Myriam</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
Latour	<i>Michaël</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>

Pour l'auteur de programme :

Thietot	<i>Loreena</i>	<i>IMPACT S.A.</i>
----------------	----------------	--------------------

Pour le Centre Culturel de Dinant :

Santos	<i>Paula</i>
---------------	--------------

Pour l'Assistance Territoire Patrimoine:

Sevrin	<i>Laurent</i>
---------------	----------------



Onhaye Développement Rural

Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye ?

Onhaye apparaît comme une commune « pédestre », avec son réseau de promenades important et fortement apprécié par la population. Attentive à la qualité de ses sentiers, la commune souhaite développer une mobilité douce sur l'ensemble de son territoire, notamment à travers son projet de création de maillage de voies lentes et vertes entre les 7 villages de la commune. Ce type de projet répond notamment au manque de liaisons douces sécurisées, soulevé lors des consultations villageoises.

La commune connaît également le développement des circuits courts alimentaires (marché hebdomadaire, marché du terroir, vente directe à la ferme, productions locales commercialisées dans les magasins). La population souhaite soutenir cette économie locale via la promotion des producteurs locaux et la transformation des produits du terroir. Cette économie est soutenue par la présence de plusieurs commerces de proximité (boucherie, boulangerie, glacier, SPAR). Représentant un réel atout pour le dynamisme des villages, la population regrette toutefois un manque de commerces et aimerait voir émerger de nouvelles initiatives (épicerie coopérative, commerces ambulants). De plus, l'économie locale peut s'appuyer sur un nombre d'entreprises important (297 entreprises recensées en 2020 dont 17,2 % font partie du secteur de la construction). La commune d'Onhaye veut les soutenir via la création d'une zone économique à Anthée de 8 hectares, destinée à accueillir des entreprises artisanales, des surfaces commerciales et le développement de nouveaux logements. Ce projet d'envergure facilitera notamment la création de nouveaux emplois. En effet, avec un ratio d'emploi intérieur de 30,4 %, le territoire walhérois voit une partie de ses travailleurs aller sur des pôles d'emploi importants à proximité (Dinant, Namur).

La commune d'Onhaye se caractérise aussi pour son patrimoine local de qualité, notamment le village de Falaën, labellisé comme l'un des plus beaux villages de Wallonie, mais aussi ses sites et monuments classés. La population a conscience de la beauté du patrimoine local mais considère qu'il n'est pas assez valorisé.

Enfin, la population aimerait voir se développer une stratégie communale en matière de réchauffement climatique et d'énergie propre. Comment tendre vers un développement durable et écologique ? Plusieurs pistes de projets ont été proposées lors des réunions de consultation, à savoir le placement de panneaux photovoltaïques sur les toits agricoles et la création d'une coopérative. Notons que la commune de Onhaye est déjà engagée dans une dynamique énergétique, à travers son service « énergie » ou encore l'opération transcommunale « Rénov'Énergie ». Un projet d'implantation de 5 éoliennes est également en cours de réflexion entre Anthée et Dinant.

Ainsi, le développement de la mobilité douce, des circuits courts alimentaires, d'une économie de proximité et des initiatives énergétiques et durables participent activement à la transition d'un territoire. Comment impulser encore plus cette dynamique sur le territoire de la commune d'Onhaye ? Par quels moyens et quelles actions ?



Extraits de l'analyse AFOM du diagnostic partagé :

Le diagnostic partagé (Partie 3) résulte de la confrontation entre l'analyse socio-économique du territoire et les souhaits de la population.

L'analyse AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) est une méthode destinée à établir un constat de la situation. Comme toute analyse, celle-ci présente certaines limites. Certains éléments pouvant être considérés, selon le point de vue adopté, comme des atouts ou des faiblesses.

	ATOUS	FAIBLESSES	
MOBILITÉ DOUCE ET DE LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Réseau de sentiers existant (104 kilomètres balisés répartis sur 18 chemins de promenades et 76 kilomètres dédiés à 5 circuits VTT) ◇ Potentiel de promenades ◇ Projet de création d'un maillage de voies lentes entre les 7 villages de la commune, tout en valorisant le patrimoine naturel ◇ Label commune « pédestre » 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque de liaisons douces sécurisées 	
AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Agriculture encore bien présente sur le territoire communal (47 exploitations recensées en 2020) ◇ Marché hebdomadaire tous les dimanches ◇ Marché du terroir d'avril à octobre ◇ Vente directe dans plusieurs fermes locales ◇ Produits locaux commercialisés dans certains magasins 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Baisse du nombre d'exploitations agricoles (- 35 % depuis 2000) 	
COMMERCES	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Quelques commerces de proximité (glacier, boulanger, Intermarché, boucherie) ◇ Le petit commerce local qui s'est organisé « chez Gilles » 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque de commerces de proximité (dépôt de pain, dépannage) ◇ Absence de commerce dans certains villages 	



Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye ?

Les éléments repris en bleu sont issus de l'analyse socio-économique du territoire.

Les éléments repris en orange sont ressortis de la consultation.

Les éléments repris en vert se recoupent entre le diagnostic du territoire et la phase de consultation.

Cette liste ne se prétend pas exhaustive.

	OPPORTUNITÉS/SOUHAITS	MENACES/CRAINTES	DES REMARQUES ?
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Réhabiliter certains sentiers/connexions ◇ Mettre en valeur le patrimoine (panneaux didactiques, photos) en lien avec les promenades 		
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Développement des circuits courts alimentaires ◇ Capturer la plus-value agricole ◇ Mise en valeur/transformation des productions locales ◇ Réaliser une marche gourmande par mois ◇ Disposer d'un poulailler partagé ◇ Relancer la distillerie du Val d'Os 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Être attentif à la place de l'agriculture dans le village de Gérin 	
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Développer de nouveaux commerces ◇ Disposer d'une épicerie coopérative ◇ Mettre en place du commerce ambulancier ◇ Retrouver un « bistrot » de village à Sommière ◇ Fédérer les artisans et commerçants, faciliter les synergies ◇ Le fait de ne pas avoir de commerce évite certaines nuisances (circulation) 		



Extraits de l'analyse AFOM du diagnostic partagé :

	ATOUTS	FAIBLESSES	
ÉCONOMIE ET EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> ◇ 297 entreprises recensées en 2020 (+ 28,6 % par rapport à 2010) ◇ Importance du secteur de la construction (17,2 % des entreprises) et de l'agriculture/sylviculture (15,8 % des entreprises) ◇ Projet d'une zone artisanale économique (ZAE) à Anthée ◇ Indicateurs d'emplois favorables (taux de chômage en baisse) ◇ 258 travailleurs salariés en 2019 ◇ 363 emplois indépendants en 2020 ◇ Agence Locale pour l'Emploi (ALE) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Ratio d'emploi intérieur faible : Dinant et Namur étant les pôles d'emploi à proximité attirant les habitants de la commune d'Onhaye ◇ Absence de parc d'activités 	
PATRIMOINE	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Falaën, l'un des plus beaux villages de Wallonie ◇ Patrimoine bâti (Château de Fontaine, villa romaine) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque de valorisation des lieux-dits (pas toujours très connus) ◇ Manque de transmission (culture/patrimoine) 	
DEVELOPPEMENT DURABLE ET ECOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Service communal « énergie » ◇ Opération « Rénov'Energie » aux côtés des communes d'Anthée, Dinant, Hastière et Houyet ◇ Projet d'implantation de 5 éoliennes entre Anthée et Dinant 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ 	



Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye ?

	OPPORTUNITÉS/SOUHAITS	MENACES/CRAINTES	DES REMARQUES ?
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Arrivée de nouvelles entreprises avec la future ZAE ◇ Création de futurs emplois avec la future ZAE 		
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Mise en valeur du patrimoine historique (Montaigle/Château-ferme et crypte de l'église de Falaën) et éléments du petit patrimoine (machine à eau) ◇ Valoriser la chaussée romaine d'Anthée (le Lion d'Anthée) 		
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Aller vers un développement durable et écologique ◇ Développer un projet pilote en matière d'énergie propre : panneaux photovoltaïques sur les toits agricoles, création d'une coopérative ◇ Inciter et sensibiliser les gens à consommer moins ◇ Eduquer et sensibiliser aux économies d'énergie et à la propreté ◇ Préserver un climat « favorable » à tous 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Implantation d'éoliennes (quid de l'impact paysager ?) 	



Dans l'analyse présentée dans ces pages, n'ont été repris que les éléments indispensables à une réflexion liée à :

Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye ?

Néanmoins, d'autres éléments pourraient également s'avérer intéressants dans le cadre de cette réflexion comme : la nature, les paysages, l'urbanisme, le tourisme...

Ces éléments seront également présentés et débattus dans le cadre d'un autre Groupe de Travail organisé à l'automne.

Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?

Les mardi 26 avril, 03 mai et 10 mai
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera infrastructures, espaces publics, logements, service, culture et convivialité...

Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye ?

Les mardi 31 mai, 07 juin et 14 juin
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera sentiers, agriculture, économie, commerces, patrimoine, développement durable...

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Les mardi 20 septembre, 04 octobre et 11 octobre
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera nature, environnement, paysage, urbanisme, tourisme et insécurité routière...

Valérie BAUDRY

Administration communale
Rue Albert Martin, 3
082/66.57.52
valerie.baudry@onhaye.be

Michaël LATOUR - Myriam BACHY

Fondation Rurale de Wallonie
071/66.01.90
m.latour@frw.be — m.bachy@frw.be

www.onhayedevoloppementrural.info



Onhaye Développement Rural

Compte-rendu du groupe de travail

Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye?

Gérin, Salle Su'l-Wez, les mardi 31 mai, 07 et 14 juin 2022

MLa, MB, Philippeville, le 2 juin 2022

Première séance, le mardi 31 mai

Présents :

- 1 représentante du bureau IMPACT, auteur de PCDR
- 2 agents de la FRW, organisme d'accompagnement
- 1 intervenante extérieure (agent FRW, pour l'intervention sur l'agriculture)
- L'agent-relais communal
- 16 personnes (citoyens et élus)

⇒ voir liste en annexe

1. Accueil par M. le Député-Bourgmestre

Monsieur Christophe Bastin, Député-Bourgmestre, introduit la réunion.

2. Rapide rappel du fonctionnement des Groupes de Travail (GT)

Mme Myriam Bachy, agent de développement à la FRW, présente l'intitulé du GT, les thématiques qui y seront abordées (*sentiers, agriculture, économie, commerces, patrimoine, développement durable...*) et le déroulement de ce GT sur 3 soirées.

3. Présentation des diagnostics thématiques par IMPACT

La présentation de Mme Loreena Thetiot, du bureau IMPACT, est accessible via : <https://www.onhayedveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

Questions/réponses/remarques :

- Deux corrections sont à apporter au document en ce qui concerne les commerces : la boulangerie Gaspart n'existe plus et il y aura lieu d'ajouter dans le diagnostic l'existence de l'Intermarché situé à Anthée.
- Deux participants soulignent le problème à terme des éoliennes, leur impact sur le paysage, le fait qu'elles ne seraient pas rentables et qu'il y aurait des soucis (surtout avec Luminus). Pour l'instant, il n'y a pas d'éolienne sur le territoire d'Onhaye, cela est dû à la proximité de la base militaire de Florennes.
- Plusieurs participants relèvent le fait que les routes sont très dangereuses pour y circuler en vélo, surtout quand on va vers Hastière.
- Le Développement Durable (DD) ne doit pas se limiter à la question de l'énergie. C'est ainsi que le DD sera abordé aussi lors du GT3.
- Il est précisé que les panneaux photovoltaïques et les panneaux solaires thermiques, ce n'est pas la même chose.
- La possibilité de bio-méthanisation de la matière fécale du bétail, pour produire notamment du carburant, est évoquée. On précise que cela a un coût qui serait conséquent.

4. Diffusion de la vidéo « Cap sur le patrimoine rural »

Cette capsule explicative a été réalisée par l'équipe ATEPA (Assistance Territoire et Patrimoine) de la FRW et invite à la découverte du patrimoine rural.

Elle est accessible via :

<https://www.onhayedveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

Questions/réponses/remarques :

- L'idée est émise de laisser quelque chose aux générations futures et que le patrimoine existant, ça peut toujours servir (y penser quand on travaillera sur les projets à mettre en œuvre).
- La question de la bonne intégration de l'habitat nouveau dans l'habitat ancien est soulevée et pourra être traitée plus spécifiquement dans le cadre du GT3 qui abordera le thème de l'urbanisme. Le souhait est de rénover/mettre du contemporain dans l'ancien tout en ayant un nouvel habitat bien intégré.
- Concernant la restauration du patrimoine, l'importance de s'adresser à des professionnels de la restauration est mise en avant. L'Institut du Patrimoine wallon peut fournir des adresses. Ex : la restauration des murs en pierre sèche (fort présents à Onhaye).

5. Présentation « Commune et agriculture »

La présentation de Mme Céline Lemaire, agent de développement à la FRW, s'axe sur ce qu'une commune peut faire pour son agriculture et ses agriculteurs.

Elle est accessible via :

<https://www.onhayedevveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

Questions/réponses/remarques :

- Le syndicat agricole propose des articles « clé sur porte » que les communes peuvent diffuser dans leur bulletin communal, via leur site web ou autre...
- Une participante explique que le GAL Pays des Condruses a développé un projet dénommé « Point Vert ». Il s'agit du premier espace test wallon dédié à des personnes souhaitant lancer une activité professionnelle en maraîchage ou en horticulture. Cet espace test est situé à Strée, dans la commune de Modave qui a mis à disposition du GAL un site de plusieurs hectares. Des parcelles sont mises à disposition des candidats entrepreneurs pour une à trois saisons. Pour en savoir plus : <https://www.galcondruses.be/realisations/point-vert-espace-test-maraicher/>
- Le GAL Pays des Condruses a aussi développé un projet de hall de stockage, avec des chambres froides ... Pour en savoir plus : <https://www.galcondruses.be/realisations/hall-relais-agricole/>
- Les charrois agricoles ont fort évolué et la nécessité est évoquée d'interroger les agriculteurs lors de la réfection de voiries.
- L'idée d'élaborer une Charte de la Ruralité est émise. Si ce projet est retenu suite au travail de la CLDR, des exemples de chartes réalisées ailleurs pourront être fournies par la FRW.

6. Diffusion de la vidéo « Loos-en-Gohelle, une commune en transition »

Cette vidéo présente l'exemple de développement d'une commune française de 7.000 habitants. Autrefois l'un des plus importants centres de production de charbon du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, Loos est devenu un pôle d'expérimentation de la transition énergétique aujourd'hui largement, et même internationalement, pris en exemple.

Ce reportage, diffusé dans le cadre de l'émission de la RTBF « Alors, on change ? » montre bien à la fois l'importance de partir du contexte local et des atouts existants, mais aussi d'avoir une action couplée de la commune avec une implication de ses habitants.

Elle est accessible via :

<https://www.onhayedevveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

Questions/réponses/remarques :

- Il y a aussi pas mal de communes belges qui sont aujourd'hui « en transition ».
- La législation est différente en France et en Belgique. Le fait de taxer l'énergie verte en Belgique, ça peut être un fameux frein.
- Une série de bâtiments communaux sont déjà équipés de panneaux photovoltaïques.
- Il est temps d'aller vers un autre modèle, vers une Communauté d'énergie.

- A Viroinval (Vierves-sur-Viroin), M. Daniel Coulonval propose du CNG (carburant au gaz comprimé) produit grâce au fumier de ses vaches. Des participants se demandent s'il s'agit du bon projet au bon endroit ?!

7. Questions, débats et premières réflexions

Un temps de parole a été donné à la suite de chaque intervention. Un dernier temps de parole est donné aux participants :

- Une personne met en évidence l'importance des liens avec les communes voisines, notamment (mais pas uniquement) au niveau touristique. Comment faire pour être attractif, faire monter les visiteurs de Maredsous à Onhay (question à aborder aussi dans le cadre du 3^{ème} GT qui s'axera notamment sur le thème du tourisme). C'est le cas également pour les chemins, qui doivent être aménagés aussi pour les visiteurs et pas uniquement pour les habitants d'Onhay (but utilitaire + but de loisir).
- Au niveau des commerces, l'importance de conserver une boulangerie est soulignée. Ce serait bien d'avoir un repreneur pour la boulangerie Gaspard.
- En termes de mobilité, quand on voit le nombre d'heures durant lesquelles certaines voitures restent sans bouger, on pourrait imaginer un système de voitures privées partagées, avec mutualisation/assurances. Il est rappelé que la 1^{ère} station Cambio avait vu le jour à Dinant, qu'à l'époque ça n'avait pas fonctionné, mais que ça pourrait être à nouveau imaginé. Un système bus + vélo pourrait aussi être réfléchi.
- La gastronomie/les restaurants est un secteur sur lequel on pourrait travailler, celle-ci attirant les touristes.

8. Remise du document de travail et suites

Mme Myriam Bachy, agent de développement à la FRW, rappelle les intitulés du GT en cours et de celui à venir, les thématiques qui y seront abordées et l'agenda des réunions (voir le toutes-boîtes distribué).

Elle termine en présentant la suite du processus (réunions de GT qui seront suivies d'une série de réunions de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), approbation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) par le Conseil Communal puis par le Gouvernement wallon et enfin la concrétisation des projets (avec la CLDR).

M. Christophe Bastin, Bourgmestre, conclut la réunion.

M. Michaël Latour, agent de développement à la FRW, distribue le document de travail qui servira lors des 2 prochaines réunions.

Plus d'informations sur : <https://www.onhayedveloppementrural.info/>

Deuxième séance, le mardi 07 juin

Présents :

- M. Christophe Bastin, Bourgmestre
 - 2 agents de la FRW, organisme d'accompagnement
 - 12 personnes
- ⇒ voir liste en annexe

1. Accueil par M. le Député-Bourgmestre

Monsieur Christophe Bastin, Député-Bourgmestre, introduit la réunion.

2. Travail en sous-groupes de travail

Les participants sont invités à se répartir en 4 sous-groupes de travail, sur base des 4 enjeux identifiés, à savoir :

- **Le développement de la mobilité douce entre les villages** (piétons, cyclistes, ... mobilité utilitaire ou mobilité de loisirs)
- **Le soutien et la promotion des acteurs économiques locaux** (commerces, agriculteurs, ... économie circulaire, économie sociale, ...)
- **La valorisation du patrimoine local** (patrimoine au sens large, pas uniquement le petit patrimoine, ça peut aussi être le patrimoine immatériel)
- **L'inscription du territoire dans la transition écologique et énergétique** (en sachant que la transition s'appuie aussi sur d'autres thématiques, qui seront abordées notamment dans le GT3).

A partir de ces 4 enjeux, les sous-thèmes suivants sont abordés : sentiers, agriculture, économie, commerces, patrimoine, développement durable ...

2.1 Révision de l'analyse AFOM et validation des enjeux

Les participants sont invités dans un 1^{er} temps à se pencher sur l'analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités/souhaits, Menaces/craintes reprise dans le document de travail distribué lors de la première séance. Ils sont, en sous-groupes, invités à faire leurs remarques, ajouts et corrections sur cette analyse AFOM.

Les documents de travail mis à disposition de chaque sous-groupe reprennent notamment l'enjeu proposé à ce stade par l'auteur de PCDR. Les participants sont invités à le compléter/rectifier si nécessaire et à le valider.

Un temps est ensuite consacré pour le rapport de chaque sous-groupe aux autres.

De manière générale, les participants se retrouvent dans l'analyse proposée.

- ⇒ *Le document de travail contenant l'analyse AFOM est disponible sur : <https://www.onhayedevveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html> (ou sur demande). Concernant les remarques émises sur cette AFOM, elles sont communiquées à l'auteur de PCDR (bureau Impact) afin qu'il mette à jour son diagnostic.*
- ⇒ *Concernant l'enjeu relatif à la mobilité douce, les participants demandent qu'on précise :*
 - *qu'il peut s'agir de mobilité quotidienne (utilitaire) ou de loisirs*
 - *qu'il peut s'agir de mobilité entre les villages de l'entité mais aussi vers et depuis les communes limitrophes.*

2.2 Travail sur les objectifs et les projets

Selon la technique du « world café », les participants sont invités dans un second temps à définir des objectifs de développement et des projets concernant la thématique/l'enjeu de leur sous-groupe.

Ils sont ensuite invités à changer de thématique, afin de prendre connaissance des travaux effectués par le groupe précédent et de compléter ces travaux. Ainsi de suite à 4 reprises.

A la fin de la séance, chaque sous-groupe a ainsi pu exprimer des objectifs et des projets sur les 4 sous-thématiques/enjeux identifiés.

- ⇒ *Des tableaux reprenant les résultats du GT (objectifs et projets présentés selon les 4 enjeux/4 sous-thèmes) à l'issue de cette séance et de celle qui suivra figurent en pages 9 et suivantes de ce compte-rendu.*
- ⇒ *Une participante demande si des personnes absentes jusqu'ici peuvent encore s'exprimer par rapport aux thèmes déjà abordés. La réponse est oui. Pour ce faire, les walhérois peuvent prendre contact avec la FRW ou venir en parler à l'issue d'une prochaine réunion de GT.*
NDLR : la consultation en tant que telle prendra fin à la Toussaint.

3. Conclusion de la soirée

Mme Bachy remercie les participants et leur explique comment va se dérouler la troisième séance. Toutes les réflexions de cette 2^{ème} séance seront reprises, mises en page et proposées pour validation et amendement. Chaque sous-groupe retrouvera donc sa feuille avec son sous-thème complété avec les propositions des autres sous-groupes.

Un nouveau travail en sous-groupe permettra d'aller plus loin dans l'affinement des propositions et de se prononcer déjà sur l'un ou l'autre projet « coup de cœur ».

Des explications seront données sur la suite du processus (3^{ème} GT à la rentrée), ainsi que sur la CLDR.

Les personnes intéressées peuvent accéder aux présentations et vidéos, ainsi qu'au PV du 1^{er} GT en allant sur le site web <https://www.onhayedeveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

Mme Bachy conclut la séance et invite les participants à se retrouver mardi prochain, en proposant d'ici là d'en parler autour d'eux et de proposer à d'autres habitants de rejoindre le GT.

Troisième séance, le mardi 14 juin

Présents :

- M. Christophe Bastin, Bourgmestre
- 2 agents de la FRW, organisme d'accompagnement
- 13 personnes

⇒ voir liste en annexe

1. Répartition des participants en sous-groupes de travail

Les participants se regroupent autour de l'enjeu/thématique qu'ils avaient traité en premier lieu lors de la dernière séance. Chacun retrouve donc sa table, son thème et son sous-groupe de la semaine précédente.

Sur chaque table est disposé un tableau complété par les agents de la FRW (en fonction des apports de la réunion du 7 juin). Chaque sous-groupe peut donc y retrouver ce qu'il avait proposé, mais aussi ce que les autres sous-groupes avaient ajouté au fur et à mesure de la réunion.

2. Suite du travail en sous-groupes

Le travail en sous-groupes s'effectue en 4 temps :

- 1) Prise de connaissance du document : les participants sont invités à lire le document (tableau présentant les objectifs et projets pour l'enjeu/thème en question) figurant sur leur table, de manière à se replonger dans leur thème de départ et à prendre connaissance des apports des autres sous-groupes.
- 2) Poursuite du travail, pour aller plus loin :
 - Si des objectifs ne sont pas suivis de projets, les personnes sont invitées à s'interroger et voir ce qui pourrait être proposé concrètement
 - Inversement, s'il y a des projets qui n'ont pas d'objectif, ils sont invités à s'interroger sur l'objectif poursuivi et à le mentionner
 - Les participants peuvent aussi préciser des choses, les clarifier, en ajouter, en amender, ...
- 3) Sélection de 2 projets « Coup de cœur » : les membres de chaque sous-groupe sont invités à identifier (entourer) dans la colonne des projets les 2 projets qui leur paraissent les plus prioritaires pour le développement d'Onhaye et la qualité de vie de ses habitants.
- 4) Un 'retour' est ensuite effectué. Successivement, chaque rapporteur présente, pour son thème, la colonne des projets. Les participants des autres sous-groupes peuvent alors interagir, questionner, compléter...

Les tableaux présentés ci-dessous sont le résultat du travail de réflexion en sous-groupes au cours des 2 réunions menées (GT2/2 et GT2/3) :

Thème « Valorisation du PATRIMOINE local » :

OBJECTIFS	<i>Quelques mots d'explication sur l'objectif</i>	PROJETS	<i>Quelques mots d'explication sur le projet</i>
Faire connaître et reconnaître le petit patrimoine		Promotion des chapelles et potales, par des cérémonies religieuses ou autres	<i>Religieuses par exemple pour honorer le Saint de la Paroisse, ou plus folkloriques...</i>
		Valorisation des fouilles du site d'Anthée (villa romaine), par l'installation de panneaux à proximité	<i>Comme les reproductions de cartes postales anciennes de Falaën installées sur des pignons de maisons</i>
		Poursuite de la remise en état des anciennes machines à eau	<i>Voire étudier la possibilité de produire du courant avec</i>
		Installation de panneaux explicatifs du petit patrimoine	<i>Le but est d'attirer l'attention sur les éléments du petit patrimoine remarquable, d'en repérer dans chaque village (le relevé existe) ex : épis de toit, faitage... et d'expliquer notamment leur usage, de mettre en évidence des spécificités locales Amener à la fois les habitants et les touristes/visiteurs à découvrir, repérer ce petit patrimoine</i>

		Valorisation de la crypte de l'église de Falaën, par l'installation d'une vitre blindée et d'un éclairage adapté	<i>Où se trouve les tombes de la famille de Coppin (membre fondateur du premier gouvernement belge)</i>
		Valorisation du retable de Saint Walhère	<i>Actuellement en rénovation, il raconte la légende de St Walhère et date de plusieurs siècles</i>
Conserver une identité urbanistique		Harmonisation des exigences urbanistiques et définition de règles qui respectent le caractère et les spécificités, l'identité des villages	<i>A respecter au maximum Surtout dans les cœurs de village</i>
Respecter le paysage dans les projets urbanistiques		Respecter les périmètres d'intérêts paysagers relevés par l'asbl ADESSA (et la CCATm)	<i>Par exemple les lignes de crêtes, points de vue, vue sur château... Attention aux nouvelles constructions, éoliennes ou autres qui pourraient bloquer la vue</i>
Valoriser l'artisanat		Elaboration d'un répertoire des artisans	<i>Qui pourrait prendre place dans un kit de bienvenue pour les nouveaux habitants</i>
		Création d'une vitrine des artisans	<i>Sorte d'exposition permanente sur l'artisanat local, qui pourrait prendre place dans un lieu communal et qui donnerait une visibilité sur ce que les artisans locaux peuvent faire</i>
		Mise en place de panneaux	<i>A proximité des sentiers, par exemple, qui expliqueraient quels artisans on peut trouver et dans quels villages</i>

Inclure les citoyens dans l'entretien et la mise en valeur du petit patrimoine	<i>Sensibiliser le voisinage à l'entretien, l'embellissement, la valorisation de son patrimoine L'idée est d'imaginer une collaboration entre la commune et des groupements d'habitants prêts à contribuer à cet entretien</i>	Fleurissement du patrimoine (et des habitations)	<i>Pour mettre en évidence et en valeur le patrimoine bâti et non bâti (départ de sentier, par exemple)</i>
		Mise en place d'un concours façade fleurie	
		Restauration de la chapelle de Gérin	<i>Malheureusement, il s'agit d'un bien privé (et en indivision), sur propriété privée !</i>
Créer des synergies entre le patrimoine, les sentiers et le tourisme	<i>Le tourisme peut constituer une ressource économique, notamment en matière d'emplois et d'HORECA</i>	Mise sur pied (poursuite) de balades patrimoniales à thèmes, avec panneaux didactiques	<i>Sur le thème des ponts, des chapelles et potales, des châteaux, de la chaussée romaine, des fermes, des drèves...</i>
		Développement de la signalisation numérique du patrimoine	<i>QR code, Facebook...</i>
		Inclusion du patrimoine faunistique (animaux) dans le patrimoine local	<i>Avec la création et la pose de panneaux didactiques sur la faune des différents lieux (bois, sentiers, bâtiments cf. chauve-souris, chouettes, ...) Un projet de ce type est déjà prévu, près de l'ancienne carrière, entre Onhaye et Weillen</i>

Thème « Soutien et promotion des ACTEURS ECONOMIQUES locaux (agriculteurs, commerces...) » :

Objectifs	Quelques mots sur l'objectif	Projets	Quelques mots sur le projet
Améliorer l'entente entre agriculteurs et non agriculteurs (aider à l'acceptation des agriculteurs et à la compréhension des réalités du monde agricole)	<i>Certains citoyens sont vite dérangés par les « nuisances » des agriculteurs</i>	Organisation de plus de journées « Fermes ouvertes »	<i>A l'attention des habitants de la commune (qu'y cultive-t-on ?...)</i>
		Elaboration d'une Charte de la ruralité	<i>A destination notamment des nouveaux habitants (dans un pack de bienvenue par exemple)</i>
Etre une commune pro-active pour ses commerçants, artisans et agriculteurs	<i>En aidant à l'installation de commerces manquants par exemple</i> <i>Au niveau de leurs achats, les citoyens se tournent, dans la grande majorité, plus vers les grandes surfaces dans les villes avoisinantes, il faudrait donc les inciter à consommer plus local</i>	Constitution d'un kit de bienvenue pour les nouveaux habitants	<i>Reprenant la liste des commerces, des artisans, des producteurs, une carte des promenades... A ne pas réserver uniquement aux nouveaux habitants</i>
		Création d'une Agence de Développement Local (ADL)	
		Création d'une structure d'aide à l'installation de producteurs locaux	<i>Par exemple de futurs maraichers, via la mise à disposition « d'espaces-test » (s'inspirer du projet Point Vert du GAL Pays des Condruses)</i>
		Révision des critères d'attribution d'éventuelles terres agricoles communales	<i>Dans le cadre de la réforme du bail à ferme, par exemple. Priorité aux petits agriculteurs bio par exemple mais faut-il opposer les agricultures ?</i>
		Aide à l'installation d'artisans	<i>Soutien dans les démarches administratives et aide à la pérennisation par exemple</i>

		Promotion d'un système coopératif (pour accroître les heures d'ouverture des commerces locaux ...)	
		Engagement des agriculteurs vers une production locale	<i>Les agriculteurs doivent avoir une certaine assurance quant au fait que ça suivra au niveau des achats (il est fait référence aux consommateurs qui ont quitté les petits producteurs après le confinement et sont revenus à leurs habitudes d'achat d'avant !)</i>
		Promotion du commerce ambulancier	<i>Boucher, boulangerie, légumes, brasseur ...</i>
		Création d'une halle	<i>Pour que les différents producteurs se regroupent et créent des synergies entre eux Halle de vente, pour attirer les producteurs Quid de l'Intermarché ? Est-il concevable de le reconverter en halle ou autre, pour les commerces locaux ou une coopérative ? Il y a un local à l'ancienne poste d'Anthée prévu comme vitrine du terroir et qui sert uniquement aux réunions de la Confrérie La Commune a bien un projet de ce type, prévu sur la place d'Onhaye. Il en est à ses balbutiements et pourrait peut-être se concrétiser via l'appel à projet (récent) « Cœur de village »</i>

		Mise à disposition d'une infrastructure de télétravail adaptée	
		Mise à disposition dans chaque village d'un local pour que les rencontres entre citoyens/les réunions soient possibles	<i>Vu que la viabilité économique des bistrotts est difficile. Accès à tout public, toutes les générations.</i>
		Réhabilitation de certains bâtiments existants au lieu de les détruire	<i>Quid de l'Intermarché (qui n'existe que depuis 12 ans et va être démoli !) et de certains bâtiments agricoles dont la fonctionnalité n'est plus remplie</i>
		Création d'une salle polyvalente culturelle	<i>Qui pourrait servir également de structure de commercialisation des produits locaux</i>

Thème « Inscription du territoire dans la TRANSITION écologique et énergétique » :

Objectifs	Quelques mots sur l'objectif	Projets	Quelques mots sur le projet
Développer la production énergétique locale et la partager, en visant l'autonomie énergétique	<i>Atteindre si possible l'autonomie énergétique pour nos 3.300 habitants</i>	Réalisation d'une étude : <ul style="list-style-type: none"> - du potentiel énergétique des 47 agriculteurs (biomasse) présents sur le territoire - du chiffre de la dépendance (demande) énergétique des citoyens - des isolations des anciens bâtiments (déperdition de chaleur) - ... 	<i>Manque de chiffres à ce niveau. Que faudrait-il pour que 3.300 habitants tendent vers une autonomie au niveau énergétique ? Idée de Communauté d'énergie (à quelle échelle ça doit se réfléchir ?)</i>
		Mise sur pied une éolienne communale/coopérative	
		Installation de panneaux photovoltaïques communaux/coopérative citoyenne	<i>Sur les toits des hangars agricoles, par exemple</i>
		Obligation de placement de panneaux photovoltaïques dans le nouveau bâti	
		Mise en œuvre du potentiel biomasse	<i>Suite à l'étude</i>

		Encouragement à la production énergétique via « Rénov Energie »	<i>C'est déjà le cas via l'installation de panneaux photovoltaïques</i>
		Prime à l'installation d'une citerne d'eau de pluie	<i>Bâtiments individuels et collectifs</i>
		Insertion d'informations sur Rénov Energie et d'autres documents dans le pack ou kit à destination des habitants	
Disposer d'un éclairage public intelligent et limiter l'éclairage des bâtiments publics			
Limiter l'artificialisation (bétonisation...) des sols	<i>Pour limiter le ruissellement et les ilots de chaleurs</i>		
Tendre vers le zéro déchet		Sensibilisation/incitation des commerçants et des consommateurs aux économies d'emballage	<i>En favorisant le vrac, la découpe par exemple</i>
		Installation d'un repair-café	
		Incitation et formation au zéro déchet	

Thème « Développement de la MOBILITE DOUCE (piétons, cyclistes...) quotidienne et de loisirs, entre les villages et vers les communes voisines » :

Objectifs	Quelques mots sur l'objectif	Projets	Quelques mots sur le projet
Améliorer les liaisons douces intra-communales et avec les pôles voisins	<i>Dinant - Onhaye - Hastière</i>	Amélioration du balisage	
		Marquage au sol pour les deux roues	
		Création de pistes cyclables	
Améliorer la sécurité sur nos routes	<i>Respect des usagers faibles, des limitations de vitesses</i>	Amélioration du marquage au sol, pour sécuriser les voiries	<i>Notamment la visibilité dans le noir</i>
		Mise en zone 30 des cœurs de villages (uniquement) lors des vacances scolaires (quand les enfants sont en congé)	<i>Quid ? Pourquoi pendant les vacances ? Pourquoi ne pas cibler certaines rues ? Là où les jeunes se trouvent (pas forcément dans les centres).</i>
		Installation de panneaux d'interdiction C3 « Excepté circulation locale » dans les villages	<i>Du moins ceux qui ne sont pas traversés par une grande route, pour empêcher les GPS de diriger les camions vers ces villages</i>
Poursuivre le soutien communal apporté au groupe sentiers et faire respecter le passage sur les sentiers	<i>Vérifier notamment qu'il n'y a pas d'entraves (par des riverains, des agriculteurs, ...)</i>	Recours aux différents moyens modernes (Internet, FB, bulletin communal ...) pour informer à ce sujet	
Se servir de la mobilité douce pour valoriser le patrimoine		Création d'une boucle vélo qui relie les 7 villages	

		Installation de panneaux didactiques	<i>Et interdire le parking à certains endroits, notamment devant l'église de Falaën</i>
		Installation de parkings à vélo aux endroits stratégiques avec recharges électriques	<i>Horeca, TEC...</i>
		Installation de points de repos/bivouacs	<i>Bancs, ombrages, fontaines</i>
		Dialogue avec Dinant pour l'installation d'un système de voitures partagées	<i>Cambio, par exemple</i>
		Conception de systèmes originaux, par exemple pour le transport de 2 roues	<i>Exemple des porte-vélos sur les bus Suisses</i>

Quelques compléments quant aux remarques des participants sur les projets et à l'identification des projets « coups de cœur » :

- **Thème « Patrimoine local » :**
 - Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - ***La pose de panneaux didactiques/explicatifs du petit patrimoine***
 - ***Le « fleurissement » du patrimoine (et des habitations).***

- **Thème « Acteurs économiques locaux (agriculteurs, commerces, ...) » :**
 - Une demande est de ne pas chercher à confronter les différents types d'agriculture (elles ont toutes leur place)
 - Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - ***L'élaboration d'une charte de la ruralité. A insérer notamment dans le pack de bienvenue aux nouveaux habitants***
 - ***La création d'une halle. Il faudrait sans doute différencier une structure polyvalente située au centre de village avec une dimension plus touristique et une structure plus commerciale.***

- **Thème « Transition écologique et énergétique » :**
 - Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - ***L'étude du potentiel énergétique, de la dépendance énergétique, ...***
 - ***L'incitation aux économies d'emballages.***

- **Thème « Mobilité douce (piétons, cyclistes...) » :**
 - Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - ***Le marquage au sol et la création de pistes cyclables ... pour améliorer la sécurité des deux roues sur les routes***
 - ***L'installation de parkings à vélo aux endroits stratégiques et de points de repos avec bancs, ombrage, ...***

3. Explications sur la suite

Mme Bachy revient sur la suite du déroulement de l'Opération de Développement Rural, à savoir :

- Dans un 1^{er} temps : Le dernier GT, programmé à la rentrée (20/09, 04 et 11/10). On y parlera de nature, environnement, paysage, urbanisme, tourisme, insécurité routière, ...
- Dans un 2^{ème} temps : La mise sur pied d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et les travaux de cette CLDR (approbation des objectifs, définition des projets, priorisation de ces projets) à partir des propositions émises lors des réunions de consultation et des réunions de GT, ceci pour déboucher sur une approbation du PCDR par le Conseil communal, puis par le Gouvernement wallon.

Mme Bachy termine la réunion en invitant les participants à compléter un formulaire d'évaluation de ce GT et permettant aussi de préciser (si ce n'est déjà fait) son intérêt à participer à la future CLDR.

Il est rappelé que le PV de ce 2^{ème} GT sera bientôt disponible sur le site web.

4. Conclusion de la soirée

M. le Bourgmestre remercie les participants pour ces trois soirées fructueuses et les invite à boire un verre, afin de permettre un moment de convivialité. (Cette pratique avait dû être abandonnée en période de Covid).

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



Liste des participants :

	Nom	Prénom	31-mai	07-juin	14-juin
1	Barreau	Julien	x		
2	Bastin	Christophe	x	x	x
3	Berthe	Lucie			x
4	Bouchat	Dimitri	x	x	x
5	Cléda	Françis	x	x	
6	Crépin	Philippe	x		x
7	de Giey	Werner	x		x
8	Delchambre	Françoise	x	x	x
9	Delhalle	Vincent	x		x
10	Elleboudt	Jean	x	x	x
11	Frerotte	Colette	x	x	x
12	Hauchecorne	Koen	x	x	
13	Haulin	Colette		x	
14	Papart	Frédéric	x		
15	Posty	Jean-Charles	x	x	x
16	Scailteur	Hervé		x	x
17	Scohy	Pierre	x	x	x
18	Scohy	Isabelle		x	x
19	Tarbe	Anne-Laure	x	x	
20	Vieuxtemps	Didier	x	x	x



Pour l'organisme d'accompagnement :

Bachy	<i>Myriam</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
Latour	<i>Michaël</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
Pilati	<i>Matteo</i>	<i>Fondation rurale de Wallonie</i>

Pour l'auteur de programme :

Thietot	<i>Loreena</i>	<i>IMPACT S.A.</i>
----------------	----------------	--------------------

Pour l'administration communale :

Baudry	<i>Valérie</i>
---------------	----------------

Pour l'intervention « Agriculture et Communes » :

Lemaire	<i>Céline</i>
----------------	---------------



Onhaye Développement Rural

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

La commune rurale d'Onhaye est située à proximité de Dinant, dans le Condroz occidental. Elle présente pour les habitants un cadre de vie calme et agréable, avec des paysages préservés. De nombreuses spécificités naturelles dessinent ce cadre considéré comme un atout pour la population. Il comprend près de 40 % de son territoire en zones Natura 2000, plusieurs sites de grand intérêt biologique ainsi qu'une réserve naturelle, et la majorité de son territoire est reprise en périmètre d'intérêt paysager.

Bien que l'on constate un engagement communal en faveur de l'environnement et de la biodiversité à travers différentes actions, ainsi que pour l'eau avec le Contrat de rivière Haute-Meuse, les habitants souhaitent plus d'investissement de la part de la commune. Elle pourrait effectivement replanter des haies et des arbres, fleurir les villages, mettre en place plus de poubelles et sanctionner de manière plus conséquente les dépôts sauvages, notamment avec des sanctions administratives. La population constate en effet, outre les déchets sauvages retrouvés le long des routes, un manque d'entretien aux entrées des villages et sur l'espace public. Elle craint une dégradation de l'environnement due à une aggravation de ce manque de propreté et des dégradations dues à l'affluence de touristes, mais aussi une perte de la qualité des paysages via l'implantation d'éoliennes.

Le caractère rural des villages tient également à la qualité du paysage du patrimoine bâti que les habitants souhaitent préserver et améliorer. Ils constatent parfois un manque de cohérence urbanistique et craignent une mauvaise intégration des nouvelles constructions, et donc une perte d'identité du bâti traditionnel. La commune dispose par rapport à cet objectif d'intégration urbanistique d'une Commission consultative d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la mobilité (CCATM), mais pas de Schéma de développement communal ni de Schéma d'orientation local.

L'insécurité dans les villages liée notamment à un manque de signalisation et d'aménagements pour réduire la vitesse, ainsi que le manque d'aménagements pour les usagers faibles tels que le manque de trottoirs et l'accessibilité piétonne de manière générale, exacerbent les problèmes liés à la vitesse excessive des voitures et au trafic des poids lourds. Les habitants souhaitent des mesures appropriées à l'augmentation de ce trafic dans les villages et plus d'infrastructures de sécurité pour les usagers faibles.

L'augmentation de la circulation est également liée à l'activité touristique, qui engendre d'autres nuisances comme les déchets mentionnés ci-dessus, et qui suscite des craintes notamment liées au nombre de résidences secondaires dans certains villages.

Dans son PST de 2018-2024, la commune souhaite promouvoir le tourisme local vert en valorisant ce qui existe - Onhaye a été labellisée « Commune pédestre » en 2019 - tout en veillant à son développement économiquement avantageux. Malgré son intégration à la Maison du Tourisme de la Vallée de Meuse-Dinant, la population regrette à ce sujet le manque d'un point d'accueil ou d'une infrastructure pour recevoir les touristes et le manque de valorisation du patrimoine local.



Extraits de l'analyse AFOM du diagnostic partagé :

Le diagnostic partagé (Partie 3) résulte de la confrontation entre l'analyse socio-économique du territoire et les souhaits de la population.

L'analyse AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) est une méthode destinée à établir un constat de la situation. Comme toute analyse, celle-ci présente certaines limites. Certains éléments pouvant être considérés, selon le point de vue adopté, comme des atouts ou des faiblesses.

	ATOUTS	FAIBLESSES	
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Adhésion au Contrat de rivière Haute-Meuse ◇ Engagement communal en faveur de l'environnement et la biodiversité (Adhésion au Plan Maya et à l'action « Combles et clochers », convention « Bords de route – Fauchage tardif », participation à la semaine de l'arbre) Depuis 2 ans les différentes actions en faveur de l'environnement sont regroupées au sein de l'appel à projets BiodiverCité auquel la commune a répondu ◇ Écoconseiller 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque de fleurs 	
PAYSAGE	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Entretien des « points » verts (chemins, paysages, cadre de vie) 		
DECHETS	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Chasse aux dépôts sauvages : sanctions administratives communales 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque d'entretien aux entrées des villages (bords de routes) ◇ Manque d'entretien des voiries (crottes de chiens sur l'espace public) 	



Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Les éléments repris en bleu sont issus de l'analyse socio-économique du territoire.

Les éléments repris en orange sont ressortis de la consultation.

Les éléments repris en vert se recoupent entre le diagnostic du territoire et la phase de consultation.

Cette liste ne se prétend pas exhaustive.

	OPPORTUNITÉS/SOUHAITS	MENACES/CRAINTES	DES REMARQUES ?
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Nombreuses spécificités naturelles (sites Natura 2000, réserve naturelle, sites de grand intérêt biologique, arbres et haies remarquables) ◇ Peu de risques d'inondations ◇ Améliorer la biodiversité/ être attentif à replanter haies, arbres, bocage, allée d'arbres ◇ Mettre en valeur l'allée des Tilleuls ◇ Fleurissement au sein des villages tout en sécurisant au maximum le flux automobile ◇ Embellir et fleurir les entrées/cœurs de village ◇ Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) => Appel à projets BiodiverCité ◇ Entretien des ruisseaux 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Absence d'une station d'épuration (Sommière, Anthée) ◇ Absence d'égouttages collectifs ◇ Mauvais état de l'égouttage 	
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Paysages préservés ◇ Majorité du territoire reprise en périmètre d'intérêt paysager ◇ Cadre de vie agréable (calme, ruralité) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Perte de la qualité des paysages via l'implantation d'éoliennes 	
	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Initiatives privées pour le ramassage de déchets ◇ Améliorer la propreté ◇ Disposer d'une poubelle bleue en « dur » pour y mettre des sacs bleus (qui s'envolent)/avoir plus de poubelles ◇ Initier les habitants au zéro déchet 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Déchets sauvages retrouvés le long des routes ◇ Dégradation de l'environnement (encore plus de dépôts sauvages) 	



Extraits de l'analyse AFOM du diagnostic partagé :

	ATOUTS	FAIBLESSES	
URBANISME	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Cœurs de village rénovés ◇ Préservation du bâti traditionnel ◇ Plan Habitat Permanent 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque de cohérence urbanistique ◇ Chancre à proximité du centre de Gérin 	
TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Maison du Tourisme de la Vallée de la Meuse Namur Dinant (Explore Meuse) ◇ Réseau de promenades existant ◇ Label « Commune pédestre » obtenu en 2019 ◇ Manifestations organisées par le Syndicat d'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Patrimoine local peu valorisé (lieux-dits, machines à eau, etc.) ◇ Manque d'un point d'accueil/infrastructure pour recevoir les touristes (Syndicat d'Initiative non reconnu) 	
SECURITE ROUTIERE	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Règlement interdisant l'accès des plus de 7,5 tonnes sur les voiries communales ◇ Création d'un cheminement sécurisé entre Gérin et Onhaye ◇ Projet en cours de création de voies lentes et vertes entre les villages 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Manque d'aménagements de sécurité pour les usagers faibles : peu de passages pour piétons, délimitation entre la voirie et les trottoirs peu marquée, manque de trottoirs ◇ Absence de panneaux et d'aménagements destinés à réduire la vitesse ◇ Accès aux villages difficile (déneigement, petites voiries) ◇ Routes en mauvais état 	



Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

OPPORTUNITÉS/SOUHAITS	MENACES/CRAINTES	DES REMARQUES ?
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Falaën, repris comme « l'un des plus beaux villages de Wallonie » ◇ Préserver, valoriser et améliorer le bâti typique/caractère rural de la commune ◇ Introduction d'un dossier « cœur de village » concernant la création d'une Halle sur la place d'Onhaye 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Abandon de certaines maisons ◇ Existence d'appartements, entraînant moins de contacts entre les habitants (turn-over dans les locations) ◇ Être attentif au développement urbanistique/urbaniser de manière irréfléchie (crainte d'une mauvaise intégration des nouvelles constructions/perte d'identité du bâti) 	
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Nombreuses résidences secondaires : un atout pour le tourisme ◇ Attractions touristiques : Ruines de Montaigne, les Draisines de la Moliignée, vallée de la Moliignée ◇ Proximité de pôles touristiques : Dinant, Abbaye de Maredsous ◇ Prendre en compte la présence de nombreux gîtes dans les différentes réflexions/encadrer le tourisme et les gîtes ◇ Améliorer l'accueil touristique (activités, accueil, pied-à-terre, sentiers, parcage...) 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Augmentation du nombre de résidences secondaires : risque que la commune devienne « saisonnière » et touristique ◇ Nuisances générées par l'activité touristique (déchets, parking, augmentation de la circulation) ◇ Affluence de touristes non respectueux (bruits, dégradations) ◇ Être attentif à ce que le village ne devienne pas qu'un village de secondes résidences (Serville) ou ne vivant que pour le tourisme (Weillen) 	
<ul style="list-style-type: none"> ◇ Absence de circulation liée au 1er confinement ◇ Rénover/réhabiliter certains sentiers et développer des liaisons de mobilité douce sécurisées ◇ Disposer de plus d'infrastructures de sécurité pour les usagers faible ◇ Résoudre la problématique du parcage ◇ Imposer le 30km/h dans les rues afin d'assurer la sécurité des habitants et de supprimer les casse-vitesses bruyants ◇ Améliorer l'état d'un certain nombre de voiries ◇ Améliorer l'accessibilité du complexe de Miavoie 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Vitesse excessive des véhicules ◇ Trafic des poids lourds problématique ◇ Augmentation du trafic routier dans les villages ◇ L'inadéquation entre le réseau routier et le potentiel de lotissements encore disponible sur le village de Sommière ◇ Mauvais état du pont à Weillen 	



Dans l'analyse présentée dans ces pages, n'ont été repris que les éléments indispensables à une réflexion liée à :

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Néanmoins, d'autres éléments pourraient également s'avérer intéressants dans le cadre de cette réflexion comme : les sentiers, l'agriculture, logements, espaces publics, l'économie, les commerces, le patrimoine, le développement durable...

D'autres éléments ont également été présentés et débattus dans le cadre des deux autres Groupes de Travail organisés précédemment.

Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?

Les mardi 26 avril, 03 mai et 10 mai
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera infrastructures, espaces publics, logements, service, culture et convivialité...

Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye ?

Les mardi 31 mai, 07 juin et 14 juin
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera sentiers, agriculture, économie, commerces, patrimoine, développement durable...

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Les mardi 20 septembre, 04 octobre et 11 octobre
19h30, Salle Su'l-Wez, Gérin

On y parlera nature, environnement, paysage, urbanisme, tourisme et insécurité routière...

Valérie BAUDRY

Administration communale
Rue Albert Martin, 3
082/66.57.52
valerie.baudry@onhaye.be

Michaël LATOUR - Myriam BACHY

Fondation Rurale de Wallonie
071/66.01.90
m.latour@frw.be — m.bachy@frw.be

www.onhayedveloppementrural.info



Onhaye Développement Rural

Compte-rendu du groupe de travail

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Gérim, Salle Su'l-Wez, les mardis 20 sept., 04 et 11 octobre 2022

MLa, MB, Philippeville, le 22 septembre 2022

Première séance, le mardi 20 septembre

Présents :

- 1 représentante du bureau IMPACT, auteur de PCDR
- 2 agents de la FRW, organisme d'accompagnement
- 1 intervenant extérieur (agent FRW/ATEPA, pour l'intervention sur l'aménagement du territoire)
- Le Conseiller en environnement de la Commune
- 13 personnes (citoyens et élus)

⇒ voir liste en annexe

1. Accueil par M. le Député-Bourgmestre

Monsieur Christophe Bastin, Député-Bourgmestre, introduit la réunion.

2. Rapide rappel du fonctionnement des Groupes de Travail (GT)

Mme Myriam Bachy, agent de développement à la FRW, présente l'intitulé du GT, les thématiques qui y seront abordées (*nature, environnement, paysage, urbanisme, tourisme et insécurité routière*) et le déroulement de ce GT sur 3 soirées.

3. Présentation des diagnostics thématiques par IMPACT

La présentation de Mme Mary Genatzy, du bureau IMPACT, est accessible via : <https://www.onhayedveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

Questions/réponses/remarques :

- Deux corrections sont à apporter au document :
 - Il n'y a pas de PCDN à Onhaye, il s'agit d'une proposition d'un citoyen. Par contre, la Commune répond depuis 2 ans aux appels à projet BiodiverCité (qui remplacent les divers subsides en matière de nature qui existaient jusqu'alors, notamment le PCDN).
 - Le Syndicat d'Initiative est reconnu depuis peu (juin 2022) par le CGT.
- Il est rappelé que le diagnostic partagé met en regard des données objectives avec les propositions des habitants (émises notamment lors des réunions de consultation villageoise).

4. Présentation du service Environnement de la Commune et de ses missions

M. Patrice Cornil, Conseiller en environnement, aborde ce point. Sa présentation est accessible via :

<https://www.onhayedveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

Il précise :

- Que la Commune n'a plus de Conseiller en énergie.
- Qu'un réseau d'égouttage existe, même s'il est incomplet.
- Que le dossier que la Commune avait rentré dans le cadre de l'appel à projet « Wallonie Cyclable » n'a pas été retenu.
- Les actions retenues dans le cadre de BiodiverCité 2021 (dont certaines sont déjà concrétisées sur le terrain) et celles sollicitées dans le cadre de BiodiverCité 2022.
- Que la Commune s'inscrit aussi dans le cadre d'un Projet de Parc Naturel de la Molignée et qu'une étude d'opportunité à ce sujet va démarrer (réalisée par le BEP).

Il termine sa présentation par quelques idées d'actions ou de projets qui pourraient être mis en place, à savoir un meilleur accès en vélo non seulement entre les villages mais aussi vers les communes et pôles voisins, une donnerie permanente, un Repair Café, un vélo communal pour les employés, un vélo cargo pour le service travaux, du fleurissement avec des vivaces mellifères et le renforcement des plantations d'arbres paysagers résistant à la sécheresse.

Questions/réponses/remarques :

- En ce qui concerne les vergers communaux, l'idée est émise d'y mettre un panneau de type « verger partagé, venez-vous servir ! », car il paraît important de faire connaître cette possibilité aux habitants. Des activités vont se faire autour des vergers, une fois qu'ils seront plus à maturité. C'est important que les citoyens puissent s'approprier ces lieux.

- En ce qui concerne le jardin partagé, là le fonctionnement est différent. Il faut faire partie des jardiniers pour profiter des légumes, chacun ayant son lopin de terre à cultiver. Il y a encore des places pour des aspirants jardiniers, il est possible de poser sa candidature.
- Un souhait est de pouvoir disposer de bacs à fleurs pour Gérin, comme c'est le cas à Miavoye, Fter et Serville.
- Les habitants sont invités à relayer/signaler les endroits qui posent problème (cf. certaines haies à tailler ou chemins non entretenus, ...). En ce qui concerne le réseau point-nœuds, les utilisateurs peuvent signaler les problèmes de balisage. On peut envisager ce type de signalement pour d'autres problèmes d'entretien sur la commune.

5. Présentation « L'aménagement du territoire, ça vous concerne ?! »

La présentation de M. Laurent Sevrin, de la FRW/service ATEPA, est accessible via : <https://www.onhayedevveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

Questions/réponses/remarques :

- Des participants soulèvent la difficulté, pour une commune de travailler, à son bon aménagement du territoire. La longueur des procédures, la lourdeur des outils ... font qu'il est difficile de maîtriser les outils de l'aménagement du territoire (ex : les PCA). De plus, les communes n'ont pas toujours la maîtrise foncière.
Il est répondu qu'il est possible de faire une étude non liée à toutes les procédures légales. Une Commune peut concevoir son propre outil d'aménagement du territoire (à présenter aux promoteurs, ...). Il faut une volonté politique pour cela, en sachant qu'il peut y avoir des recours. La grande difficulté de l'aménagement du territoire est de faire passer l'intérêt collectif avant l'intérêt individuel.
- Le développement territorial va avec le développement économique. La difficulté de mettre en place la zone de développement économique à Anthée est mentionnée.
- Il est proposé de travailler plus à l'isolation des maisons, d'aider plus les citoyens à ce niveau-là.
- La problématique des maisons 4 façades est évoquée également.

6. Questions, débats et premières réflexions

Un temps de parole a été donné à la suite de chaque intervention. Un dernier temps de parole est donné aux participants.

7. Remise du document de travail et suites

Mme Myriam Bachy, agent de développement à la FRW, rappelle les dates des 2 dernières réunions de GT.

Elle présente la suite du processus, à savoir les réunions de GT qui seront suivies d'une série de réunions de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), de l'approbation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) par le Conseil Communal puis par le Gouvernement wallon et enfin la concrétisation des projets (avec la CLDR).

Elle signale pour terminer que les PVs des deux premiers GT se trouvent sur le site internet consacré à l'opération de développement rural. On pourra y trouver également les 3 présentations de ce soir.

Les participants sont invités à parler des réunions autour d'eux, d'autres citoyens pouvant encore rejoindre ce GT pour les 2 dernières séances.

M. Michaël Latour, agent de développement à la FRW, distribue le document de travail qui servira lors de ces 2 prochaines réunions.

Plus d'informations sur : <https://www.onhayedveloppementrural.info/>

Deuxième séance, le mardi 04 octobre

Présents :

- 2 agents de la FRW, organisme d'accompagnement
- 6 personnes

⇒ voir liste en annexe

1. Accueil

Monsieur Michaël Latour introduit la réunion.

2. Travail en sous-groupes de travail

Les participants sont invités à se pencher tour à tour sur les 4 enjeux identifiés, à savoir :

- **La sécurisation de la mobilité dans les villages**
- **La protection et la valorisation du cadre environnemental**
- **La préservation de l'identité rurale des villages**
- **Le maintien d'un tourisme durable**

A partir de ces 4 enjeux, les sous-thèmes suivants sont abordés : insécurité routière, nature, environnement, déchets, urbanisme, paysage, tourisme...

2.1 Révision de l'analyse AFOM et validation des enjeux

Les participants sont invités dans un 1^{er} temps à se pencher sur l'analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités/souhaits, Menaces/craintes reprise dans le document de travail distribué lors de la première séance. Ils sont invités à faire leurs remarques, ajouts et corrections sur cette analyse AFOM.

Les documents de travail mis à disposition reprennent notamment l'enjeu proposé à ce stade par l'auteur de PCDR. Les participants sont invités à le compléter/rectifier si nécessaire et à le valider.

De manière générale, les participants se retrouvent dans l'analyse proposée.

⇒ Le document de travail contenant l'analyse AFOM est disponible sur : <https://www.onhayedeveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html> (ou sur demande). Concernant les remarques émises sur cette AFOM, elles sont communiquées à l'auteur de PCDR (bureau Impact) afin qu'il mette à jour son diagnostic.

2.2 Travail sur les objectifs et les projets

Les participants sont invités dans un second temps à définir des objectifs de développement et des projets concernant chaque thématique/enjeu.

A la fin de la séance, chaque participant a ainsi pu exprimer des objectifs et des projets sur les 4 sous-thématiques/enjeux identifiés.

⇒ *Des tableaux, reprenant les résultats du GT (objectifs et projets présentés selon les 4 enjeux/4 sous-thèmes) à l'issue de cette séance et de celle qui suivra, figurent en pages 8 et suivantes de ce compte-rendu.*

3. Conclusion de la soirée

M Latour remercie les participants et leur explique comment va se dérouler la troisième séance. Toutes les réflexions de cette 2^{ème} séance seront reprises, mises en page et proposées pour validation et amendement.

Un nouveau travail permettra d'aller plus loin dans l'affinement des propositions et de se prononcer déjà sur l'un ou l'autre projet « coup de cœur ».

Des explications seront données sur la suite du processus, ainsi que sur la CLDR.

Les personnes intéressées peuvent accéder aux présentations et vidéos, ainsi qu'au PV des premiers GT en allant sur le site web <https://www.onhayedveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html>

M Latour conclut la séance et invite les participants à se retrouver mardi prochain, en proposant d'ici là d'en parler autour d'eux et de proposer à d'autres habitants de rejoindre le GT.

Troisième séance, le mardi 11 octobre

Présents :

- M. Christophe Bastin, Bourgmestre
 - 2 agents de la FRW, organisme d'accompagnement
 - 8 personnes
- ⇒ voir liste en annexe

1. Répartition des participants en sous-groupes de travail

Les participants se regroupent autour de deux tables.

Sur chaque table sont disposés deux tableaux complétés par les agents de la FRW (en fonction des apports de la réunion du 4 octobre). Chaque sous-groupe peut donc y retrouver ce que les participants avaient proposé.

2. Suite du travail en sous-groupes

Le travail en sous-groupes s'effectue en 4 temps :

- 1) Prise de connaissance du document : les participants sont invités à lire le document (tableau présentant les objectifs et projets pour l'enjeu/thème en question) figurant sur leur table, de manière à se replonger dans les réflexions de la semaine précédente.
- 2) Poursuite du travail, pour aller plus loin :
 - Si des objectifs ne sont pas suivis de projets, les personnes sont invitées à s'interroger et voir ce qui pourrait être proposé concrètement
 - Inversement, s'il y a des projets qui n'ont pas d'objectif, ils sont invités à s'interroger sur l'objectif poursuivi et à le mentionner
 - Les participants peuvent aussi préciser des choses, les clarifier, en ajouter, en amender, ...
- 3) Sélection de 2 projets « Coup de cœur » : les membres de chaque sous-groupe sont invités à identifier (entourer) dans la colonne des projets les 2 projets qui leur paraissent les plus prioritaires pour le développement d'Onhaye et la qualité de vie de ses habitants.
- 4) Un 'retour' est ensuite effectué. Successivement, chaque rapporteur présente, pour son thème, la colonne des projets. Les participants des autres sous-groupes peuvent alors interagir, questionner, compléter...

Les tableaux présentés ci-dessous sont le résultat du travail de réflexion en sous-groupes au cours des 2 réunions menées (GT3/2 et GT3/3) :

La sécurisation de la mobilité dans les villages :

OBJECTIFS	<i>Quelques mots sur l'objectif</i>	PROJETS	<i>Quelques mots sur le projet</i>
Diminuer le trafic poids lourds dans les villages	<i>Différencier le trafic de transit du trafic local et/ou agricole. L'augmentation du trafic poids lourds est sensible.</i>	Installer des panneaux d'interdiction	<i>Avec le montant de l'amende, par exemple, comme à Onhaye.</i>
		Mener des campagnes de verbalisation	<i>Faire respecter la signalisation et verbaliser</i>
Sécuriser les déplacements piétons		Installer de nouveaux passages pour piétons	<i>Au niveau d'Anthée notamment, il existe un seul passage. Il en faudrait deux autres, au niveau de l'Intermarché et de la Ferme Delhalle, par exemple. On peut s'interroger sur l'emplacement de la boîte aux lettres du « mauvais côté » de la Nationale. Au niveau du contrôle technique d'Onhaye.</i>
		Améliorer l'accès à Miavoye	
Sécuriser les voiries communales	<i>Les chicanes sont jugées plus efficaces que les casses-vitesses pour diminuer la vitesse des automobilistes.</i>	Améliorer le marquage au sol	<i>Les lignes au sol sont souvent absentes.</i>
		Sécuriser la rue Hinrau à Onhaye	<i>La déclivité et l'étroitesse au niveau de la rue du Forbot sont jugées dangereuses.</i>

		Signaler la présence du fossé à la rue du Fond de Bettenée	<i>En venant de Gérin, la présence non signalée d'un fossé est jugée dangereuse.</i>
		Changer le panneau STOP au pont de Gérin	<i>Celui-ci est jugé inadéquat et contre-productif</i>
Sécuriser la RN 97	<i>Les gens sont conscients de la difficulté d'intervenir sur une route régionale mais la commune doit faire remonter les inquiétudes et demandes.</i>	Limiter à 70 km/h la RN depuis la sortie de la 4 bandes jusqu'aux carrefours de Gérin	<i>La vitesse y est limitée à 70 km/h dans un sens mais pas dans l'autre. Y placer un feu tricolore ?</i>
		Sécuriser la traversée piétonne de la RN 97 à plusieurs endroits	<i>Anthée et aux carrefours de Gérin</i>
		Améliorer la visibilité au niveau de la bretelle de sortie de la RN 97 en venant d'Achène (croisement avec le N936)	

La protection et la valorisation du cadre environnemental (nature, environnement, déchets...) :

Objectifs	<i>Quelques mots sur l'objectif</i>	Projets	<i>Quelques mots sur le projet</i>
Encourager et soutenir les citoyens qui agissent pour l'environnement		Faire connaître l'action « Ambassadeur propreté » de BeWapp	<i>Qui permet aux citoyens de disposer de sacs poubelles gratuits et d'équipements pour effectuer des actions de nettoyage</i>
		Installer des racks à vélos (musculaires et électriques)	<i>Afin que les cyclistes puissent garer leurs vélos en sécurité. Les vélos électriques nécessitent parfois un emplacement spécial</i>
Améliorer la biodiversité et l'entretien des haies	<i>Le sujet de l'entretien des haies est soulevé à plusieurs reprises</i>	Disposer d'un « plan » de taille des haies plantées	
		Mener des actions de sensibilisation et d'éducation dans les écoles	<i>A voir avec la Communauté française</i>
		Améliorer la coordination des différents projets menés par la commune, notamment au niveau de l'environnement	<i>Répondre aux appels à projets ponctuels pour avoir des subsides n'est peut-être pas le meilleur moyen d'avoir des actions bien coordonnées</i>
	<i>Quid de l'éclairage communal en cette période de crise énergétique ?</i>		

La préservation de l'identité rurale des villages :

Objectifs	Quelques mots sur l'objectif	Projets	Quelques mots sur le projet
Préserver le caractère rural des villages	<i>Est perçu comme essentiel et doit s'accommoder de la liberté individuelle</i>	Favoriser la rénovation des anciens bâtiments	<i>En préservant les caractéristiques de ces bâtiments. Eviter les extensions jugées hors caractéristiques</i>
Faire respecter des règles urbanistiques		Disposer de documents balisant les règles que la commune veut encourager sur son territoire	
		Disposer d'un suivi des constructions	<i>Et verbaliser si les prescriptions ne sont pas respectées</i>
Favoriser la mobilité douce	<i>Veiller à la sécurisation des routes, notamment les usagers faibles</i>	Disposer d'un rack à vélo au niveau du projet de halle sur la place d'Onhaye	<i>Et dans tous les villages également</i>

Le maintien d'un tourisme durable :

Objectifs	Quelques mots sur l'objectif	Projets	Quelques mots sur le projet
Confirmer Onhaye dans un tourisme de promenades et de gîtes	<i>La commune a d'ailleurs été reconnue commune pédestre</i>	Mettre en place des balades à thèmes	
		Multiplier les panneaux signalétiques et didactiques	<i>Disposer d'une plate-forme évolutive via internet</i>
		Multiplier le parcage vélo dans la commune	<i>Notamment des vélos électriques et sensibiliser les commerces et administrations à la problématique (et la peur) du vol</i>
Prendre en compte la présence de secondes résidences et leur évolution dans le temps	<i>Ne pas transformer certains villages en villages de seconde résidence mais se rendre compte également que certaines résidences secondaires deviennent avec le temps des résidences principales</i>		
Faire du tourisme un vecteur économique	<i>En associant les commerces, l'HORECA et le secteur associatif ? En aidant le secteur privé à mieux communiquer sur ses évènements</i>		<i>Améliorer (et/ou faire connaître) la plate-forme du site internet communal pour accueillir plus de publicité liée à cette thématique</i>

Quelques compléments quant aux remarques des participants sur les projets et à l'identification des projets « coups de cœur » :

- **Enjeu « La sécurisation de la mobilité dans les villages » :**

- Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - ***Mener des campagnes de verbalisation (dans le cadre de l'interdiction du transit poids-lourds)***
 - ***Sécuriser les voiries communales et les déplacements piétons***

M. Le Bourgmestre signale que la décision a été prise d'interdire le transit de poids lourds sur la commune. Celui-ci sera dévié sur les routes régionales, seul le transit local sera autorisé. Une signalisation sera installée dans ce sens.

Au niveau de la volonté de placer plusieurs nouveaux passages pour piétons sur des routes régionales passant à Anthée et dans d'autres villages, cela ne dépend pas de la commune, mais les demandes peuvent être faites. De même pour l'emplacement de la boîte aux lettres à Anthée, la commune peut solliciter Bepost.

Le cheminement entre Gérin et Onhay est parfois utilisé par des quads qui contournent les potelets, ne serait-il pas possible d'installer une pierre ou un dispositif empêchant cela ?

- **Enjeu « La protection et la valorisation du cadre environnemental » :**

- Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - ***Installer des racks à vélo. En tenant compte des vélos électriques***
 - ***Améliorer la coordination des différents projets menés par la commune en matière d'environnement.***

- **Enjeu « La préservation de l'identité rurale des villages » :**

- Le projet « coups de cœur » est :
 - ***Favoriser la rénovation des anciens bâtiments.***

Le Bourgmestre signale le bon travail de la CCATM à ce sujet, notamment sur l'obligation d'alignement des maisons. Les architectes doivent, désormais, respecter cela dans leurs plans afin d'obtenir un permis d'urbanisme et cela est vérifié.

- **Enjeu « Le maintien d'un tourisme durable » :**

- Les 2 projets « coups de cœur » sont :
 - ***Multiplier les panneaux signalétiques et didactiques***
 - ***Multiplier le parage vélo dans la commune***

Un parage vélo est prévu dans le projet déposé de Halle couverte sur la place d'Onhay.

3. Explications sur la suite

M Latour revient sur la suite du déroulement de l'Opération de Développement Rural, à savoir la mise sur pied d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Les travaux de cette CLDR (approbation des objectifs, définition des projets, priorisation de ces projets) à partir des propositions émises lors des réunions de consultation et des réunions de GT, déboucheront sur une approbation du PCDR par le Conseil communal, puis par le Gouvernement wallon.

M Latour termine la réunion en invitant les participants à compléter un formulaire d'évaluation de ce GT et permettant aussi de préciser (si ce n'est déjà fait) son intérêt à participer à la future CLDR.

Il est rappelé que le PV de ce 3^{ème} GT sera bientôt disponible sur le site web.

4. Conclusion de la soirée

M. le Bourgmestre remercie les participants pour ces trois soirées fructueuses et les invite à boire un verre, afin de permettre un moment de convivialité.

Pour le secrétariat,

Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



Liste des participants :

	Nom	Prénom	20-sept	04-oct	11-oct
1	Bastin	Christophe	x		x
2	Bouchat	Dimitri	x		
3	Crépin	Philippe	x		
4	Dessambre	Bruno		x	x
5	Coquette	Véronique		x	x
6	Delhalle	Vincent	x		x
7	Elleboudt	Jean	x		x
8	Frerotte	Colette	x	x	x
9	Hauchecorne	Koen	x		x
10	Papart	Frédéric	x		
11	Scailteur	Hervé		x	
12	Scohy	Pierre	x	x	x
13	Scohy	Isabelle	x		
14	Lekeux	Nathalie			
15	Vieuxtemps	Didier	x	x	x

Pour l'organisme d'accompagnement :

Bachy	Myriam	Fondation Rurale de Wallonie
Latour	Michaël	Fondation Rurale de Wallonie
Pilati	Matteo	Fondation Rurale de Wallonie
Pauly	Xavier	Fondation Rural de Wallonie

Pour l'auteur de programme :

Genatzy	Mary	IMPACT S.A.
----------------	------	-------------

Pour l'administration communale :

Cornil	Patrice
---------------	---------

Pour l'intervention « L'aménagement du territoire, ça vous concerne ? » :

Sevrin	Laurent	ATEPA
---------------	---------	-------



**Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 13 février 2023
Espace Péchène, Miavoye**

1^{ère} séance.

*Présents : voir liste **en annexe 1***

**1. Introduction et accueil par Monsieur Christophe BASTIN, Député-
Bourgmestre, Président de la CLDR**

Les participants reçoivent chacun un cavalier reprenant leur nom, prénom et village.

L'ordre du jour de la réunion est projeté :

- 1. Introduction de la réunion, par Monsieur le Bourgmestre, Président de la CLDR*
- 2. Information sur le Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)*
- 3. Mise en place de la CLDR et présentation de ses membres*
- 4. Rappel de la procédure d'une Opération de Développement Rural (ODR) et questions relatives au Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR*
- 5. Bilan de l'ODR précédente (2009-2019)*
- 6. Préparation à la validation du diagnostic*
- 7. Agenda 2023*
- 8. Divers*
- 9. Verre de l'amitié.*

M. Bastin, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les membres présents et les remercie de leur présence. Il signale regretter la crise sanitaire qui n'a pas facilité le début du processus relatif à la nouvelle opération de développement rural. Il rappelle sa conviction quant à la participation citoyenne et au PCDR, ce dernier permettant d'aller chercher des budgets pour réaliser des projets que la Commune ne saurait pas faire sans cela.

2. Information sur le Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)

M. Martin, de la société WattElse, a proposé de faire une intervention lors de cette réunion car la commune de Onhaye entreprend un second PAEDC.

Au moyen d'un PPT, M. Martin présente WattElse, la Convention des Maires (la démarche et ses objectifs), le Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC), les actions déjà envisagées – Appel à projet POLLEC 2022 et les prochaines étapes.

Les prochaines étapes sont : la constitution d'un comité de pilotage (citoyens + personnel communal), ainsi que la réalisation de 2 ou 3 Groupes de Travail pour trouver les idées d'actions (atténuation et adaptation) à intégrer dans le PAEDC.

- ⇒ Les membres de la CLDR intéressés à rejoindre cette action spécifique à la dimension énergétique sont invités à lui envoyer un mail sur : pierre@wattelse.be
- ⇒ Si des membres de la CLDR connaissent des personnes potentiellement intéressées par cette démarche, ils ne doivent pas hésiter à leur en faire part et les inciter à y prendre part.

Quelques réponses apportées aux questions posées :

- Non, l'objectif des « - 20% » n'a pas été atteint en Wallonie
- Oui, des synergies peuvent être imaginées entre la CLDR et ce Comité de pilotage
- Oui, le Comité de pilotage accompagnera aussi les actions, avec l'aide du coordinateur POLLEC qui sera engagé pour 3 ans
- Oui, un lien sera fait entre le PCDR et le PAEDC, du moins pour tout ce qui touchera à la dimension énergétique et qui ressortira à ce sujet dans le futur PCDR
- Non, les sources de financement ne sont pas les mêmes pour le DR et pour le PAEDC. C'est la Région wallonne pour les 2 démarches, mais pas le même budget.
- Oui, beaucoup de communes (2/3 environ) ont répondu à cet appel à projet POLLEC et elles vont se retrouver en même temps à vouloir engager un coordinateur
- Oui, les 6 fiches projets dégagées (pour pouvoir répondre à l'appel) peuvent encore être aménagées et complétées
- Oui, WattElse est bien un bureau privé
- Oui, les comptes rendus des 3 GT organisés en 2022 dans le cadre du PCDR seront bien transmis à M. Martin.

3. Mise en place de la CLDR et présentation de ses membres

M. Latour propose un tour de table afin que chacun se présente.

Il propose à chaque participant de mentionner son nom et prénom, son village ou hameau et de compléter la phrase suivante « *Je suis venu parce que...* »

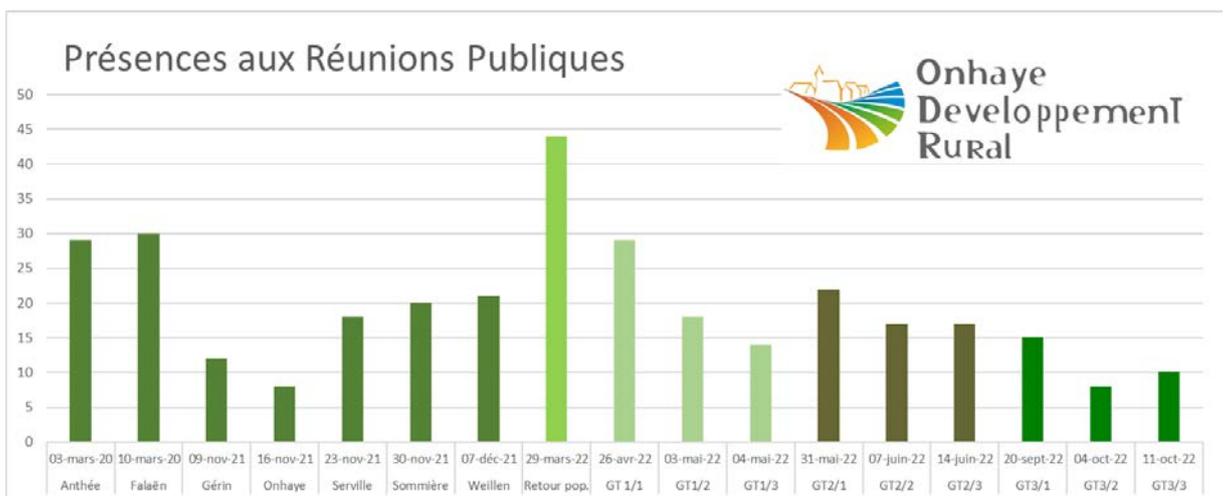
La composition de la CLDR avec mention des effectifs et suppléants est reprise **en annexe 2.**

4. Rappel de la procédure d'une Opération de Développement Rural (ODR) et questions relatives au Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de la CLDR

L'ODR (Opération de Développement Rural) :

Mme Bachy rappelle que l'ODR est une approche globale : toutes les thématiques de la vie en milieu rural sont abordées. C'est un processus qui inclut la participation citoyenne.

17 réunions se sont tenues durant la phase de consultation : 7 réunions villageoises, 1 réunion de 'retour' à la population (de ces réunions villageoises) et 9 réunions de Groupes de Travail (3x3 réunions).



Les comptes-rendus de toutes ces réunions sont accessibles sur le site web consacré à l'ODR : www.onhayedeveloppementrural.be



Le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) :

Le contenu du PCDR est régi par l'article 13 du décret relatif au DR (décret du 11.04.2014).

Les 6 parties du PCDR sont :

1. Une étude de la commune (analyse des caractéristiques socio-économiques)
2. Les résultats de la participation de la population
3. Une analyse croisée (qui résulte du croisement de la partie 1/objective et de la partie 2/plus subjective)
4. La stratégie à mettre en place (formulée en objectifs)
5. Les projets ou actions à réaliser pour atteindre les objectifs (présentés sous forme de fiches-projets)
6. La programmation des actions dans le temps et les moyens financiers prévus (sous forme d'un tableau récapitulatif).

Ce document est rédigé par Impact, l'auteur de PCDR (qui sera présent à la prochaine réunion).

Le rôle de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) :

- Assurer un rôle d'information/de relais entre la population et le Conseil communal
- Approuver au fur et à mesure les différentes parties du PCDR :
 - o Le diagnostic de l'auteur de programme
 - o La stratégie formulée par l'auteur de programme suite aux Groupes de Travail
 - o Choisir et approuver les projets suite aux Groupes de Travail
 - o Approuver l'ensemble du dossier PCDR, après transcription des projets en « fiches-projets » par l'auteur (IMPACT)en veillant à l'adéquation entre Diagnostic, Stratégie, Projets.
- Contribuer non seulement à l'élaboration, mais aussi au suivi du PCDR et donc à la concrétisation des projets (après approbation de celui-ci par le Conseil Communal et le Gouvernement Wallon).

Le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) :

Les membres de la CLDR ont reçu le texte du ROI en même temps que la convocation à la réunion de ce soir et ont eu l'occasion d'en prendre connaissance.

Mme Bachy pointe quelques éléments particulièrement importants à retenir :

- La Commission se compose de membres effectifs et de membres suppléants (voir liste **en annexe 2**), sans qu'aucune différence ne soit faite entre les deux. Un quart des membres maximum peut être désigné au sein du Conseil communal (quart politique). Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature et constitueront une réserve. Lors de la prochaine révision de la composition de la CLDR, elles seront interrogées en cas de places vacantes. => cf. *article 6*.
- La Commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an (en pratique : souvent plus au début/en phase d'élaboration et parfois un peu moins en phase de suivi). L'ensemble des membres, effectifs ET suppléants, sont convoqués et y ont les mêmes prérogatives dont notamment le droit de vote. => cf. *article 11*.
- En pratique : Les membres seront convoqués par courrier électronique, sauf s'ils cochent sur la feuille de présences qu'ils ne le souhaitent pas (ils recevront alors un courrier postal). La convocation est envoyée au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion => cf. *article 12*.

- Tout membre empêché d'assister à une réunion doit en avvertir le président ou le secrétaire, en demandant de l'excuser. => cf. article 13.
La FRW insiste sur l'importance de s'excuser quand on ne sait pas venir à la réunion.
 - Une nouveauté (cela n'existait pas à l'époque de l'ancienne CLDR) : pour pouvoir valider une décision/un vote, un quorum de participation est requis. => cf. article 18.
 - De manière générale, la CLDR travaille et fait ses propositions selon la règle du consensus. Il est rare qu'on ait recours au vote. => cf. article 19.
La FRW rappelle que la CLDR est une commission d'avis et que les décisions se prennent in fine par les autorités communales (Collège ou Conseil).
 - Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et l'application du RGPD. Pour cela, il adressera un écrit au Président. => cf. article 22.
- ⇒ Cette version du ROI est ainsi arrêtée en séance du 13 février 2023, signée par le Président et le Secrétaire.
- ⇒ Le Conseil communal (qui a déjà approuvé le ROI en séance du 26.01.2023) ratifiera la colonne Effectifs/Suppléants, telle que figurant **en annexe 2.**

5. Bilan de l'ODR précédente (2009-2019) et Rapport Annuel

Un montage illustrant les projets réalisés dans le cadre du 1^{er} PCDR est présenté en séance et est disponible via le lien suivant : <https://www.onhayedevveloppementrural.info/lodr-preacuteceacutedente-en-photos.html>

Les projets subventionnés grâce au Développement Rural sont :

- *La transformation d'une ferme à Anthée en vue de créer un site d'économie sociale et des logements tremplins et polyvalents*
- *Le Complexe Sportif et Associatif de Miavoye*
- *La transformation de l'ancienne Poste d'Anthée en Maison Rurale polyvalente à destination des enfants et des associations*
- *L'aménagement d'un cheminement sécurisé entre Gérin et le football d'Onhaye.*

Les projets du 1^{er} PCDR toujours en cours de réalisation, en Développement Rural, sont :

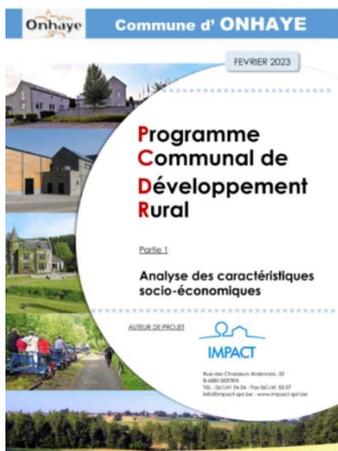
- *La transformation de l'ancienne Salle des Fêtes de Falaën en Maison de Village*
- *La création de voies lentes et vertes entre les différents villages.*
-

M. Latour explique où en sont ces 2 projets (tous deux en attente d'une approbation par l'Administration du SPW, au stade projet pour l'ancienne salle des fêtes de Falaën, au stade avant-projet pour les voies lentes et vertes), ainsi que la nécessité pour la Commune de réaliser chaque année en mars un rapport annuel sur son Opération de Développement Rural.

Plusieurs membres s'expriment sur la longueur de la procédure avant de voir ces 2 projets se concrétiser enfin.

6. Préparation à la validation du diagnostic

La partie 1 du PCDR est maintenant finalisée :



Ce dossier comprend 161 pages, 40 figures, 32 graphiques, 19 tableaux. 35 thématiques y sont abordées (allant de la forêt au logement, en passant par les services à la population, l'agriculture, la démographie, ...). Il s'agit de données objectives (issues notamment de statistiques).

Ce « diagnostic » a été présenté par le bureau d'étude à chaque 1^{ère} séance de chacun des trois GT :

GT 1:

https://www.onhayedveloppementrural.info/uploads/1/1/2/5/112516845/gt1_260422_impact.pdf

GT 2:

https://www.onhayedveloppementrural.info/uploads/1/1/2/5/112516845/gt2_310522.ptx.pdf

GT 3:

https://www.onhayedveloppementrural.info/uploads/1/1/2/5/112516845/onhaye-gt3_200922-vf.pdf

Il a ensuite été complété par différentes interventions : celles des participants aux Groupes de Travail, mais aussi celles des invités (L'Assistance Territoire et Patrimoine de la FRW, le Centre Culturel de Dinant, le Service environnement de la commune, ...)

Sa version datée de février 2023 est consultable :

- En version papier, à l'administration communale, sur rdv en prenant contact avec Valérie Baudry
- En version informatique, sur le site <https://www.onhayedveloppementrural.info/> ou directement via : https://www.onhayedveloppementrural.info/uploads/1/1/2/5/112516845/partie_1_analyse_socio-%C3%A9conomique_-_2023.pdf

Les membres de la CLDR sont invités à aller le parcourir.

Il fera l'objet d'une approbation lors de la prochaine réunion de la CLDR.

7. Agenda 2023

M. Latour présente l'agenda des réunions à venir. Celles-ci se dérouleront en principe à 19h30, dans la salle du Conseil communal, à l'Administration communale de Onhaye. Cela sera chaque fois confirmé par mail :

- CLDR 2 : Le lundi 20 mars (approbation diagnostic et travail sur la stratégie)
- CLDR 3 : Le jeudi 13 avril (approbation stratégie et choix des projets)
- CLDR 4 : Le lundi 15 mai (sélection des projets et préparation à leur rédaction)

M. Latour insiste sur l'importance de participer aux réunions des 13 avril et 15 mai, car c'est là que vont se décider les projets à mettre en œuvre et les priorités à proposer au Conseil communal.

Juin 2023 sera a priori consacré à la mise en place de Groupes-Projets pour travailler sur la description des projets prioritaires. Certaines de ces réunions pourront se dérouler sur le terrain.

Une 5^{ème} réunion de CLDR devrait se dérouler à la rentrée (septembre ? octobre ?) afin que l'auteur de PCDR puisse présenter les fiches descriptives des projets.

L'idée est d'arriver à l'approbation du PCDR par la CLDR avant l'échéance des élections communales, tout en sachant que 6 mois avant cette date (octobre 2024), la FRW ne peut plus organiser de réunions de la CLDR à caractère décisionnel.

8. Divers

Information sur le lancement d'un nouveau GAL :

Les participants sont invités à consulter le nouveau site web : <https://galhautemeuse.be/>

En effet, les communes de Anhée, Dinant, Hastière, Houyet, Onhaye et Yvoir préparent, en collaboration avec la Fondation Cyrus, un dossier de candidature pour constituer un nouveau GAL (Groupe d'Action Locale) en Haute-Meuse. Ce dossier est à déposer pour avril 2023. S'il est accepté, cela permettra au GAL de bénéficier des fonds européens LEADER pour réaliser des actions sur ce territoire.

Un appel à pré-projets est lancé jusqu'au 24 février à minuit pour ceux qui voudraient proposer un ou plusieurs pré-projets.

Des séances de questions-réponses sont prévues par vidéo-conférence (Zoom). La dernière aura lieu ce 22/02 de 18 à 19h.

Un groupe Facebook a également été créé, pour pouvoir discuter des projets et partager des idées.

Une photo de l'ancienne CLDR est diffusée et des photos de la nouvelle sont prises :



Questionnaire d'évaluation :

La FRW distribue un court formulaire à remplir par les participants afin d'évaluer leur travail d'animation et de secrétariat. Cela s'inscrit dans la démarche d'évaluation globale de la FRW en lien avec les dispositions de la nouvelle Convention-Cadre entre la FRW et la Région wallonne.

9. Mot de conclusion par M. le Député-Bourgmestre d'Onhaye, Président de la CLDR

M. Bastin remercie les participants et les invite à prendre le verre de l'amitié.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



071/660.190.
m.latour@frw.be

Annexe 1 : liste des présences

**Commission Locale de Développement Rural du 13 février 2023
Espace Péchène, Miavoye**

Liste des participants :

	Nom	Prénom	Présent / Absent / Excusé	Adresse e-mail
1	Berghmans	Pauline	Présente	paulineberghmans@yahoo.fr
2	Berthe	Lucie	Présente	lucie.berthe91@gmail.com
3	Bourguignon	Geoffrey	Présent	geoffreybourguignon@hotmail.com
4	Crépin	Philippe	Présent	pcrepin@awegroupe.be
5	de Beaufort	Henri	Présent	henri.debeaufort@skynet.be
6	Delhalle	Vincent	Excusé	VNAE.delhalle@gmail.com
7	Dessambre	Bruno	Présent	bruno.dessambre@gmail.com
8	Dumont	Vanessa	Présente	van_dumont@yahoo.fr
9	Elleboudt	Jean	Présent	elleboudtjean@gmail.com
10	Frerotte	Colette	Présente	colette.frerotte@yahoo.fr
11	Hauchecorne	Koen	Excusé	koen.hauchecorne@proximus.be
12	Laloux	Léon	Excusé	leon.laloux@skynet.be

13	Leonard	Julie	Excusée	leonaju@skynet.be
14	Magnabosco	Pierre	Présent	gelai.magnabosco@gmail.com
15	Mathieu	Guy	Excusé	guy.mathieu@skynet.be
16	Papart	Frédéric	Présent	fredericpapart@skynet.be
17	Posty	Jean-Charles	Excusé	jeancharlesposty1879london@gmail.com
18	Ridelle	Jacques	Présent	jacques.ridelle@gmail.com
19	Rosier	Antoine	Présent	antoine.rosier@hotmail.com
20	Scohy	Pierre	Excusé	pscohy@hotmail.com
21	Vieuxtemps	Didier	Présent	vieuxtemps.didier@gmail.com
22	Willain	Michel	Présent	michel.willain@hotmail.com
23	BASTIN	Christophe	Présent	bourgmestre@onhay.be
24	SCOHY	Isabelle	Présente	scohy.isa@gmail.com
25	GERARD	Arnaud	Présent	gerardarnaud1975@gmail.com
26	de GIEY	Werner	Présent	degieywerner@gmail.com
27	BOUCHAT	Dimitri	Présent	architecte.bouchat@skynet.be
28	BARREAU	Julien	Présent	julien.barreau@onhay.be

Invités : BAUDRY Valérie, Service Urbanisme Onhay

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Myriam BACHY & Michaël LATOUR

Annexe 2 : liste des membres, effectifs et suppléants

	Prénom	Nom	
1	Berghmans	Pauline	Effectif
2	Berthe	Lucie	Suppléant
3	Bourguignon	Geoffrey	Effectif
4	Crépin	Philippe	Suppléant
5	de Beaufort	Henri	Effectif
6	Delhalle	Vincent	Suppléant
7	Dessambre	Bruno	Effectif
8	Dumont	Vanessa	Suppléant
9	Elleboudt	Jean	Effectif
10	Frerotte	Colette	Suppléant
11	Hauchecorne	Koen	Effectif
12	Laloux	Léon	Suppléant
13	Leonard	Julie	Effectif
14	Magnabosco	Pierre	Suppléant
15	Mathieu	Guy	Effectif
16	Papart	Frédéric	Suppléant
17	Posty	Jean-Charles	Effectif
18	Ridelle	Jacques	Suppléant
19	Rosier	Antoine	Effectif
20	Scohy	Pierre	Suppléant
21	Vieuxtemps	Didier	Effectif
22	Willain	Michel	Suppléant
23	BASTIN	Christophe	Effectif
24	SCOHY	Isabelle	Suppléant
25	GERARD	Arnaud	Effectif
26	de GIEY	Werner	Suppléant
27	BOUCHAT	Dimitri	Effectif
28	BARREAU	Julien	Suppléant

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 20 mars 2023
Espace Péchène, Miavoye

2^{ème} séance.

Présents : voir liste **en annexe 1**

1. Accueil

Les participants reçoivent leur cavalier, reprenant leur nom, prénom et village.

L'ordre du jour de la réunion est projeté :

1. *Accueil*
2. *Approbation du compte rendu de la dernière réunion (13/02/2023)*
3. *Approbation du diagnostic*
4. *Présentation de la proposition de la stratégie de développement par le bureau IMPACT*
5. *Préparation à la validation de la stratégie*
6. *Présentation de la liste des projets issus de la consultation*
7. *BiodiverCité : informations sur l'appel à projets 2023*
8. *Divers.*

Mme Bachy explique que le point 'Divers' comprend une présentation du PCS. Afin de pouvoir libérer plus rapidement l'employée communale qui présente ce point, il est abordé en début de séance.

Le PAEDC a été présenté lors de la 1^{ère} réunion, afin de faire connaître les actions en matière d'énergie. Le PCS est présenté ce soir, afin de faire mieux connaître les actions réalisées en matière de cohésion sociale. Ces 2 plans peuvent être un moyen de réaliser un certain nombre de projets/actions proposés lors des consultations et non finançables en Développement rural (et inversement).

Information sur le Plan de Cohésion Sociale (PCS)

Mme Sabrina Ciarmoli présente, au moyen d'un montage PPT illustré de nombreuses photos, les actions réalisées jusqu'ici et en cours dans le cadre du plan actuel. Ce montage est accessible via le lien suivant :

https://www.onhayedeveloppementrural.info/uploads/1/1/2/5/112516845/pcs_2020-2025_presentation_globale.pdf

Elle souligne que 2 membres de la CLDR sont aussi membres du Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA), il s'agit de Mrs Willain et Ridelle.

Elle souligne le fait que les enfants du Conseil Communal des Enfants (CCE) ont souhaité que le rassemblement des CCE de Wallonie se déroule cette année à Onhaye. Ce sera bien le cas. Ce rassemblement se tiendra le 22 avril 2023 au Complexe de Miavoye.

Elle laisse 3 feuillets à disposition des participants : un feuillet présentant le Recyparc Mobile et son agenda 2023, un feuillet présentant la Navette Rurale à destination des utilisateurs et un feuillet présentant la Navette Rurale à destination des bénévoles potentiels qui seraient prêts à rejoindre l'initiative.

2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (13/02/23)

Le compte-rendu de la réunion du 13/02/2023 est approuvé sans remarques.

3. Approbation du diagnostic

La partie 1 du PCDR (intitulée « *Description des caractéristiques socio-économiques de la commune* »), qui a été présentée au fur et à mesure des réunions de GTs et représentée brièvement lors de la réunion d'installation de la CLDR, était consultable en version digitale sur le site web et en version papier à l'administration communale depuis la précédente réunion. Celle-ci est approuvée sans remarque.

4. Présentation de la proposition de stratégie de développement, par le bureau IMPACT

La personne du bureau Impact (auteur de PCDR) qui devait présenter ce point étant souffrante, c'est la FRW qui reprend cette présentation.

M. Latour présente la méthodologie employée par l'auteur de PCDR, qui peut être illustrée comme suit :

► MÉTHODOLOGIE – DIAGNOSTIC PARTAGÉ / ENJEUX

- **Diagnostic partagé** : Confrontation de la partie 1 « Analyse socio-économique » et de la partie 2 « Résultats des consultations villageoises » permettant de formuler des enjeux

Données objectives Atouts, faiblesses, menaces, opportunités et enjeux de développement	Données subjectives Souhaits de la population Perception et réalité vécues de la commune
--	---

- Diagnostic partagé structuré en 3 questions centrales déclinées en différents **enjeux** :
 - ✓ Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?
 - ✓ Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye ?
 - ✓ Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?
- Sur base des enjeux, **mise en place de 3 groupes de travail** dont l'objectif était d'affiner la réflexion tant en matière d'**objectifs** que de **pistes de projets**.

M. Latour rappelle ensuite les enjeux identifiés au sein de chacun des 3 GTs, à savoir :

Comment garder des villages dynamiques, attractifs et conviviaux ?

Enjeux identifiés :

- Maintenir la jeune population sur le territoire.
- Anticiper le vieillissement de la population prévu par les projections démographiques.
- Adapter et pérenniser l'offre de services selon les publics (jeunes, âgés).
- Soutenir le tissu associatif / culturel local.
- Renforcer la convivialité au sein des villages.
- Renforcer et diversifier l'offre en logements en vue de répondre aux besoins de la population actuelle et future.

Comment impulser une dynamique de transition sur le territoire de la commune d'Onhaye ?

Enjeux identifiés :

- Le développement de la mobilité douce entre les villages (mobilité utilitaire ou de loisirs) et depuis/vers les communes limitrophes.
- Le soutien et la promotion des acteurs économiques locaux.
- La valorisation du patrimoine local.
- L'inscription du territoire dans la transition écologique et énergétique.

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Enjeux identifiés :

- La protection et la valorisation du cadre environnemental.
- La préservation de l'identité rurale des villages.
- La sécurisation de la mobilité dans les villages.
- Le maintien d'un tourisme durable.

Il poursuit en montrant à partir d'exemples comment l'auteur a défini les objectifs de développement et construit la proposition de stratégie.

Enfin, il présente la proposition de stratégie qui se résume comme suit :

Ce tableau se retrouve en annexe 2

Axe stratégique nr 1 : Un territoire attractif et convivial	Axe stratégique nr 2 : Une commune en transition	Axe stratégique nr 3 : Un cadre environnemental et rural protégé et valorisé
1.1 Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité	2.1 Poursuivre le développement de la mobilité utilitaire et de loisirs depuis et vers les communes limitrophes	1.1 Entretien et valoriser le cadre environnemental
1.2 Développer des services adaptés à tous et notamment au troisième âge	2.2 Favoriser et promouvoir la production et la consommation locales	1.2 Favoriser la cohérence urbanistique et le caractère rural des villages
1.3 Stimuler la convivialité et développer la culture	2.3 Mettre en avant le patrimoine et les spécificités locales	1.3 Sécuriser les voiries et les cœurs de villages
1.4 Faciliter l'installation de nouveaux types d'habitat adaptés à différents publics	2.4 Développer une stratégie communale en matière de transition et d'énergie propre	1.4 Confirmer Onhaye dans un tourisme diffus et intégré

5. Préparation à la validation de la stratégie

Avant d'approuver cette stratégie lors de la prochaine réunion, la FRW invite les participants à former 3 sous-groupes afin de prendre connaissance de cette proposition et de répondre à quelques questions.

Ces questions sont : *Les objectifs stratégiques proposés vous semblent-ils spécifiques à Onhaye ? Sont-ils réalistes ? Vous semblent-ils atteignables en 10 ans ? Constatez-vous des lacunes ou des oublis ?*

Chaque sous-groupe travaille sur les objectifs concernant un des 3 axes stratégiques. Un document de travail lui est remis sur lequel le secrétaire/rapporteur peut prendre des notes qui seront communiquées à l'auteur de PCDR.

6. Présentation de la liste des projets issus de la consultation

Mme Bachy explique que l'auteur de PCDR a construit une 1^{ère} liste de projets. Ces projets sont issus des différentes réunions (consultations, groupes de travail...) et des différentes enquêtes menées (auprès des parents d'élèves et via le web lors de la consultation villageoise).

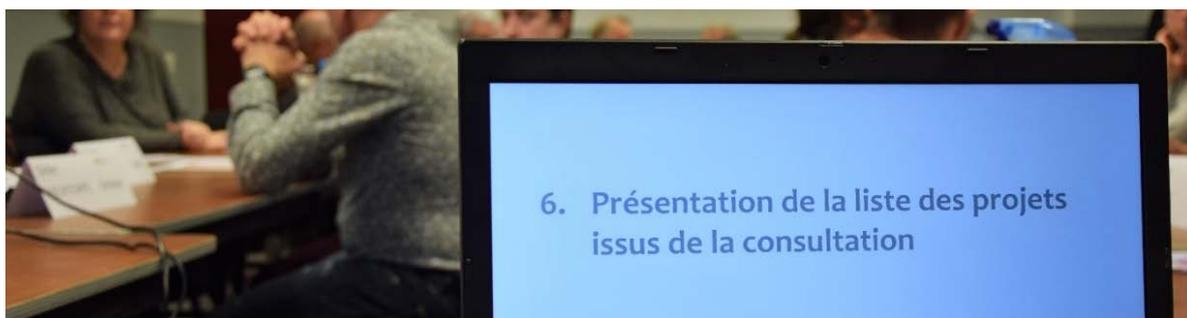
A l'heure actuelle, cela constitue une liste de 81 projets (répartis dans les différents objectifs). « Idéalement », il devrait y avoir « une quarantaine » de projets dans le PCDR. Poursuivre avec 81, c'est vraiment beaucoup et de plus, certains sont vraiment vagues et formulés plus comme des objectifs que comme des projets.

Certains projets peuvent être regroupés/fusionnés, d'autres supprimés (parce que jugés inopportuns ou parce que ça existe déjà), ... ceci afin de constituer une liste qui tienne la route.

L'idée ce soir est de travailler sur cette liste « provisoire » pour, dans la mesure du possible, arrêter une liste « définitive ». Cette liste sera nécessaire afin de pouvoir procéder lors des deux prochaines réunions au choix de la CLDR (définition des priorités).

Mme Bachy et M. Latour énumèrent alors, objectif par objectif, les 81 projets figurant en regard de ceux-ci.

Cette liste se retrouve en annexe 3



Afin de consolider cette liste de projets, la FRW invite une nouvelle fois les participants à former les mêmes 3 sous-groupes, afin de répondre à quelques questions en regard des projets proposés.

Ces questions sont : *Pouvez-vous préciser les intitulés trop vagues (afin de savoir si on parle bien tous de la même chose) ? Constatez-vous des lacunes ou des oublis ? Les projets sont-ils réalistes ou faut-il en supprimer ? Des objectifs semblent-ils difficilement atteignables parce que les projets proposés ne sont pas suffisamment consistants ?*

Chaque sous-groupe travaille sur les projets concernant l'axe stratégique sur lequel il a travaillé en début de réunion. Un document de travail est remis sur lequel le secrétaire/rapporteur peut prendre des notes qui seront communiquées à l'auteur de PCDR.

Retour/mise en commun :

Le travail en sous-groupes terminé, M. Latour invite successivement chacun des 3 rapporteurs à souligner les remarques essentielles formulées dans son groupe, ainsi que les quelques projets ajoutés, regroupés ou supprimés. Les autres membres du groupe peuvent compléter. Les feuilles de travail sont récupérées afin d'être communiquées à l'auteur de PCDR.

Un participant demande si on va arriver à des objectifs SMART ?

M. Latour explique que ce sera un des rôles de l'auteur de PCDR, qui devra apporter des éléments à ce sujet et notamment définir des indicateurs.

Il explique la signification de l'acronyme SMART, à savoir : *Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporel.*

7. BiodiverCité

Ce point est reporté à la séance du 13 avril 2023.

Les membres qui souhaiteraient avoir déjà des informations à ce sujet peuvent se rendre sur le site : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>

8. Divers

L'agenda des réunions passées et à venir est projeté. La prochaine réunion est donc fixée au 13 avril. M. le Bourgmestre y présentera les projets communaux déjà en cours ou dans les cartons. On y approuvera la stratégie et on avancera sur la définition des priorités des projets.

Le site web où trouver plus d'informations relatives au PCDR est :
www.onhayedeveloppementrural.info

M. Bastin, Député-Bourgmestre d'Onhaye, Président de la CLDR, remercie les participants.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



071/660.190.
m.latour@frw.be

Annexe 1 : liste des présences

**Commission Locale de Développement Rural du 20 mars 2023
Espace Péchène, Miavoye**

Liste des participants :

	Nom	Prénom	Présent / Absent / Excusé	Adresse e-mail
1	Berghmans	Pauline	Présente	paulineberghmans@yahoo.fr
2	Berthe	Lucie	Présente	lucie.berthe91@gmail.com
3	Bourguignon	Geoffrey	Présent	geoffreybourguignon@hotmail.com
4	Crépin	Philippe	Présent	pcrepin@awegroupe.be
5	de Beaufort	Henri	Absent	henri.debeaufort@skynet.be
6	Delhalle	Vincent	Présent	VNAE.delhalle@gmail.com
7	Dessambre	Bruno	Présent	bruno.dessambre@gmail.com
8	Dumont	Vanessa	Présente	van_dumont@yahoo.fr
9	Elleboudt	Jean	Absent	elleboudtjean@gmail.com
10	Frerotte	Colette	Présente	colette.frerotte@yahoo.fr
11	Hauchecorne	Koen	Présent	koen.hauchecorne@proximus.be
12	Laloux	Léon	Excusé	leon.laloux@skynet.be

13	Leonard	Julie	Présente	leonaju@skynet.be
14	Magnabosco	Pierre	Présent	gelai.magnabosco@gmail.com
15	Mathieu	Guy	Présent	guy.mathieu@skynet.be
16	Papart	Frédéric	Présent	fredericpapart@skynet.be
17	Posty	Jean-Charles	Absent	jeancharlesposty1879london@gmail.com
18	Ridelle	Jacques	Présent	jacques.ridelle@gmail.com
19	Rosier	Antoine	Présent	antoine.rosier@hotmail.com
20	Scohy	Pierre	Excusé	pscohy@hotmail.com
21	Vieuxtemps	Didier	Présent	vieuxtemps.didier@gmail.com
22	Willain	Michel	Présent	michel.willain@hotmail.com
23	BASTIN	Christophe	Présent	bourgmestre@onhay.be
24	SCOHY	Isabelle	Présente	scohy.isa@gmail.com
25	GERARD	Arnaud	Présent	gerardarnaud1975@gmail.com
26	de GIEY	Werner	Présent	degieywerner@gmail.com
27	BOUCHAT	Dimitri	Présent	architecte.bouchat@skynet.be
28	BARREAU	Julien	Présent	Julien.barreau2@gmail.com

Invités : CIARMOLI Sabrina, Plan de Cohésion Sociale de la Commune d'Onhay

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Myriam BACHY & Michaël LATOUR

Annexe 2 : Proposition de stratégie (20/03/2023)

Onhaye dans dix ans, ...			
Axes stratégiques	Axe stratégique nr 1 : Un territoire attractif et convivial	Axe stratégique nr 2 : Une commune en transition	Axe stratégique nr 3 : Un cadre environnemental et rural protégé et valorisé
Objectifs stratégiques	1.1 Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité	2.1 Poursuivre le développement de la mobilité utilitaire et de loisirs depuis et vers les communes limitrophes	1.1 Entretenir et valoriser le cadre environnemental
	1.2 Développer des services adaptés à tous et notamment au troisième âge	2.2 Favoriser et promouvoir la production et la consommation locales	1.2 Favoriser la cohérence urbanistique et le caractère rural des villages
	1.3 Stimuler la convivialité et développer la culture	2.3 Mettre en avant le patrimoine et les spécificités locales	1.3 Sécuriser les voiries et les cœurs de villages
	1.4 Faciliter l'installation de nouveaux types d'habitat adaptés à différents publics	2.4 Développer une stratégie communale en matière de transition et d'énergie propre	1.4 Confirmer Onhaye dans un tourisme diffus et intégré

Annexe 3 : Première liste des projets issus de la consultation (20/03/2023)

Onhaye dans dix ans, ...		
Axe stratégique nr 1 : Un territoire attractif et convivial	Axe stratégique nr 2 : Une commune en transition	Axe stratégique nr 3 : Un cadre environnemental et rural protégé et valorisé
1.1 Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité	2.1 Poursuivre le développement de la mobilité utilitaire et de loisirs depuis et vers les communes limitrophes	3.1 Entretien et valoriser le cadre environnemental
<ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied d'un mouvement de jeunesse (Miavoye par ex.) • Réaménagement de l'ancien terrain de basket de Sommière «à la Spêche » • Amélioration de l'encadrement des enfants après les heures de cours (école des devoirs, remédiation scolaire) • Relance de la vie associative et création d'un comité organisateur, comité des associations • Mise à disposition d'un local à Serville • Mise à disposition d'un local à Sommière • Mise à disposition d'un local à Anthée 	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation de sentiers et développement de liaisons de mobilité douce sécurisées • Aménagement de parkings pour vélos avec recharges électriques et points de repos aux endroits stratégiques • Aménagement d'un parking pour le co-voiturage • Création de pistes cyclables et marquage au sol pour améliorer la sécurité des deux roues sur les routes • Création d'une boucle pour vélos qui relie les 7 villages • Instauration d'un dialogue avec Dinant pour installer un système de voitures partagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une passerelle « De crêtes à crêtes » enjambant la vallée de la Mognée • Entretien, plan de taille et plantation de haies et d'arbres • Préservation de la biodiversité et de l'environnement au sein des villages et aux alentours • Actions de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité dans les écoles • Amélioration de la coordination des projets environnementaux menés par la commune • Réhabilitation de sentiers pour les balades

1.2 Développer des services adaptés à tous et notamment au troisième âge	2.2 Favoriser et promouvoir la production et la consommation locales	3.2 Favoriser la cohérence urbanistique et le caractère rural des villages
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un poulailler partagé • Aménagement du hall de stockage de Gérin pour les associations (ancien hall communal) • Mise à disposition d'un local pour le Syndicat d'Initiative (association avec une commune voisine ?) • Création d'une chorale et lui fournir un local communal • Création d'un groupe de joueurs intergénérationnel de jeux de société (organiser une soirée test) • Création d'emplois en lien avec le troisième âge • Mise en place d'un service de « brico-dépannage » en partenariat avec le CPAS, pour les personnes âgées • Création d'un service d'échanges local (SEL) • Formation des aînés aux nouvelles technologies en favorisant les échanges intergénérationnels • Création d'un starter-pack pour les nouveaux habitants • Organisation d'un goûter des 3x20 • Organisation d'ateliers divers (cuisine, tricot, crochet, broderie) 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un hall relais / atelier rural • Création d'une épicerie coopérative • Promotion des producteurs locaux (par exemple via les journées fermes ouvertes) • Création d'une Agence de Développement Local (ADL) • Promotion des commerces ambulants • Création d'une structure d'aide à l'installation de producteurs locaux et d'artisans • Création d'une infrastructure de commercialisation des produits locaux • Valorisation de l'artisanat via l'élaboration d'un répertoire et la visibilité des artisans • Mise à disposition d'une infrastructure de télétravail adaptée (coworking) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en avant de la rénovation des anciens bâtiments afin de préserver le caractère rural des villages • Élaboration d'un document qui balise les règles urbanistiques de la commune sur son territoire et le faire respecter

1.3 Stimuler la convivialité et développer la culture	2.3 Mettre en avant le patrimoine et les spécificités locales	3.3 Sécuriser les voiries et les cœurs de villages
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et embellissement d'un espace dans chaque village (place) • Aménagement de la place d'Ostemerée • Création d'une zone de convivialité/plaine de jeux à Serville • Création d'une zone extérieure intergénérationnelle à proximité du lotissement de Sommière • Valorisation de la bibliothèque de Falaën en véritable pôle culturel (reconnaissance de la bibliothèque et développement de projets) • Aménagement d'endroits extérieurs de détente et conviviaux, avec des bancs « haltes » et de la végétation • Aménagement de la place de Gérin, en conservant son caractère rural et en développant la convivialité • Valorisation de la Halle qui sera créé sur la place d'Onhaye par des éléments de verdurisation • Création d'une salle des fêtes de grande capacité à Onhaye (en-dessous du football) • Achat et aménagement de l'Intermarché en salle communale • Création d'une charte de la Ruralité • Création d'une plaine de jeux à Gérin (rue des Brebis) 	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de posters géants représentant les villages d'autrefois (sous forme de parcours dans les villages) • Valorisation du petit patrimoine (historique) local via l'installation de panneaux didactiques (sensibilisation citoyens et touristes) • Fleurissement du patrimoine et des habitations • Organisation d'une journée porte ouverte au jardin partagé et/ou au verger communautaire • Poursuite et mise sur pied de balades patrimoniales à thèmes avec panneaux didactiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un parking pour camions • Diminution du trafic de poids lourds dans les villages via l'installation de panneaux d'interdiction et en menant des campagnes de verbalisation (actualité ?) • Sécurisation des déplacements piétons en installant de nouveaux passages • Sécurisation des voiries communales et les déplacements piétons • Sécurisation de la RN97

1.4 Faciliter l'installation de nouveaux types d'habitat adaptés à différents publics	2.4 Développer une stratégie communale en matière de transition et d'énergie propre	3.4 Confirmer Onhaye dans un tourisme diffus et intégré
<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de l'installation d'habitats légers par la mise à disposition d'un terrain équipé et la simplification des démarches administratives • Création d'habitations partagées intergénérationnelles • Création d'une maison de repos dans la commune (ou de logements et services) • Création et diffusion de brochures thématiques sur le logement 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de projets pilotes en énergie propre • Valorisation des déchets verts et autres déchets • Réalisation d'une étude de la dépendance énergétique de la commune avant de développer une stratégie en matière d'énergie propre • Développement de la production énergétique locale en visant l'autonomie des habitants • Création d'une coopérative citoyenne en matière d'énergie propre • Mise en œuvre du potentiel lié à la biomasse • Installation d'un repair café • Formation au zéro déchet (incitation aux économies d'emballage) • Encouragement et soutien envers les citoyens engagés en faveur de l'environnement en visibilisant leurs actions (telles que BeWapp) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un tourisme vert et de l'accueil touristique • Développement de balades à thèmes • Installation de racks à vélos et multiplication des parcs vélos dans la commune • Multiplication des panneaux signalétiques et didactiques

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 13 avril 2023
Espace Péchène, Miavoye

3^{ème} séance.

Présents : voir liste **en annexe 1**

1. Accueil

Les participants installent leur cavalier, reprenant leur nom, prénom et village.

L'ordre du jour de la réunion est projeté :

1. *Accueil*
2. *Approbation du compte rendu de la dernière réunion (20/03/2023)*
3. *Approbation de la stratégie de développement*
4. *Présentation des projets communaux en cours et à venir*
5. *Priorisation des projets (étape 1, travail individuel)*
6. *Biodiversité : informations sur l'appel à projets 2023*
7. *Divers.*

2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (20/03/23)

Le compte-rendu de la réunion du 20/03/2023 est approuvé sans remarque.

3. Approbation de la stratégie de développement

Cette partie du PCDR a été élaborée au fur et à mesure des différentes réunions et retravaillée par l'auteur de PCDR (bureau Impact) en tenant compte des remarques émises par les participants.

La dernière version de cette stratégie est présentée et commentée par Myriam Bachy. En jaune sont reprises les modifications suite à la version présentée lors de la CLDR du mois de mars.

Onhayé dans dix ans, ...

		Axe stratégique nr 1 : Un territoire attractif et convivial	Axe stratégique nr 2 : Une commune en transition	Axe stratégique nr 3 : Un cadre environnemental et rural protégé et valorisé
Axes stratégiques				
Objectifs stratégiques	<p>1.1 Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité</p> <p>1.2 Développer des services et activités adaptés à tous et notamment aux seniors</p> <p>1.3 Stimuler la convivialité et développer la culture</p> <p>1.4 Faciliter l'installation de logements adaptés à différents publics</p>	<p>2.1 Poursuivre le développement de la mobilité utilitaire et de loisirs depuis et vers les communes limitrophes</p> <p>2.2 Favoriser et promouvoir la production et la consommation locales</p> <p>2.3 Mettre en avant le patrimoine et les spécificités locales</p> <p>2.4 Développer une stratégie communale en matière de transition, d'énergie propre et de réduction des consommations</p>	<p>3.1 Entretien et valoriser le cadre environnemental</p> <p>3.2 Favoriser la cohérence urbanistique et le caractère rural des villages</p> <p>3.3 Etablir une vision à long terme de sécurisation des voiries et des cœurs de villages, en tenant compte des spécificités de chacun</p> <p>3.4 Confirmer Onhayé dans un tourisme diffus et intégré</p>	

Remarques des membres :

- Objectif 2.1. : Une participante considère que la mobilité utilitaire concerne plutôt les déplacements des habitants dans la commune, tandis que la mobilité de loisirs concerne plutôt les visiteurs venant des communes voisines.
- Objectif 3.4. : On pourrait débattre de ce qu'on entend par tourisme diffus et intégré. C'est le contraire du tourisme de masse. Un participant propose de parler plutôt de tourisme « local et durable ». Un autre aime bien la notion de tourisme intégré.
- Objectif 3.2. : Il faudrait pouvoir éviter les villages « en araignée ». Cela vient notamment de la situation au plan de secteur. Cet aspect est envisagé dans l'objectif relatif à la cohérence urbanistique.

⇒ **La stratégie est approuvée par la CLDR.**

4. Présentation des projets communaux en cours et à venir, par le Bourgmestre

Le Bourgmestre commente la liste des projets présentée lors de la séance précédente, en soulignant ce qui existe déjà ou se fait déjà (mais peut éventuellement être complété), les projets en cours au niveau communal (ex : la construction d'une halle dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de village »), les terrains disponibles dans les villages, les terrains acquis à Onhayé (en vue d'y construire une maison de repos), ...

Le but est d'informer au mieux les membres avant qu'ils ne commencent à travailler sur la priorisation des projets.

Il souligne que le CCCA, le CCCE, les écoles, l'ATL ... pourraient « porter » certaines actions proposées.

Des plans (comme PIMACI en matière de circulation des vélos, le PAEDC en matière d'énergie, ...) dans lesquels la commune est engagée peuvent constituer des pistes pour concrétiser certains projets.

Concernant le trafic des poids lourds, il précise que des discussions sont en cours avec les communes limitrophes pour interdire les plus de 7 tonnes ½ dans les villages (excepté pour la circulation locale).

Concernant la RN 97, il informe les membres qu'un nouveau radar a été installé ce matin à Anthée, à hauteur de l'école.

5. Priorisation des projets (étape 1, travail individuel)

Michaël Latour présente le document de travail destiné à la première étape du classement des différents projets proposés, afin de déterminer les fiches-projets à élaborer.

Ce document de travail est important puisqu'il est demandé à tous les participants et de façon individuelle d'établir un choix sur les projets qu'ils souhaiteraient voir faire l'objet

d'une fiche-projet dans le PCDR. La collecte des différents choix permettra de dégager des priorités, de travailler collectivement (2^{ème} étape) lors de la prochaine réunion et in fine d'approuver les projets qui feront l'objet de fiches-projets.

Ces fiches-projets, et leur programmation, seront proposées au Conseil Communal.

Michaël Latour explique qu'il existe 3 types de fiches-projets :

- Les fiches de priorité 1 : pour les projets importants et prévus en début de programmation (il y aura environ 4/5/6 fiches de ce type). Elles seront élaborées par l'auteur de PCDR avec l'éventuelle aide d'un « groupe-projet » (membres de la CLDR intéressés, Administrations concernées, auteur du PCDR, ...). Les projets de priorité 1 seront détaillés, esquissés et estimés.
- Les fiches de priorité 2 : pour des projets importants également, mais prévus en milieu de programmation (il y aura environ 7/8/9 fiches de ce type).
- Les fiches de priorité 3 : pour des projets moins importants, prévus en fin de programmation.

Pour aider les participants dans leurs choix, un code couleur a été associé à chaque projet :

- En vert, les projets qui rentrent parfaitement dans le cadre d'un subventionnement actuel en Développement Rural (DR).
- En orange, les projets qui peuvent éventuellement rentrer dans le cadre d'un subventionnement en DR, mais où c'est moins évident, où des financements peuvent s'envisager ailleurs...
- En rouge, les projets qui s'éloignent du cadre DR ou d'une prise en charge par la commune.

Ps : Les projets repris en gras sont ceux qui avaient été mentionnés comme « coups de coeur » par les participants lors des Groupes de Travail.

A ce stade, aucun projet proposé n'est abandonné ni regroupé. Ils peuvent tous faire l'objet d'un choix. En effet, même s'ils s'éloignent du cadre d'une fiche-projet DR, ils ont tous leur légitimité dans le cadre d'une stratégie globale. Certains pouvant même être mis en œuvre sans devoir faire l'objet d'une fiche-projet.

Concrètement, il est demandé, dans la case correspondant à chaque projet, de noter les chiffres 1, 2 ou 3 :

- 1, pour un projet jugé important et à réaliser en début de programmation (fiche-projet de priorité 1 : en choisir 5 maximum).
- 2, pour un projet jugé important et à réaliser en milieu de programmation (fiche-projet de priorité 2 : en choisir 10 maximum).
- 3, pour un projet jugé moins important (fiche-projet de priorité 3)
- /, pour un projet jugé inopportun.

Les participants complètent leur document de travail et le remettent aux agents de la FRW.



6. BiodiverCité : informations sur l'appel à projets 2023

Myriam Bachy explique le but de l'opération BiodiverCité, à savoir recréer du maillage écologique. C'est la 3^{ème} année que cet appel à projets a été lancé par la Ministre Tellier et la 3^{ème} année que la commune d'Onhaye va introduire un dossier.

Les diverses opérations nature qui existaient par le passé (Semaine de l'arbre, Plan Maya, PCDN, Cimetière nature) sont dorénavant regroupées au sein de BiodiverCité, le but de la Ministre étant de déboucher sur des projets plus impactants et de permettre à toutes les communes d'introduire chaque année une demande.

Les membres qui souhaiteraient avoir plus d'informations à ce sujet peuvent se rendre sur le site : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>

L'aide est de 12.000 € maximum par commune et par an, 10.000 € allant aux actions éligibles proposées par la commune et 2.000 € étant réservés à la Semaine de l'Arbre.

La commune peut faire le choix de répartir ces 12.000 € en 9.500 € pour ses fiches-actions et 2.500 € pour la Semaine de l'arbre. En effet, les communes s'engageant à commander et distribuer un minimum de 30% du nombre de plants produits sous les critères de la charte « Végétal d'ici » et qui bénéficient de cette appellation ont droit à un 'bonus' (une majoration de maximum 500€ sur le seuil des 2.000 euros alloués initialement à ce poste. Le seuil du montant attribué à l'achat de plants pour la distribution de la Semaine de l'Arbre passe alors à maximum 2.500 euros).

Quant à la thématique de la Semaine de l'arbre 2024, il s'agira de : « Arbres et arbustes indigènes ».

Une autre nouveauté en ce qui concerne le financement : cette année les projets de sensibilisation sont plafonnés à 1.500 €.

Quant aux thématiques dans lesquelles il y a lieu de travailler, ce sont toujours les mêmes 9 thématiques, représentées par les pictogrammes suivants :



Dans le vademecum sont repris les postes éligibles pour chacune de ces thématiques.

Myriam Bachy précise ensuite les conditions d'octroi :

- Le site doit être accessible au public.
- La commune doit être propriétaire du terrain ou passer une convention de gestion de 15 ans (avec le propriétaire privé, la Région ou la Province).

Il est donc plus aisé de travailler sur terrain communal.

Le dossier est à rentrer pour le 31 mai 2023 (fiches-actions).

Au niveau communal, une réunion de travail s'est tenue ce 4 avril. Elle réunissait l'échevin de l'environnement, l'éco-conseiller communal et une série de personnes-ressources (représentants du DNF, du Contrat-Rivière, du CCC des aînés, du Groupe Sentiers, du SI et de la FRW).

Les pistes envisagées par ce groupe sont les suivantes (une sélection devra être faite, vu le budget limité) :

- *Creusement d'une mare dans le verger partagé de Sommière*
- *Animation sur le thème des haies*
- *Planter une haie didactique*
- *Achat d'une valise pédagogique*
- *Plantations de prairies fleuries (Etang de Fter, centre de Weillen)*
- *Plantation de haies sur le site de l'ancien terrain de foot (et terrain de basket) de Sommière*
- *Labellisation 'Nature' de 3 cimetières (Serville, Gérin, Weillen)*
- *Plantations d'arbres d'alignement à Rostenne (bords de voirie).*

Les participants (dont certains étaient présents à la réunion du 4 avril) échangent à ce propos. Il est précisé que la valise pédagogique ne servirait pas uniquement aux écoles, qu'il y a eu un problème d'entretien de la mare de Sommière et que des bénévoles/guides nature seront nécessaires pour les animations autour de la valise pédagogique.

La CLDR sera tenue au courant des suites (projets retenus par le Collège et acceptation de ceux-ci par le SPW).

8. Divers

L'agenda des réunions passées et à venir est projeté. La prochaine réunion est donc fixée au 15 mai. Il s'agira cette fois de procéder à un 'travail collectif' sur la priorisation des projets et de préparer la tenue de groupes-projets qui devraient se tenir en juin.

Le site web où trouver plus d'informations relatives au PCDR est :

www.onhayedeveloppementrural.info

M. Bastin, Député-Bourgmestre d'Onhaye, Président de la CLDR, remercie les participants.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



071/660.190.

m.latour@frw.be

Annexe 1 : liste des présences

**Commission Locale de Développement Rural du 13 avril 2023
Espace Péchène, Miavoye**

Liste des participants :

	Nom	Prénom	Présent / Absent / Excusé	Adresse e-mail
1	Berghmans	Pauline	Présente	paulineberghmans@yahoo.fr
2	Berthe	Lucie	Excusée	lucie.berthe91@gmail.com
3	Bourguignon	Geoffrey	Excusé	geoffreybourguignon@hotmail.com
4	Crépin	Philippe	Excusé	pcrepin@awegroupe.be
5	de Beaufort	Henri	Présent	henri.debeaufort@skynet.be
6	Delhalle	Vincent	Excusé	VNAE.delhalle@gmail.com
7	Dessambre	Bruno	Excusé	bruno.dessambre@gmail.com
8	Dumont	Vanessa	Présente	van_dumont@yahoo.fr
9	Elleboudt	Jean	Présent	elleboudtjean@gmail.com
10	Frerotte	Colette	Présente	colette.frerotte@yahoo.fr
11	Hauchecorne	Koen	Excusé	koen.hauchecorne@proximus.be
12	Laloux	Léon	Présent	leon.laloux@skynet.be

13	Leonard	Julie	Présente	leonaju@skynet.be
14	Magnabosco	Pierre	Présent	gelai.magnabosco@gmail.com
15	Mathieu	Guy	Excusé	guy.mathieu@skynet.be
16	Papart	Frédéric	Absent	fredericpapart@skynet.be
17	Posty	Jean-Charles	Démissionnaire	jeancharlesposty1879london@gmail.com
18	Ridelle	Jacques	Présent	jacques.ridelle@gmail.com
19	Rosier	Antoine	Présent	antoine.rosier@hotmail.com
20	Scohy	Pierre	Présent	pscohy@hotmail.com
21	Vieuxtemps	Didier	Présent	vieuxtemps.didier@gmail.com
22	Willain	Michel	Présent	michel.willain@hotmail.com
23	BASTIN	Christophe	Présent	bourgmestre@onhay.be
24	SCOHY	Isabelle	Présente	scohy.isa@gmail.com
25	GERARD	Arnaud	Absent	gerardarnaud1975@gmail.com
26	de GIEY	Werner	Présent	degieywerner@gmail.com
27	BOUCHAT	Dimitri	Absent	architecte.bouchat@skynet.be
28	BARREAU	Julien	Présent	Julien.barreau2@gmail.com

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Myriam BACHY & Michaël LATOUR

**Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 15 mai 2023
Cafétéria, Miavoye**

4^{ème} séance.

Présents : voir liste **en annexe 1**

1. Accueil

Les participants s'installent autour de 3 tables où figurent des vignettes reprenant les projets par lots, suite au 1^{er} travail (individuel) de priorisation.

Myriam Bachy présente l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation à la réunion :

1. *Accueil*
2. *Approbation du compte rendu de la dernière réunion (13/04/2023)*
3. *Présentation du classement des projets suite au travail individuel du 13 avril 2023*
4. *Travail collectif sur le classement des projets*
5. *Organisation de Groupes-Projets*
6. *Divers.*

2. Présentation du classement des projets suite aux travail individuel du 13 avril 2023

Michaël Latour rappelle qu'il existe 3 types de fiches-projets :

- Les fiches de priorité 1 : pour les projets importants et prévus en début de programmation (il y aura environ 4/5/6 fiches de ce type). Elles seront élaborées par l'auteur de PCDR avec l'éventuelle aide d'un « groupe-projet » (membres de la CLDR intéressés, Administrations concernées, auteur du PCDR, ...). Les projets de priorité 1 seront détaillés, esquissés et estimés.
- Les fiches de priorité 2 : pour des projets importants également, mais prévus en milieu de programmation (il y aura environ 7/8/9 fiches de ce type).

- Les fiches de priorité 3 : pour des projets moins importants, prévus en fin de programmation.

Tous les membres présents à la réunion d'avril ont eu l'opportunité d'exprimer leurs choix via un document récapitulatif. Au prorata du nombre de voix données à chaque projet/action, 6 projets sont proposés en priorité 1 (6 vignettes sur la table 1), 11 projets en priorité 2 (11 vignettes sur la table 2), le reste des projets se retrouve en priorité 3 (table 3). Cela constitue la première étape du classement, issue des choix individuels.

Dans un 1^{er} temps, Michaël Latour présente les vignettes des 17 projets retenus à ce stade en lot 1 ou en lot 2.

Ces vignettes reprennent :

- L'intitulé du projet
- Le lien du projet avec la stratégie
- Des réflexions liées au projet (quoi, où, ...)
- La faisabilité ou non d'un tel projet en Développement rural
- Des illustrations.

3. Travail collectif sur le classement des projets

Le second temps consiste en un « casting ».

De manière collégiale, constructive et en lien avec les objectifs définis, l'opportunité est donnée aux membres de conserver (ou pas) les projets dans le classement de priorité proposé, voire d'effectuer certains regroupements. Certains projets passent ainsi du lot 1 au lot 2 ou du lot 2 au lot 1, plusieurs regroupements sont également réalisés.

Voici les résultats de ce travail collectif :

Les 6 projets qui feront l'objet d'une fiche de priorité 1 sont :

1. **Aménagement (et embellissement) de petits espaces de convivialité, dans différents villages** (sur une partie de la place ou un autre endroit à définir), notamment à Gérin (sur la place) et à Serville (quelques jeux), ...
2. **Aménagements de sécurisation des voiries communales et des déplacements piétons** (entrées de villages ..., points noirs à localiser)
3. **Développement de liaisons de mobilité douce sécurisées**, via la création de pistes cyclables et marquage au sol (sur les axes principaux) pour améliorer la sécurité des deux roues sur les routes et via la rénovation de sentiers (suite du projet du 1^{er} PCDR)
4. **Aménagement de la place d'Ostemerée**
5. **Construction d'une maison de village** (comprenant une salle de grande capacité) à Onhaye
6. **Création d'un hall relais / atelier rural.**

Les projets qui feront l'objet d'une fiche de priorité 2 sont :

1. Création d'une infrastructure (d'hébergements et de services) adaptée pour seniors
2. Valorisation de la bibliothèque de Falaën en véritable pôle culturel
3. Incitation au logement kangourou et/ou à la création d'habitations partagées intergénérationnelles
4. Préservation de la biodiversité et de l'environnement au sein des villages et aux alentours
5. Développement d'un tourisme vert et de l'accueil touristique, dont la mise à disposition d'un local pour le Syndicat d'Initiative
6. ...
7. ...
8. ...
9. ...

Deux projets passent en lot 3, car déjà bien engagés :

- Diminution du trafic de poids lourds dans les villages (via l'installation de panneaux d'interdiction, en menant des campagnes de verbalisation, ...)
- Valorisation de la place d'Onhaye complémentairement à la création de la Halle.

⇒ De manière à arriver à maximum 9 projets dans ce lot 2, les 5 projets ci-dessus pourront être complétés par 4 autres projets issus du lot 3, soit des projets apparaissant en début du classement de lot 3, soit des projets permettant de répondre au mieux à la stratégie définie, de la compléter et permettant aussi de diversifier les types de projets.

Le reste des projets sera classé en priorité 3. La latitude est laissée d'y opérer encore des regroupements.

Quelques remarques des participants, qui serviront pour la suite :

- Le projet de place à Ostemerée a déjà fait l'objet d'une fiche-projet pour un appel à projet FEADER. Malheureusement, le projet n'avait pas été sélectionné.
- Le projet d'atelier rural figurait déjà dans le 1^{er} PCDR, mais n'a pas pu aboutir.
- Les projets d'espaces de convivialité, places, ... devront prendre en compte l'aspect propreté (poubelles ou autres dispositifs, pour récupérer les canettes par exemple).
- L'intitulé Maison de repos a été modifié pour devenir « Infrastructure (d'hébergements et de services) adaptée pour seniors ». La volonté communale est bien présente. La commune a déjà un terrain et recherche un opérateur privé avec qui travailler à la concrétisation de ce projet.
- Le projet de Halle à Onhaye (introduit dans le cadre de « Coeur de village ») comprend déjà l'aménagement de l'espace public à cet endroit.

- Concernant les questions du vieillissement de la population en lien avec le logement, des informations peuvent être recherchées sur le site du GAL Tiges&Chavées.
<https://www.calameo.com/read/0069910520a9c7f298ec8?page=1>
- Le projet de rénovation de sentiers pourrait comprendre aussi un volet 'toponymie'. Le projet de points nœuds devra être pris en compte dans la réflexion.

4. Organisation de Groupes-Projets

Suite à la répartition des projets en lots, les membres sont invités à s'inscrire, pour les projets de priorité 1, à des Groupes-Projets.

Ces groupes auront pour objectif d'aller plus loin dans la conception et la réflexion sur les 6 projets prioritaires, en collaboration notamment avec l'auteur de projet. Ils seront plus informels et souples que les réunions de CLDR afin d'en faciliter l'organisation. Ces groupes seront lancés en juin 2023 et comprendront pour certains une visite de terrain.

5. Divers

Le site web où trouver plus d'informations relatives au PCDR est :
www.onhayedevveloppementrural.info

M. Bastin, Député-Bourgmestre d'Onhaye, Président de la CLDR, remercie les participants.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



071/660.190.
m.latour@frw.be

Annexe 1 : liste des présences

**Commission Locale de Développement Rural du 15 mai 2023
Cafétéria, Miavoye**

Liste des participants :

	Nom	Prénom	Présent / Excusé / Absent	Adresse e-mail
1	Berghmans	Pauline	Présente	paulineberghmans@yahoo.fr
2	Berthe	Lucie	Excusée	lucie.berthe91@gmail.com
3	Bourguignon	Geoffrey	Présent	geoffreybourguignon@hotmail.com
4	Crépin	Philippe	Présent	pcrepin@awegroupe.be
5	de Beaufort	Henri	Excusé	henri.debeaufort@skynet.be
6	Delhalle	Vincent	Absent	VNAE.delhalle@gmail.com
7	Dessambre	Bruno	Présent	bruno.dessambre@gmail.com
8	Dumont	Vanessa	Présente	van_dumont@yahoo.fr
9	Elleboudt	Jean	Présent	elleboudtjean@gmail.com
10	Frerotte	Colette	Présente	colette.frerotte@yahoo.fr
11	Hauchecorne	Koen	Présent	koen.hauchecorne@proximus.be
12	Laloux	Léon	Présent	leon.laloux@skynet.be

13	Leonard	Julie	Présente	leonaju@skynet.be
14	Magnabosco	Pierre	Présent	gelai.magnabosco@gmail.com
15	Mathieu	Guy	Excusé	guy.mathieu@skynet.be
16	Papart	Frédéric	Excusé	fredericpapart@skynet.be
17	Posty	Jean-Charles	Démissionnaire	jeancharlesposty1879london@gmail.com
18	Ridelle	Jacques	Présent	jacques.ridelle@gmail.com
19	Rosier	Antoine	Présent	antoine.rosier@hotmail.com
20	Scohy	Pierre	Absent	pscohy@hotmail.com
21	Vieuxtemps	Didier	Excusé	vieuxtemps.didier@gmail.com
22	Willain	Michel	Présent	michel.willain@hotmail.com
23	BASTIN	Christophe	Présent	bourgmestre@onhay.be
24	SCOHY	Isabelle	Excusée	scohy.isa@gmail.com
25	GERARD	Arnaud	Excusé	gerardarnaud1975@gmail.com
26	de GIEY	Werner	Présent	degieywerner@gmail.com
27	BOUCHAT	Dimitri	Excusé	architecte.bouchat@skynet.be
28	BARREAU	Julien	Excusé	Julien.barreau2@gmail.com

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Myriam BACHY & Michaël LATOUR

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 7 novembre 2023
Espace Péchène, Miavoye

5^{ème} séance.

*Présents : voir liste **en annexe 1***

1. Accueil

L'ordre du jour de la réunion est projeté :

1. *Accueil*
2. *Approbation du compte rendu de la dernière réunion (15/05/2023)*
3. *Création de voies lentes et vertes entre les différents villages et mise en place de circuits thématiques, approbation du dossier projet par la Ministre*
4. *Addenda II, Aménagement de l'ancienne salle des fêtes de Falaën en Maison de village, approbation du dossier projet par la Ministre*
5. *Retour sur les Groupes-Projets (20/06, 27/06 et 05/09)*
6. *Présentation des fiches-projets (priorité 1) par l'auteur de programme (IMPACT)*
7. *Travail sur la répartition des priorités 2 et 3*
8. *BiodiverCité, informations sur l'appel à projets 2023*
9. *Divers.*

2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (15/05/23)

Le compte-rendu de la réunion du 15/05/2023 est approuvé sans remarques.

3. **Création de voies lentes et vertes entre les différents villages et mise en place de circuits thématiques**

Il s'agit d'un projet du 1^{er} PCDR qui est toujours en cours (projet du PCDR 2009-2019, conventionné en mars 2019, dont le Projet final a été approuvé par le Conseil Communal en janvier 2023).

M. Latour présente sur diapositives les différents tronçons concernés.

Bonne nouvelle : **Le dossier Projet a été approuvé par la Ministre en juillet 2023.**

La Prochaine étape est celle de l'adjudication et la réalisation des travaux.

M. Bastin explique qu'il y a cependant un bémol : les subventions de la Région wallonne comprennent une partie qui doit être amenée par la DAFOR (chemins agricoles). Or, il n'y aurait plus d'argent pour 2023. La Commune intervient auprès du Ministre compétent afin de tenter d'obtenir ce financement. En effet, La Commune doit gérer cela en 'bon père de famille' et attend donc la promesse de subside de ce côté-là avant de lancer l'adjudication des travaux.

4. **Aménagement de l'ancienne salle des fêtes de Falaën en Maison de village**

Il s'agit d'un projet du 1^{er} PCDR qui est toujours en cours (projet du PCDR 2009-2019/addenda, conventionné en mars 2019, dont le Projet final a été approuvé par le Conseil Communal en avril 2021).

Bonne nouvelle ici aussi : **Le dossier Projet a été approuvé par la Ministre en juillet 2023.** Il fait l'objet d'un avenant financier, particulièrement bienvenu vu le temps d'approbation du dossier et la hausse des coûts (notamment des matériaux) durant cette période.

La Prochaine étape est celle de l'adjudication et la réalisation des travaux. M. Bastin explique que les offres sont rentrées (cela se fait dorénavant sous format informatique, dans un coffre-fort virtuel). La Commune a fait plusieurs lots mais doit réinterroger sur un lot pour lequel les offres sont particulièrement élevées (+150.000 €). Ce système de coffre-fort virtuel se révèle compliqué. De plus, cela va défavoriser les petits artisans (vu les difficultés d'encodage).

M. Bastin confirme qu'aucune solution n'a été trouvée pour le parking.

5. Retour sur les Groupes-Projets

Mme Bachy explique que 5 Groupes-Projets ont été organisés durant l'été, pour permettre à l'auteur de PCDR de rédiger les fiches-projets de priorité 1.

Le 20 juin :

GP 1 : « *Construction d'une Maison de Village à Onhaye* » -> sur place, à la salle du foot.

Le 27 juin :

GP 2 : « *Petits espaces de convivialité* » -> visualisation des espaces potentiels, via Google Map

GP 3 : « *Place d'Ostemerée* » -> visite sur le terrain.

Le 05 septembre :

GP 4 : « *Aménagements de sécurisation* »

GP 5 : « *Développement de liaisons de mobilité douce* » (axées mobilité cyclistes)

Pour le projet d'« *atelier rural* », il n'a pas été jugé opportun de faire un Groupe-projet.

6. Présentation des fiches-projets (FP) de priorité 1, par l'auteur de PCDR

Il est précisé qu'il s'agit à ce stade de propositions, qui vont encore évoluer.

Les 3 représentantes du bureau Impact, auteur du PCDR, présentent les esquisses proposées pour les 6 projets programmés dans le lot 1, en insistant sur les intentions et les localisations. A la suite de chaque présentation, un moment d'échanges est prévu.

[FP 1 Aménagement de la place d'Ostemerée](#)

Des divers échanges, il ressort que :

Le but est de recréer une centralité : recréer un centre de village avec un espace partagé en pavés, des espaces plantés et du petit mobilier public.

Au niveau des espaces plantés, il s'agit d'une végétation basse. Ponctuellement, il pourrait y avoir des petits arbres, pour ponctuer l'aménagement.

Il n'y a pas d'aménagement particulier prévu pour les cyclistes.

La largeur de la voirie est de 5,50m, sans le trottoir.

Au niveau de la partie « espace partagé », on aurait un même revêtement pour les voitures et les piétons, c'est le principe même des espaces partagés.

L'espace public libre ne permet pas de faire un trottoir tout du long, mais seulement sur une partie. Par contre, il est bien prévu devant chaque maison.

L'enfouissement des câbles électriques n'est pas prévu à ce stade, mais la demande sera mentionnée dans la FP.

Le problème d'écoulement d'eau est une nouvelle fois évoqué, présent surtout près des 2 maisons du bas. Un filet d'eau, ainsi que des emplacements parking en dalles gazon pourraient contribuer à drainer l'eau. L'espace à cet endroit est insuffisant pour recréer un aménagement supplémentaire.

Le problème du goulot entre le muret et les maisons est évoqué et sera mentionné lui aussi dans la FP. On pourrait imaginer un panneau « interdiction de stationner » là où le gens se garent.

L'idée d'opérer un dévoiement semble compliqué dans le cas présent. Les participants insistent cependant pour ralentir les voitures dans la ligne droite. Ils ne sont pas sûrs que le changement de revêtement suffira. L'idée d'un plateau ou dos d'âne est évoquée.

FP 2 Aménagement de petits espaces de convivialité, dans différents villages

Des divers échanges, il ressort que :

- *Concernant l'espace localisé à Serville, près de la source :*
Une demande est de prévoir aussi des coins d'ombre (vu notamment le réchauffement climatique), avec des arbres, ou à partir de structures.
Une mise en valeur particulière (pédagogique ou autre) de la source est demandée, tout en sachant qu'il est difficile de garantir la potabilité de l'eau.
- *Concernant l'espace localisé à Falaën, sur le terrain de la balle-pelote :*
Une proposition est de localiser l'espace BBQ près de l'aire de jeux, dans une optique proximité parents/enfants. Impact signale que le choix de l'endroit BBQ vient de la proximité du petit bâtiment où se situeraient les WC.
Dans l'esquisse présentée, le terrain de balle-pelote est conservé, dans une optique de pouvoir y rejouer à l'avenir ou à tout le moins de ne minimiser les coûts en utilisant le tarmac existant.
- *Concernant l'espace localisé à Sommière, à la Spèche :*
Il n'y a pas eu de discussion particulière.
- *Concernant l'espace localisé à Weillen, près de l'église :*
On signale qu'un autre sentier monte vers le cimetière, dans le même axe que la liaison vers la salle des fêtes.
La possibilité d'installer un chapiteau entre les goals est bien prévue.
L'intérêt d'un endroit pour que les enfants puissent jouer à vélo est évoqué. Il semble qu'il faille faire un choix entre les jeux sur les buttes ou les vélos sur les buttes.
- *Concernant l'espace localisé à Gérin, sur la place du village :*
A la demande du Collège, 2 esquisses sont présentées : l'une propose l'aménagement d'un espace parking et d'un espace de convivialité, l'autre est une alternative avec un mobilier entièrement modulable afin de laisser place pour l'installation d'un chapiteau (en temps de fête, tout le mobilier peut être déplacé).

Une remarque est que l'espace est trop faiblement végétalisé. Il pourrait l'être plus, que ce soit via des bacs ou des plantations.

Il est rappelé que la place est fort utilisée par les enfants.

Quant à la question du chapiteau, celui-ci pourrait trouver place en partie sur la voirie et en partie sur l'espace proposé pour le parking (donc le déplacer de 10m sur la voirie).

La question des accès à la salle est longuement abordée, deux accès doivent être possibles pour les véhicules de livraison. L'accès des véhicules de secours doit bien entendu être possible également.

Le carrousel doit lui aussi pouvoir prendre place sur cet espace public.

- *Concernant l'espace localisé à Gérin, autour de la chapelle :*
Il n'y a pas eu de discussion particulière.

FP 3 Aménagements de sécurisation des voiries communales et des déplacements piétons

Quatre aménagements/dispositifs sont proposés par Impact et illustrés par des photos.

Il s'agit du :

- Double coussin
- Dispositif d'alerte en amont
- Dispositif de (faux) plateau
- Ralentisseur.

Sept localisations sont proposées par Impact :

- 3 à Falaën : vers Sosoye, vers Weillen et vers Flavion
- 2 à Weillen : vers Sommière et vers Onhaye
- 2 à Onhaye : vers Weillen et vers Hastière-Lavaux.

PS : à Sommière, il y a déjà des aménagements qui existent et d'autres qui sont prévus via d'autres subsides.

Des divers échanges, il ressort que :

M. Bastin signale que le souhait du Collège est d'augmenter la sécurité plutôt que l'identité (en référence à ce qui se fait à Bièvres).

Impact précise que l'espace restreint ne permet pas des dévoiements, sauf peut-être sur la voirie entre Onhaye et Hastière-Lavaux.

Des précisions sont données quant aux localisations :

A Falaën :

- vers Sosoye : Dispositif à localiser plutôt rue d'Hermeton, à l'entrée du noyau. Essayer de ralentir au niveau du carrefour (même si on ralentit déjà vu la priorité de droite).
- vers Weillen : rue du Château-ferme. Le déplacer plus vers les bâtiments.

- vers Flavion : rue de Chession. Il y en a déjà un mais il en faudrait un second, entre la chapelle et le centre du village.
A Weillen :
- vers Sommière : cette localisation est à supprimer.
- vers Onhaye : dans la rue des Marronniers.
A Onhaye :
- vers Weillen : dans la rue de Weillen.
- vers Hastière-Lavaux : il y en a déjà 2 dans la rue Gailaipont, mais il en faudrait encore un, pour dissuader les français qui viennent par le bas du village.

On propose de repérer ces lieux sur carte lors d'une prochaine réunion.

L'idée est d'arriver à un coût total de 500.000 € pour ces divers aménagements. D'autres endroits opportuns pourront donc être ajoutés s'ils tiennent dans cette enveloppe budgétaire.

D'autres dispositifs sont envisagés, comme des pots de fleurs précédant x places de parking.

Il est à préciser que pour que de tels aménagements puissent bénéficier de subsides en développement rural, ceux-ci ne doivent pas se limiter stricto sensu à de l'aménagement routier mais doivent proposer une plus-value en termes d'aménagements (convivialité, signalisation d'entrées de village...).

⇒ **La FP sera retravaillée en ce sens et représentée à une prochaine séance de la CLDR.**

[FP 4 Développement de liaisons de mobilité douce sécurisées \(axées mobilité cyclistes\)](#)

Des divers échanges, il ressort que :

Un seul tronçon a été identifié à ce jour et il ne nécessite pas de gros aménagements. Il en ressort que :

- Soit on propose plusieurs tronçons pertinents, qui nécessitent des aménagements pour les cyclistes et justifient une demande de subvention.
- Soit on déplace cette FP en lot 2.

⇒ **Après discussion, il est proposé de mettre cette FP en lot 2, ce projet n'étant pas suffisamment mûr.**

[FP 5 Construction d'une maison rurale à Onhaye](#)

Des divers échanges, il ressort que :

La demande de plusieurs participants est de prévoir la Maison rurale au rez-de-chaussée plutôt qu'à l'étage.

Une entrée indépendante est bien prévue pour la Maison rurale et les vestiaires du foot. Cette demande est importante, vu certains précédents dans l'utilisation de salles communales.

Il est demandé aussi de travailler sur le parking et de prévoir suffisamment de places vu la taille de la salle (qui peut accueillir 300 personnes + le foot).

Attention à privilégier la vue, même si on remet la salle en bas.

Il est demandé de veiller également à la hauteur sous plafond, qu'elle soit suffisamment importante et aux normes d'évacuation incendie.

⇒ **La FP sera retravaillée en ce sens et représentée à une prochaine séance de la CLDR.**

[FP 6 Création d'un hall relais / atelier rural](#)

Cette FP n'a pas fait l'objet de discussion particulière.

7. Conclusion et le point sur la répartition des priorités 1, 2 et 3

Les FP relatives à la Sécurisation des villages et à la Maison de village d'Onhaye vont être retravaillées et seront représentées à une prochaine séance de la CLDR.

Après discussion, la FP relative au « Développement de liaisons de mobilité douce sécurisées » passerait en lot 2.

Les FP Place d'Onhaye, la Spêche et Plaine de jeux à Gérin sont supprimées. En effet, ces projets ne feront pas l'objet d'une fiche spécifique car ils seront réalisés par ailleurs :

- La place d'Onhaye -> dans le cadre de 'Cœur de village' et la construction de la halle
- La Spêche -> prise en considération dans la FP relative aux 'Petits espaces de convivialité'.
- La plaine de jeux à Gérin -> demande prise en considération dans la FP relative aux 'Petits espaces de convivialité'. En effet, l'aménagement de l'espace jouxtant la chapelle remplira ce rôle et permettra une plus grande « surveillance sociale » que rue des Brebis.

8. BiodiverCité, informations sur l'appel à projets 2023

Montant total des fiches introduites : 16.460 €

Montant demandé : 12.000 € (le maximum)

Montant validé par la SPW : 12.000 €.

Fiches-actions introduites – dossier accepté :

Il s'agit des actions discutées en réunion de travail du 4 avril et lors de la CLDR du 13 avril dernier, à savoir :

-Mare de Sommière - 3.510,00 €

- Semaine de l'arbre 2024 - distribution 2.500,00 €
- Haie didactique école Onhaye - 486,00 €
- Valise pédagogique - 1.251,00 €
- Bandes fleuries Weillen-Fter - 1.314,00 €
- Haie mixte ancien basket de Sommière - Plantations 1.287,00 €
- Labellisation 'Nature' de 3 cimetières - 2.908,00 €
- Plantation d'un alignement d'arbres en bordure de voirie - 3.204,00 €

9. Divers

La prochaine réunion est fixée au 28 novembre.

Le site web où trouver plus d'informations relatives au PCDR est :

www.onhayedevveloppementrural.info

M. Bastin, Député-Bourgmestre d'Onhaye, Président de la CLDR, remercie les participants.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à communiquer à la FRW (adresse mail ci-dessous) dans les 8 jours ou lors de la prochaine réunion de la CLDR

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



071/660.190.
m.latour@frw.be

Annexe 1 : liste des présences

**Commission Locale de Développement Rural du 07.11.2023
Espace Péchène, Miavoye**

Liste des participants :

	Nom	Prénom	Présent / Absent / Excusé	Adresse e-mail
1	Berghmans	Pauline	Absente	paulineberghmans@yahoo.fr
2	Berthe	Lucie	Absente	lucie.berthe91@gmail.com
3	Bourguignon	Geoffrey	Excusé	geoffreybourguignon@hotmail.com
4	Crépin	Philippe	Présent	pcrepin@awegroupe.be
5	de Beaufort	Henri	Absent	henri.debeaufort@skynet.be
6	Delhalle	Vincent	Absent	VNAE.delhalle@gmail.com
7	Dessambre	Bruno	Présent	bruno.dessambre@gmail.com
8	Dumont	Vanessa	Excusée	van_dumont@yahoo.fr
9	Elleboudt	Jean	Présent	elleboudtjean@gmail.com
10	Frerotte	Colette	Absente	colette.frerotte@yahoo.fr

11	Hauchecorne	Koen	Excusé	koen.hauchecorne@proximus.be
12	Laloux	Léon	Présent	leon.laloux@skynet.be
13	Leonard	Julie	Présente	leonaju@skynet.be
14	Magnabosco	Pierre	Présent	gelai.magnabosco@gmail.com
15	Mathieu	Guy	Excusé	guy.mathieu@skynet.be
16	Papart	Frédéric	Absent	fredericpapart@skynet.be
17	Posty	Jean-Charles	Démissionnaire	jeancharlesposty1879london@gmail.com
18	Ridelle	Jacques	Absent	jacques.ridelle@gmail.com
19	Rosier	Antoine	Absent	antoine.rosier@hotmail.com
20	Scohy	Pierre	Présent	pscohy@hotmail.com
21	Vieuxtemps	Didier	Présent	vieuxtemps.didier@gmail.com
22	Willain	Michel	Excusé	michel.willain@hotmail.com
23	BASTIN	Christophe	Présent	bourgmestre@onhaye.be
24	SCOHY	Isabelle	Excusée	scohy.isa@gmail.com
25	GERARD	Arnaud	Présent	gerardarnaud1975@gmail.com
26	de GIEY	Werner	Absent	degieywerner@gmail.com
27	BOUCHAT	Dimitri	Présent	architecte.bouchat@skynet.be
28	BARREAU	Julien	Absent	Julien.barreau2@gmail.com

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Myriam BACHY & Michaël LATOUR

Pour le Bureau d'étude IMPACT : Sara MESTRENZY, Gladys LAVIANNE, Delphine FRESING

Compte rendu de la CLDR d'Onhaye du 7 novembre 2023

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 28 novembre 2023
Espace Péchène, Miavoye

6^{ème} séance.

Présents : voir liste **en annexe 1**

1. Accueil

L'ordre du jour de la réunion est projeté :

1. *Accueil*
2. *Approbation du compte rendu de la dernière réunion (07/11/2023)*
3. *Présentation des fiches-projets de priorité 1 par l'auteur de programme (IMPACT), suite*
4. *Présentation des fiches-projets de priorité 2 par l'auteur de programme (IMPACT), lecture et travail*
5. *Divers.*

2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (07/11/23)

Deux ajouts sont à faire, concernant la place d'Ostemerée :

- Prévoir des emplacements de parking face au numéro 10 (emplacement du dépôt de fumier)
- Remettre à jour le nom des rues, prévoir des petites plaques à cet usage.

Il est trop tôt pour dire ce qu'on fera des trottoirs existants.

Concernant l'aménagement au niveau de la nouvelle construction dans le tournant, Valérie Baudry (service urbanisme) a vu la demande et va vérifier que le placement des filets d'eau a bien été réalisé.

Moyennant ces remarques, le compte-rendu de la réunion du 07/11/2023 est approuvé.

3. Présentation des fiches-projets (FP) de priorité 1 par l'auteur de programme (IMPACT), suite

M. Latour rappelle la distinction entre les FP de lot 1 (projets prioritaires pour lesquels une localisation est à préciser et une description précise est à faire) et les FP de lot 2.

Il précise qu'un projet passe en lot 2 : celui relatif à la mobilité douce.

Il énumère les 10 intitulés des projets de lot 2 (point suivant) et signale que les intitulés pourront encore être quelque peu modifiés, suivant l'évolution du descriptif de ces fiches.

[FP du lot 1 - Construction d'une maison rurale à Onhaye](#)

Mme Lequeux (bureau Impact) présente le lieu, ainsi que des photos de l'endroit, la vue vers le sud et vers l'est du futur bâtiment.

Elle présente ensuite la nouvelle esquisse, qui tient compte des remarques formulées lors de la CLDR du 7 novembre (à savoir la demande de plusieurs participants de prévoir la Maison rurale au rez-de-chaussée plutôt qu'à l'étage, de prévoir une entrée indépendante, de travailler sur le parking et prévoir suffisamment de places vu la taille de la salle + le foot, de privilégier la vue même si on remet la salle en bas, de veiller à la hauteur sous plafond et aux normes d'évacuation incendie).

C'est ainsi qu'un long parking de 63 places est proposé, avec la possibilité d'agrandir encore ce parking (et même de récupérer quelques mètres de terrain).

Une zone de jeux extérieure de 35x45m est proposée, à la demande du foot.

Les niveaux sont inversés : maison rurale au rez et vestiaires du foot à l'étage.

Les accès sont séparés.

La capacité est de 300 personnes assises à table.

Des divers échanges, il ressort que :

- Dans la partie Maison rurale, il n'y a pas de salle de réunion autre que la grande salle. Une cloison amovible (panneaux pivotants) pour diviser l'espace est imaginable.
- Vu l'affectation Maison rurale, il serait opportun de prévoir une scène amovible, un espace « coulisses », un système d'occultation et un endroit pour la technique/ régie. La FRW ajoute que beaucoup de Maisons rurales disposent aussi d'un système de gradins rétractables.
- La crainte est réitérée de voir le foot s'accaparer la salle. M. Bastin rappelle que vu qu'il s'agit d'une nouvelle construction, le souhait a été de la mettre à l'extérieur du noyau villageois, pour éviter des nuisances aux riverains. La Commune ayant un terrain à cet endroit, cela explique aussi le choix, avec également l'idée de faire des économies d'échelle (2 niveaux superposés revenant moins chers que 2 bâtiments séparés).
- Au niveau du budget, tout ce qui va dépasser 680.000 € (enveloppe maximale côté DR) sera à charge de la Commune. D'où l'importance d'aller chercher des subsides pour l'équipement auprès d'autres financeurs potentiels : FWB et

Province de Namur (pour l'équipement culturel) et Infraspports (pour les vestiaires du foot). Et l'importance aussi de faire des économies d'échelles.

- Pour la chaufferie, il serait opportun de voir s'il y a moyen de combiner un système pour les 2 espaces, en fonction des occupations.
- En temps utile, il y aura lieu de rédiger un règlement d'ordre intérieur pour définir les choses et éviter que le foot ne s'accapare les lieux.
- L'agrandissement du parking tel que proposé en introduction semble indispensable.
- La superficie du rez-de-chaussée (Maison rurale) est de 520 m², celle des vestiaires du foot de 450 m² (l'étage comprenant en plus une zone/plateforme d'attente en cas d'incendie).
- Il est rappelé que le PCDR est un moyen d'aller chercher des subsides pour les communes rurales. En ce qui concerne les décisions, c'est le Conseil qui reste le maître d'œuvre. La CLDR est une commission d'avis.
- La discussion tourne ensuite autour d'autres terrains qui pourraient être disponibles, mais sans en repérer.
- La possibilité de prévoir des coulisses sur l'espace libre (plateforme) à l'étage est discutée, mais cela augmenterait encore le coût de l'infrastructure. Une utilisation des vestiaires du foot ou de leur local de réunions semble plus raisonnable. Une réflexion sur la polyvalence est à avoir.
- Il est rappelé que le projet n'est pas figé, qu'on est ici au stade de la FP.
- Il est à noter dans la FP un argument supplémentaire en faveur du bâtiment sur 2 niveaux : la Région wallonne veut aller vers le « stop béton ». Le fait d'utiliser une surface au sol, un même espace pour les 2 fonctions, rencontre cet objectif.
- Il y aura bien des poteaux/charpentes/piliers dans la salle du bas (structures portantes).
- Il faudra une certaine hauteur de la salle pour avoir un volume confortable.
- La CLDR demande une attention particulière à l'isolation acoustique. En effet, un match de foot et une fête de mariage ou un spectacle pouvant se dérouler en même temps sur le site, il faut que ce soit conciliable. Idem pour les vestiaires et une activité en salle.
- Un autre argument positif à développer dans la FP est le paysage de qualité autour de la future infrastructure.
- Au niveau des abords, outre le parking, une terrasse extérieure en long est prévue, avec une possibilité de végétalisation, par exemple avec des arbres palissés.
- Le coût total de l'infrastructure (2 niveaux + abords) est de l'ordre de 3 millions d'€.

[FP du lot 1 - Aménagements de sécurisation des voiries communales et des déplacements piétons](#)

Mme Genatzy explique qu'en DR il faut aussi un aspect identitaire (végétation/luminaire/nom du village...), qu'un seul aménagement de sécurité routière de type casse vitesse ne peut suffire.

L'estimation financière est de l'ordre de 42.500 € hors TVA par entrée de village.

M. Bastin rappelle que son souhait est d'avoir un aménagement efficace au niveau de la sécurité routière, cette dimension étant abordée en consultation dans tous les villages.

M. Latour invite les participants à repérer les lieux pressentis pour des aménagements sur des cartes préparées par Impact.

Des divers échanges, il ressort que :

- Il est fort important de permettre l'accès aux engins agricoles, qu'il faut penser aux agriculteurs.
- La CCATm a eu une réunion avec la police, à la demande du Collège. Il en ressort que le sentiment d'insécurité est bien présent mais qu'il n'est pas toujours justifié. Le président de la CCATm remet ce rapport, à destination d'Impact et de la FRW. La police semble fort réservée, qu'il s'agisse de casses vitesse aux centres des villages ou de changement du revêtement à l'entrée des villages (qui surprend l'automobiliste). D'autres dispositifs sont à proposer que ceux présentés le 7 novembre, permettant notamment le franchissement par des engins agricoles.
- La discussion mène à conserver les 6 endroits repérés lors de la CLDR du 7 novembre, en y ajoutant Rostenne.
- Il faudra voir le moment le plus opportun pour présenter ces localisations à la police (au moment de l'activation de la FP ou suite à la rédaction de la FP ?).

4. Présentation des fiches-projets de priorité 2 par l'auteur de programme (IMPACT), lecture et travail

Mme Genatzy présente au moyen de diapositives les grands principes proposés pour les FP de lot 2. Il s'agit des 10 FP suivantes :

[FP immatérielle lot 2 - Création d'une infrastructure d'hébergements et de services adaptée pour seniors](#)

- Lien à faire avec la FP du lot 3 sur le service de dépannage/IDESS.
- La préférence va à la Résidence-services.
- Ce n'est pas la Commune qui va porter ce projet, il faudra un partenariat public/privé.
- On pourrait aussi imaginer un lieu de répit pour que les aidants-proches puissent souffler (ex : dans les cas de personnes souffrant d'Alzheimer).

[FP immatérielle lot 2 - Valorisation du petit patrimoine local](#)

- Le relevé du petit patrimoine est déjà fait, c'est l'ASBL d'Histoire locale « le Floyon » qui l'a réalisé, en collaboration avec Qualité Village Wallonie. Cet inventaire n'est pas encore en ligne. Il y a moyen de l'obtenir (à voir avec l'échevin Gérard).

- Le SI a des projets de balades de ce type.
 - Des panneaux didactiques ont été réalisés sur le château-ferme. En attente de l'autorisation de l'AWAP pour les installer.
 - Les chemins communaux ont été numérisés. Le souhait est de créer des panneaux toponymiques et d'offrir la possibilité (via une consultation par exemple) de donner des noms aux chemins qui n'en ont pas.
- ⇒ **La proposition est de remonter ce projet en lot 1 et d'étoffer cette FP.**

FP immatérielle lot 2 - (Aide et soutien à la) Commercialisation des produits locaux

- A Anthée, il existe une vitrine de produits du terroir, gérée par la confrérie et subsidiée par le CGT mais qui ne remplit pas exactement ce rôle.
- Un certain nombre de choses ont déjà été faites dans ce domaines, notamment dans le cadre du PCS. Il y aurait lieu de les évaluer, pour voir la meilleure formule à trouver.
- Le marché du terroir qui se déroule le 1^{er} vendredi du mois fonctionne bien mais il n'y a hélas plus de maraîcher.
- A souligner la présence de 2 commerces ambulants le dimanche matin (poulet et fruits).
- Une proposition est d'imaginer un distributeur automatique sur les places des villages, à alimenter par les producteurs.
- On souligne l'existence d'un magasin qui ne vend que des produits locaux, rue de Frumont.

FP lot 2 - Valorisation de la bibliothèque de Falaën en véritable pôle culture

- Il est envisagé de développer des activités notamment pour les enfants mais pas des expos ni des conférences.
- La demande de reconnaissance est à développer, elle est importante notamment pour arriver à financer un emploi.

FP lot 2 - Incitation au logement kangourou ou à la création d'habitations partagées intergénérationnelles

- Aller plus loin que l'incitation, ouvrir la possibilité en DR -si l'opportunité se présente- de construire ou aménager des logements de ce type.

FP lot 2 - Préservation de la biodiversité et de l'environnement au sein des villages et aux alentours

- Concernant le projet de l'abreuvoir, ce bassin a un rôle de rétention d'eau de pluie à jouer. Il s'agit d'une grande surface qui permet de stocker l'eau avant qu'elle n'aille sur Weillen. Le bois est propriété communale et un projet pourrait se concevoir en DR. Cependant, après discussion, il ne semble pas pensable de vider ce bassin de ses déchets. Il s'agit en fait de l'ancien dépôt d'immondices du village, qu'on appelait le « trou de Sommière ». On pourrait par contre améliorer le site et replanter dans le cadre de biodiverCité. Si on ne sait pas l'assainir, il y a sans doute moyen de l'aménager de manière raisonnable.
 - A voir aussi avec le DNF.
- ⇒ **Ce projet reste donc en lot 2.**

FP lot 2 - Développement d'un tourisme vert et de l'accueil touristique

- Concernant le local du SI, une solution a été trouvée en l'installant dans l'ancienne salle de repassage à Onhaye, sur la place. Mais il y a quand même une volonté qu'à terme le SI soit à Falaën.
- Un parcage est à prévoir pour tous les vélos et pas rien que pour les vélos électriques.

FP lot 2 - Mise en œuvre d'une stratégie en matière d'énergie propre

- Actuellement, on parle aussi de projets de Communautés d'énergie, même si ce processus paraît peu évident à concrétiser.
- La Commune vient d'engager un agent POLLEC (Maria), qui travaille à Onhaye depuis environ 1 mois.

FP lot 2 - Préservation du caractère rural des villages et respect des règles urbanistiques

- La Commune va faire un SDC (schéma de développement communal), ça vient d'être décidé en Conseil. Le SDT (régional) impose une centralité qui ne suffit pas pour Onhaye. La Commune souhaite élargir cette centralité (sur Onhaye) et en avoir une seconde, cette fois sur Anthée.

La Commune va essayer aussi de mettre ses ZACC dans les centralités.

Plusieurs craintes sont exprimées par rapport au SDT :

- o Crainte que, si on ne peut plus construire en étalant, on construise en hauteur !
- o Crainte que les jeunes ne partent ailleurs car ils ne pourront pas construire dans le lieu de leur choix !
- o Crainte d'une perte du caractère rural !

FP lot 2- Développement de liaisons de mobilité douce sécurisées

- Cette FP est passée du lot 1 au lot 2 lors de la CLDR du 7 novembre.

5. Divers

Avec l'aide de CYRYS, un projet de GAL pour la Haute-Meuse a été introduit.

Des liens avec ce futur GAL seront à faire dans le PCDR.

La décision devrait être prise par le GW en ce début décembre.

Lors de la prochaine réunion de la CLDR, une discussion devra avoir lieu sur le 1^{er} projet à solliciter dans le cadre d'une convention DR.

Par ailleurs, les FP devront être proposées à la relecture des membres.

Le site web où trouver plus d'informations relatives au PCDR est :

www.onhayedeveloppementrural.info

M. Bastin, Député-Bourgmestre d'Onhaye, Président de la CLDR, remercie les participants.

*Toute remarque relative à ce compte-rendu est à communiquer à la FRW (adresse mail ci-dessous)
dans les 8 jours ou lors de la prochaine réunion de la CLDR*

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



071/660.190.
m.latour@frw.be

Annexe 1 : liste des présences

**Commission Locale de Développement Rural du 28.11.2023
Espace Péchène, Miavoye**

Liste des participants :

	Nom	Prénom	Présent / Absent / Excusé	Adresse e-mail
1	Berghmans	Pauline	Absente	paulineberghmans@yahoo.fr
2	Berthe	Lucie	Absente	lucie.berthe91@gmail.com
3	Bourguignon	Geoffrey	Excusé	geoffreybourguignon@hotmail.com
4	Crépin	Philippe	Présent	pcrepin@awegroupe.be
5	de Beaufort	Henri	Absent	henri.debeaufort@skynet.be
6	Delhalle	Vincent	Présent	VNAE.delhalle@gmail.com
7	Dessambre	Bruno	Excusé	bruno.dessambre@gmail.com
8	Dumont	Vanessa	Présente	van_dumont@yahoo.fr
9	Elleboudt	Jean	Présent	elleboudtjean@gmail.com
10	Frerotte	Colette	Absente	colette.frerotte@yahoo.fr

11	Hauchecorne	Koen	Excusé	koen.hauchecorne@proximus.be
12	Laloux	Léon	Absent	leon.laloux@skynet.be
13	Leonard	Julie	Présente	leonaju@skynet.be
14	Magnabosco	Pierre	Présent	gelai.magnabosco@gmail.com
15	Mathieu	Guy	Présent	guy.mathieu@skynet.be
16	Papart	Frédéric	Présent	fredericpapart@skynet.be
17	Posty	Jean-Charles	Absent	jeancharlesposty1879london@gmail.com
18	Ridelle	Jacques	Absent	jacques.ridelle@gmail.com
19	Rosier	Antoine	Présent	antoine.rosier@hotmail.com
20	Scohy	Pierre	Présent	pscohy@hotmail.com
21	Vieuxtemps	Didier	Présent	vieuxtemps.didier@gmail.com
22	Willain	Michel	Présent	michel.willain@hotmail.com
23	BASTIN	Christophe	Présent	bourgmestre@onhaye.be
24	SCOHY	Isabelle	Présente	scohy.isa@gmail.com
25	GERARD	Arnaud	Excusé	gerardarnaud1975@gmail.com
26	de GIEY	Werner	Présent	degieywerner@gmail.com
27	BOUCHAT	Dimitri	Présent	architecte.bouchat@skynet.be
28	BARREAU	Julien	Présent	Julien.barreau2@gmail.com

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Myriam BACHY & Michaël LATOUR

Pour le Bureau d'étude IMPACT : Marjorie LEQUEUX et Mary GENATZY



Onhaye Développement Rural

Compte rendu de la réunion du GP 1
**« Construction d'une Maison de village/Maison rurale
(avec une salle de grande capacité),
à Onhaye, près du terrain de football »,
buvette du foot, le 20 juin 2023**

Présents :

- Christophe Bastin, bourgmestre, président de la CLDR
- Valérie Baudry, agent communal, relais PCDR
- Valentine Pinson, architecte, bureau Impact, auteur de PCDR
- Sara Mestrenzy, bureau Impact, auteur de PCDR
- Werner de Giey, conseiller communal, membre de la CLDR
- Jean-Yves Ska, Président du RCS Onhaye
- Guy Mathieu, Président de la CCATM et membre de la CLDR
- Philippe Crépin, membre de la CLDR
- Myriam Bachy, agent de développement, FRW
- Michaël Latour, agent de développement, FRW.

Introduction :

Un tour de table est effectué, afin que chacun puisse se présenter.

M Latour présente les objectifs d'un Groupe-Projet (GP), à savoir :

- Apporter à l'auteur de PCDR des informations nécessaires pour la rédaction de la Fiche-Projet (FP) du PCDR
- Poursuivre la dynamique de participation citoyenne
- Impliquer les acteurs concernés par le futur projet
- Pouvoir s'approprier les projets du futur PCDR.

Il poursuit en expliquant le concept de « Maison de village », afin qu'il soit bien compris de tous. Ces principes doivent être rencontrés si une subvention en Développement rural (DR) est sollicitée.

Il s'agit d'une :

- Infrastructure communale POLYVALENTE
- Destinée à accueillir des activités associatives, sociales ou festives, initiées par des habitants et/ou des associations locales
- Elle doit être ACCESSIBLE à TOUS et a notamment pour rôle de maintenir ou restaurer la cohésion sociale.

La « Maison rurale » répond aux mêmes principes, tout en faisant clairement une place à la culture et donc à des compétences de la Communauté française.

Le lien avec les objectifs et enjeux définis pour Onhaye est le suivant :

⇒ Axe stratégique n°1 :

- 1.1. Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité
- 1.3. Stimuler la convivialité et développer la culture

...

Questions débattues en réunion :

1. Affectations :

M. Bastin explique que ce ne sera pas une salle pour le football. Le souhait est d'avoir au niveau de la commune une salle de grande capacité, située en dehors du village (afin d'éviter les nuisances pour les riverains ...).

Le football avait un projet d'agrandissement (avec de nouveaux vestiaires). L'idée est de venir poser la salle sur ces vestiaires et de faire intervenir Infrasports pour la partie 'vestiaires' et le Développement rural pour la partie 'salle'.

Il y a lieu de réfléchir au projet de manière intelligente, de manière à réduire les coûts, faire des économies d'échelle, par exemple en évitant d'avoir un 2^{ème} ascenseur. Il faut garder une indépendance des 2 salles, tout en ayant une ouverture entre les deux.

M. Ska remet aux représentants d'Impact l'esquisse des nouveaux vestiaires, élaborée par un architecte. Celle-ci comprend 4 vestiaires joueurs (en plus de ceux existants), 1 salle de soins, 2 vestiaires arbitres, 1 espace rangement et 1 espace chaufferie.

Concernant les activités qui pourraient prendre place dans la nouvelle salle, sont cités : les activités seniors (174 affiliés), des projections de films et autres activités culturelles, les fêtes scolaires, le CEB, les activités festives du foot (350 jeunes), les jeunes (réflexion à avoir avec le Conseil communal), des mariages, des événements familiaux ...

2. Implantation :

La localisation de la nouvelle construction est pointée sur un plan.

Au plan de secteur, on est bien dans une zone d'habitat à caractère rural (et non dans la zone agricole). Il faudra vérifier si on ne déborde pas sur la zone agricole pour la partie parking.

Il s'agira bien d'une nouvelle construction et non d'un agrandissement de la salle du football (l'idée est de mixer les 2 à certains niveaux, pour permettre des économies, tout en gardant l'autonomie du foot et de la nouvelle salle).

L'acquisition d'une bande de terrain est envisagée. La Commune a un accord avec le voisin et pourrait lui acheter une bande de terrain d'environ 10m, voire plus.

3. Aménagements (intérieurs et extérieurs) :

Me Baudry remet à Impact les plans actuels.

Le souhait est d'avoir une grande salle (soit une grande salle modulable, soit une grande salle et une ou deux petites salles pour pouvoir se réunir en plus petit comité en évitant de devoir chauffer tout), une cuisine suffisamment spacieuse et équipée/un monte-charges/une réserve et des espaces de rangement (pour les associations utilisatrices).

Le souhait est que la grande salle puisse accueillir plus de 300 personnes. On doit donc arriver à 300m² utiles.

Il faudra peut-être envisager de modifier / revoir les sanitaires actuels et envisager un sas commun qui donne accès aux 2 salles (cf. accès PMR).

⇒ Le groupe se déplace sur le terrain afin de visualiser les lieux, les accès et les abords.

Le souhait est de garder au maximum la belle vue qu'on a depuis l'étage. Prévoir la salle en hauteur présente cet avantage. L'idée est d'y adjoindre une grande terrasse avec un escalier vers le rez. Par ailleurs, il est plus pratique pour le foot d'avoir ses vestiaires en bas et là, pas besoin de fenêtres. Le souhait de M Bastin est d'arriver à un projet épuré, en gardant au maximum cette belle vue. Il faut aussi garder la vue sur le terrain de foot, pour les parents.

Au niveau des activités culturelles, une scène amovible est demandée et on insiste sur l'isolation phonique et acoustique. Notamment pour différencier l'usage qui pourra être fait de cette salle (par rapport à d'autres salles où l'acoustique n'est pas faite pour permettre ce genre d'évènements).

Il est envisageable de se relier aux citernes d'eau de pluie existantes, en vérifiant leurs capacités. Avec les normes de construction actuelles, le bâtiment sera bien isolé. Il est demandé de prévoir des panneaux photovoltaïques et une pompe à chaleur, et d'envisager l'installation de panneaux solaires thermiques.

Vu le vitrage côté sud, il faudra prévoir l'air conditionné, ainsi qu'un ombrage naturel (via l'architecture). Quoiqu'il en soit, le bâtiment devra s'intégrer harmonieusement au niveau architectural (attention notamment au fait que les vestiaires sont prévus sans fenêtres).

Une toiture plate peut s'envisager, ainsi que sa végétalisation.

Il faudra sans doute sortir du plan actuel réalisé pour les vestiaires.

Au niveau des abords, outre l'accès PMR, la terrasse et l'escalier, prévoir un parc à vélos, un parking et un petit trottoir d'accès le long de la voirie pour relier le grand parking existant à la nouvelle infrastructure.

4. Nouvelle annexe à compléter (notice évolutive) : mesures en faveur de la résilience locale et de la transition (actualisation à chaque étape de la procédure, à compléter suivant le type de projet et son degré d'étude).

La FRW remet à Impact le dernier modèle de FP, en attirant l'attention sur cette nouvelle rubrique 10.

5. Gestion de la future salle :

Il y a lieu de garantir l'accès à toutes et tous et non la monopolisation par une ou deux associations.

Habituellement, la Commune gère ses salles via un gestionnaire bénévole. Quant aux locations, elles doivent revenir à la Commune.

6. Faisabilité financière et subventions envisageables (Infrasports et Développement rural) :

Au niveau de la nouvelle partie 'vestiaires', on ne peut introduire qu'un dossier sportif par club par mandat. Le dossier du football d'Onhaye a été considéré comme recevable par Infrasports mais la crise est arrivée et le dossier en est resté là. L'estimation faite (environ 800.000 €, y compris terrains synthétiques et éclairage) doit être revue.

Si le projet avec la nouvelle salle est bien considéré comme bâtiment de services de type « Maison de village » ou « Maison rurale » : l'assiette de subvention du DR est de 850.000 € maximum avec 80% de subsides, soit 680.000€ maximum.

S'il y a bien une phase acquisition (pour un terrain nu) : l'assiette de subvention du DR est de 250.000 € maximum avec 60% de subsides, soit 150.000 € maximum. A ce sujet, la superficie et le coût de la bande de terrain à acquérir sont à estimer, pour pouvoir les inclure dans la fiche.

NB : 2 subventions DR (acquisition terrain et construction) pourraient être obtenues séparément.

7. Intitulé correct de la FP :

M de Giey insiste sur l'importance de pousser le projet dans son volet culturel et sur l'information à faire en direction des villageois. L'intitulé de la fiche devrait alors plutôt mentionner une Maison rurale qu'une Maison de village.

Clôture de la réunion :

M Latour rappelle la date du prochain GP (mardi 27 juin) et signale qu'une CLDR plénière (avec présentation des FP de lot 1) devrait se tenir cet automne.

M le bourgmestre remercie les participants.



Pour le secrétariat,

Myriam Bachy et Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie





Onhaye Développement Rural

Compte rendu de la réunion du GP 2.1
« Aménagement de petits espaces de convivialité dans les villages »,
Administration communale, le 27 juin 2023

Présents :

- Esther De Dier, service urbanisme de la commune
- Sara Mestrenzy, bureau Impact, auteur de PCDR
- Colette Frerotte, membre de la CLDR
- Michel Willain, membre de la CLDR
- Pierre Magnabosco, membre de la CLDR
- Myriam Bachy, agent de développement, FRW
- Michaël Latour, agent de développement, FRW.

Excusés :

- Christophe Bastin, bourgmestre, président de la CLDR
- Arnaud Gérard, Echevin
- Valérie Baudry, agent-relais PCDR, service urbanisme de la commune
- Koen Hauchecorne, membre de la CLDR.

Introduction :

M Latour présente les objectifs d'un Groupe-Projet (GP), à savoir :

- Apporter à l'auteur de PCDR des informations nécessaires pour la rédaction de la Fiche-Projet (FP) du PCDR
- Poursuivre la dynamique de participation citoyenne
- Impliquer les acteurs concernés par le futur projet
- Pouvoir s'approprier les projets du futur PCDR.

Au cours de la réunion, Me De Dier projettera sur l'écran des cartes qui permettront de localiser les endroits et de vérifier si on est bien sur terrain communal.

M Latour précise le concept de « Petit espace de convivialité », afin qu'il soit bien compris de tous. Ces principes doivent être rencontrés si une subvention en Développement rural (DR) est sollicitée.

Il s'agit d'un :

- Espace communal de quelques mètres carré, aménagé de manière conviviale (dans un ensemble qui peut être plus vaste)
- Destiné à accueillir des aménagements légers (bancs, poubelles, table pique-nique, voire des jeux pour enfants, ... et quelques plantations)

- Il doit être ACCESSIBLE à TOUS et a notamment pour rôle de maintenir ou de restaurer la cohésion sociale.

Il poursuit en soulignant qu'il ne faut pas hésiter à penser :

- A des projets simplifiés
- A des projets qui peuvent servir à plusieurs choses (mutualisation)
- Au fait qu'on peut recourir au réemploi
- Aux ressources locales
- Au fait que des petits espaces temporaires sont envisageables : on peut parfois réaménager de manière provisoire, voir comment ça fonctionne et passer ensuite au réaménagement définitif.

Le lien avec les objectifs et enjeux définis pour Onhaye est le suivant :

- ⇒ Axe stratégique n°1 :
 - 1.1. Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité
 - 1.2 Développer des services et activités adaptés à tous et notamment aux seniors
 - 1.3. Stimuler la convivialité et développer la culture
- ⇒ Axe stratégique n°3 :
 - 3.1 Entretien et valoriser le cadre environnemental

...

On pourrait y ajouter aussi l'axe stratégique relatif au tourisme diffus (à garder en tête).

Questions débattues en réunion :

1. Localisations/implantations proposées :

Un tour de la commune (différents villages et hameaux) est effectué sur carte afin de proposer les localisations pour ces espaces de convivialité.

Le groupe considère que pour :

- Anthée : il y a déjà l'espace multisports et une plaine de jeux dans ce village. Il n'y a pas eu de demande précise dans ce village (qui a d'ailleurs été bien servi dans le cadre de la 1^{ère} ODR).
- Miavoye : il y a le complexe sportif avec l'espace extérieur des terrains de pétanque.
- Ostermerée : dans ce hameau, c'est un aménagement plus important qui est souhaité, pour la place. Ce projet fait l'objet du GP 2.2.
- Fter : un petit espace a été réalisé par des habitants (rue de Falaën) le long de l'eau, avec plantations, rocher, banc. Les gens respectent l'endroit, ce qui est une bonne chose. Le souhait serait d'avoir un banc de meilleure qualité (mais on est sur une propriété privée), ainsi qu'un pré fleuri (rue de Falaën), mais ça ne semble pas si évident que ça.
- Onhaye : il n'y a pas vraiment eu de demande dans ce village. Pour ce qui concerne la place, des aménagements vont se faire dans le cadre de l'opération « Cœur de village » (projet de halle). Par ailleurs, ce village dispose d'un espace multisports.

Les 6 localisations retenues à ce stade sont les suivantes :

- **Serville** : « près de la source », là où il y a déjà des bancs. C'est là qu'a lieu le départ des balades à partir de Serville.
Ps : un pré fleuri est prévu près de la chapelle : projet de la Fabrique d'église.
- **Falaën** : sur le terrain de la balle pelote, qui a déjà fait l'objet de plantations (Try des Bruyères). Quant à l'endroit plus précis pour localiser l'aménagement, il y aurait lieu de se rendre sur place avant de le préciser.
- **Sommière** : près de l'espace multisports, il y a déjà quelque chose. Les participants proposent donc de prévoir l'aménagement d'un espace **au lieu-dit La Spèche** (rue de la

Bruyère). Il y a là une dalle en béton (ancien terrain de basket) où sont souvent garés des mobilhomes. On a aussi à proximité un tobogan et une bulle, mais l'endroit mériterait d'être aménagé de manière plus conviviale et plus esthétique. Quant à l'endroit plus précis pour localiser l'aménagement, il y aurait lieu de se rendre sur place avant de le préciser.

- **Weillen** : il s'agirait d'améliorer l'espace situé à côté de l'église (**site du Grand jardin**) où il y a déjà quelques jeux.
- **Gérin** : par le passé il y a eu une plaine de jeux rue des Brebis, à l'arrière des maisons, mais les voisins se plaignaient et le projet a tourné à rien. Les participants préfèrent donc un autre emplacement : **près de la chapelle**, là où un hôtel à insectes a été installé (à l'intersection de la rue des Brebis et de la route d'Onhaye).
- **Gérin** : pour ce village, la priorité est d'aménager un espace de convivialité **sur une partie de la place** (a priori dans le bas), le reste de la place restant dévolu au stationnement. Si le budget permet des aménagements aux 2 endroits (place et près de la chapelle), tant mieux. Si pas, c'est la place qui est prioritaire.

2. Aménagements :

Il est bien précisé qu'il pourra s'agir de projets d'ampleurs différentes.

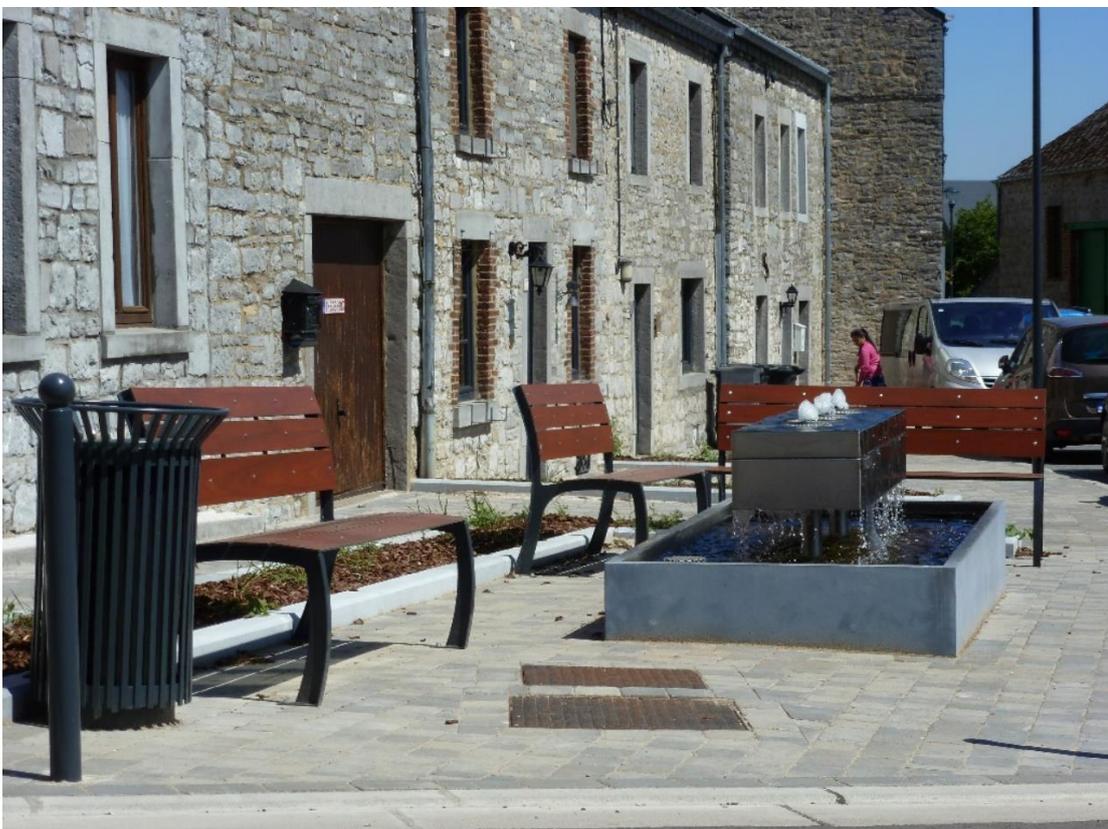
Un lien pourra être fait avec la fiche-projet relative aux liaisons de mobilité douce sécurisées (cf. GP qui se tiendra le 5 septembre).

Un tour des 6 localisations retenues est effectué afin de préciser les souhaits en termes d'aménagements :

- **Serville : près de la source**
Souhaits : ouverture sur la rivière, végétalisation, garder l'âme du lieu, pas de jeux, inclure un accès direct à l'eau. Ne pas vouloir trop aménager le lieu qui est très beau.
- **Falaën : sur le terrain de la balle pelote**
Souhaits : quelques jeux, tables de pique-nique et barbecue. Point d'arrêt pour la balade qui ne passe pas loin. Garder quelque chose d'ouvert et de polyvalent. L'aménagement serait ici plus élaboré et important qu'à Serville.
- **Sommière : à la Spèche**
Souhaits : se servir de la dalle de béton existante (qui peut être un atout), ajouter des bacs de fleurs et/ou autres plantations pour végétaliser et délimiter l'espace. Ne pas prévoir de jeux vu qu'il y a déjà un espace jeux de l'autre côté du village.
La question de savoir s'il serait pertinent d'y amener l'eau et un point d'électricité pour d'éventuels arrêts de mobilhomes est posée.
- **Weillen : à côté de l'église**
Souhaits : ajouter quelques bancs, l'un ou l'autre jeu supplémentaire, des tables de pique-nique et un barbecue. De manière générale, exploiter mieux ce bel espace, l'améliorer. Valoriser la liaison vers le chemin de l'ancienne école.
Ps : un pré fleuri va être planté dans une partie de l'espace (projet rentré dans le cadre de BiodiverCité).
- **Gérin : près de la chapelle**
Souhaits : un aménagement très léger avec quelques jeux (2) et une barrière sécuritaire.
- **Gérin : sur la place**
Souhaits : aménager un lieu mixte : une partie (2/3 environ) qui reste dédiée au stationnement et une partie (1/3 environ) aménagée en espace de convivialité avec de la végétation, des bancs et des barrières de protection par rapport à la voirie ex : ganivelles en bois ou muret ou barrière végétale faite d'arbres palissés, ... Ceci de manière à bien délimiter l'espace de convivialité par rapport à la voirie et à le sécuriser.

Il y aurait un point d'eau sous la place, ce qui amène à proposer un point d'eau (fontaine ou autre) lors de l'aménagement.

Les exemples de Sart-Eustache (pour les barrières de protection), de Salet (pour le point d'eau) et de Bossière (pour les barrières végétales), illustrés ci-dessous, sont cités :





3. Gestion participative de ces espaces :

Il y aura lieu de veiller à l'entretien, la propreté et le respect de ces espaces. Une surveillance/ repérage et signalement des problèmes éventuels pourrait s'envisager.

4. Faisabilité financière et subvention envisageable en Développement rural :

- Si considéré comme 'Espaces publics dédiés à la convivialité' : Assiette de subvention de 500.000€ maximum avec 80% de subsides, soit 400.000€
- Si considéré comme 'Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement' : Assiette de subvention de 500.000 € maximum avec 80% de subsides, soit 400.000€
- **Tous les espaces repris dans la fiche seront comptabilisés dans l'assiette de subvention, quel que soit le nombre d'espaces.**

Clôture de la réunion :

M Latour rappelle la date des prochains GP (ce mardi 27 juin à 16h et le mardi 5 septembre à 14h) et signale qu'une CLDR plénière (avec présentation des FP de lot 1) devrait se tenir cet automne.

La FRW remercie les participants.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy et Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie





Onhaye Développement Rural

Compte rendu de la réunion du GP 2.2 **« Aménagement de la place d'Ostemerée »,** Ostemerée, le 27 juin 2023

Présents :

- Sara Mestrenzy, bureau Impact, auteur de PCDR
- Colette Frerotte, membre de la CLDR
- Michel Willain, membre de la CLDR
- Pierre Magnabosco, membre de la CLDR
- Pierre Scohy, membre de la CLDR
- Myriam Bachy, agent de développement, FRW
- Michaël Latour, agent de développement, FRW.

Excusés :

- Christophe Bastin, bourgmestre, président de la CLDR
- Arnaud Gérard, Echevin, membre de la CLDR
- Koen Hauchecorne, membre de la CLDR.
- Valérie Baudry, agent-relais PCDR, service urbanisme de la commune

Introduction :

Les participants se retrouvent sur la place d'Ostemerée.

M. Latour rappelle les objectifs d'un Groupe-Projet (GP), à savoir :

- Apporter à l'auteur de PCDR des informations nécessaires pour la rédaction de la Fiche-Projet (FP) du PCDR
- Poursuivre la dynamique de participation citoyenne
- Impliquer les acteurs concernés par le futur projet
- Pouvoir s'appropriier les projets du futur PCDR.

Le lien avec les objectifs et enjeux définis pour Onhaye est le suivant :

- ⇒ Axe stratégique n°1 :
1.3. Stimuler la convivialité et développer la culture
- ⇒ Axe stratégique n°3 :
3.3. Etablir une vision à LT de sécurisation des voiries et cœurs de villages, en tenant compte des spécificités de chacun
- ...

Questions débattues sur le terrain, au départ d'une grille d'analyse proposée par la FRW :

1. Périmètre de réflexion

Afin de visualiser l'espace à analyser sur le terrain, les participants le parcourent à pieds. Le périmètre de réflexion va de l'allée des Tilleuls (rue Saint-Pierre) jusqu'au sommet du raidillon, entre les numéros 3 de la rue saint Pierre et de la rue Maurice Ney (voir plan vue aérienne en annexe, p.5).

2. Ressenti par rapport à cet espace :

A la question de savoir l'image qu'ils ont de cet espace, les participants disent :

- Triste, minéral, fort « tarmac »
- Sans trottoirs, bordures, aménagements
- Avec peu ou pas de fleurs devant les maisons.

Il y a 2 pompes à eau dans l'espace analysé et l'on constate qu'une poubelle a été installée devant une pompe et un poteau devant l'autre, ce qui n'améliore en rien l'esthétique, que du contraire.

3. Usagers, activités et fonctions :

Pour l'instant, il s'agit plus d'une large voirie que d'une place.

Son usage est surtout la circulation des véhicules (autos, motos, quads, cyclistes, ...) et le stationnement (principalement des riverains, les touristes se garant plutôt près de l'église).

Autrefois, on y jouait à la balle pelote et il y avait une petite salle qui a été abattue.

En termes d'activités, il faut souligner la présence de « L'Epicurie », un marchand de fruits et légumes, qui occasionne du parking, surtout le samedi.

Il y a des producteurs locaux dans ce hameau, notamment des producteurs de fraises.

Il y a d'autres indépendants. On souligne qu'un camion semi-remorque vient fréquemment et s'arrête à hauteur du n°1 place de la liberté, il faut en tenir compte.

4. Ambiances et caractéristiques de l'espace, équipement :

De manière générale, l'espace est qualifié de minéral et plutôt ouvert et aéré.

On souligne un château à proximité, mais qui n'est pas visible depuis la place.

Comme sous espace ponctuel, on retient l'espace jouxtant un petit muret, là où autrefois le fermier mettait son fumier.

Les participants soulignent le fait qu'il y a de beaux coins, vues et paysages dans le village, mais qu'on ne les voit pas de la place. On relève quand même un beau point de vue vers le paysage ouvert.

Un problème d'écoulement d'eau est souligné et devra être pris en compte afin d'éviter l'entrée d'eau dans les habitations (ce qui arrive parfois dans certaines maisons du bas).

En dehors d'une poubelle et de 2 panneaux points nœuds vélo, il n'y a actuellement aucun équipement public dans l'espace considéré.

Il y a bien un éclairage public, en aérien, qui impacte l'espace visuellement.

Il y a 2 avaloirs dans le périmètre de réflexion : un sur la place le n°6 et le n°2 et un plus bas à hauteur du n°8.

5. Éléments naturels et éléments construits :

En termes de végétation, on relève la présence de haies (privées) et l'allée des Tilleuls, pour laquelle un meilleur entretien est demandé. En dehors de cela, l'espace manque cruellement de végétation et de fleurs.

Au niveau du petit patrimoine, on relève la présence des 2 pompes à eau, en regrettant le fait qu'elles ne fonctionnent pas et que leur vue soit gâchée par la poubelle mal positionnée et le poteau avec la 'pancarte incendie'.

L'espace est structuré par les maisons. Au niveau des habitations, on souligne la présence d'un habitat de qualité : plusieurs belles longères en pierres calcaires. Les matériaux dominants sont les pierres et la teinte dominante est le gris.

Au niveau du revêtement de sol prédominant, il s'agit du tarmac et donc là aussi la dominante de teinte grise.

6. Mobilité et sécurité :

Les constats sont les suivants :

- L'espace dédié à la voiture est trop grand
- Il n'y a pas d'aménagement pour la sécurité routière, ni d'aménagements pour les piétons et/ou les cyclistes
- Il n'y a pas vraiment de sentiment d'insécurité : quelques-uns roulent vite mais il n'y a pas lieu de généraliser
- En matière de stationnement, l'offre est adaptée aux besoins, les gens se garent le long des propriétés, vu qu'il n'y a pas de places délimitées
- Il n'y a pas d'arrêt de transports en commun, ni d'autre initiative de mobilité présente au sein du périmètre de réflexion.

7. Attentes et besoins, points d'attention :

Après avoir réalisé cette analyse assez objective de l'espace, les participants sont invités à faire part des 3 éléments positifs et 3 éléments négatifs qui leur semblent les plus importants à prendre en compte pour le futur aménagement :

Les 3 éléments positifs mentionnés sont :

- Le fait d'avoir un espace spacieux, aisément aménageable
- Le petit sous espace avec muret
- Les 2 pompes à eau.

Les 3 éléments négatifs mentionnés sont :

- L'aspect trop minéral, trop tarmac
- L'écoulement des eaux, filets d'eau
- Les câbles électriques.

En conclusion, en termes d'aménagements futurs, le souhait des participants est :

Que l'espace-rue soit redessiné/redélimité et subdivisé en 2 parties :

- Une partie où la route serait rétrécie et bien délimitée
- Une partie plus conviviale, à destination des riverains et des autres habitants.

Que l'espace soit beaucoup plus végétalisé, tout en restant ouvert.

Qu'on pense au stationnement plus précisément à hauteur de « L'Epicurie ».

Que les riverains puissent continuer à se garer, accéder à leur garage et à leur haie (pour la taille).

Que si un cheminement pour piétons est envisagé, il se fasse plutôt du côté des maisons, tout en précisant qu'il y a plus de cyclistes et de quads (que de piétons) et qu'il y aura lieu d'être attentif à la hauteur des bordures.

Que l'accès à partir du bas puisse être revu de manière à pouvoir mieux se croiser en montant.

Que dans la mesure du possible les câbles électriques puissent être mis en souterrain.

Qu'en termes d'équipements on pense à quelques bancs et poubelles bien disposés et peut-être à un jeu pour enfants...

D'être attentif à l'écoulement des eaux pluviales, notamment vers les n°12/ 14 et le n°3.

8. Faisabilité financière et subvention envisageable en Développement rural :

- Si considéré comme « Espace public dédié à la convivialité » : Assiette de subvention de 500.000€ maximum avec 80% de subsides, soit 400.000€
- Si non : Assiette de subvention de 500.000 € maximum avec 60% de subsides, soit 300.000€



Clôture de la réunion :

La FRW rappelle la date des prochains GP (le mardi 5 septembre à 14h) et signale qu'une CLDR plénière (avec présentation des FP de lot 1) devrait se tenir cet automne.

La FRW remercie les participants.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy et Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie





Onhaye Développement Rural

Compte rendu de la réunion du GP 3

GP 3.1 - « Aménagements de sécurisation des voiries communales et des déplacements piétons »

GP 3.2 - « Développement de liaisons de mobilité douce sécurisées »

Salle du Conseil, Onhaye, le 5 septembre 2023

Présents :

- Christophe Bastin, bourgmestre, président de la CLDR
- Arnaud Gérard, échevin, membre de la CLDR
- Valérie Baudry, agent communal, service Urbanisme et relais PCDR
- Sara Mestrenzy, bureau Impact, auteur de PCDR
- Philippe Crépin, membre de la CLDR
- Pierre Magnabosco, membre de la CLDR
- Myriam Bachy, agent de développement, FRW
- Michaël Latour, agent de développement, FRW.

Excusés :

- Guy Mathieu, Président de la CCATM et membre de la CLDR
- Vincent Delhalle, membre de la CLDR.

Introduction et état des lieux :

M Latour présente les objectifs d'un Groupe-Projet (GP), à savoir :

- Apporter à l'auteur de PCDR (Sara M., Impact) des informations nécessaires pour la rédaction des 2 fiches-projets concernées
- Poursuivre la dynamique de participation citoyenne, en essayant de clôturer le dossier avant la période préélectorale (6 mois avant les élections communales)
- Impliquer les acteurs concernés par le futur projet (notamment le groupe Sentiers)
- Pouvoir s'approprier les projets du futur PCDR.

Il invite les participants à être attentifs :

- Au fait que les subventions DR ne sont accordées que pour des aménagements sur voirie COMMUNALE.
- Au fait qu'il y a déjà un projet voies lentes et vertes EN COURS. Ce projet fait l'objet d'une convention DR et la Ministre a (bonne nouvelle) signé cet été les derniers documents. M Latour rappelle quels sont les tronçons concernés. Il y a donc lieu de partir notamment de ce réseau qui va être aménagé.

- A la demande (lors de la participation citoyenne) de faciliter plus particulièrement les déplacements VELO dans la commune + vers les villages et pôles voisins de l'entité communale. Les nouveaux tronçons devraient donc idéalement s'axer 'déplacements cyclistes'.
- A la dimension « RESEAU », pour la cohérence du projet et afin d'avoir un projet suffisamment conséquent que pour introduire une demande de subside.

Pour rappel :

Les liens avec les objectifs et enjeux définis pour Onhaye sont notamment les suivants :

Axe stratégique n°2 :

2.1. *Poursuivre le développement de la mobilité utilitaire depuis et vers les communes limitrophes*

Axe stratégique n°3 :

3.3. *Etablir une vision à LT de sécurisation des voiries et cœurs de villages, en tenant compte des spécificités de chacun.*

...

M Latour présente, sur des cartes projetées en séance :

a) Les propositions émises en termes de sécurité routière lors de la consultation des habitants.

Il invite ensuite les participants à :

- **Repérer/mieux localiser encore les points noirs à améliorer ou lieux à aménager en termes de sécurité.**

b) Les éléments dont on a parlé au niveau cyclable lors des consultations (bandes cyclables suggérées, ...)

Il explique que plusieurs tronçons ont été identifiés par la Commune pour être réalisés dans le cadre du plan d'investissement communal PIC – PIMACI.

Il faut savoir que tous les projets rentrés dans ce cadre ne seront pas réalisés. En effet, il est demandé aux Communes de rentrer plus de projets que ce qui sera réalisé, afin de permettre des choix au moment opportun.

Il y a donc déjà des projets dans les cartons.

Il invite ensuite les participants à :

- **Localiser les endroits prioritaires où favoriser l'utilisation du vélo en toute sécurité.**

Questions/points débattus en réunion :

1. La sécurité/Les points noirs :

Le cas de la sécurité place d'Ostemerée sera pris en considération dans le cadre de la FP relative à l'aménagement de cette place.

L'entretien du pont d'Ostemerée est bien prévu dans le PIMACI.

M Gérard ira voir ce qu'il en est des 2 poteaux sans panneaux rue des Châteaux à Ostemerée.

Un inventaire complet de l'entité a été réalisé par le responsable de la zone de police de la Haute-Meuse. Des panneaux ont été bougés, modifiés, ... Le règlement de police a été adapté en ce sens.

En termes d'aménagements :

Pour les participants, vu la réalité de terrain et les demandes, du marquage au sol est envisageable, des chicanes ou coussins berlinois ou encore des bacs à fleurs à disposer judicieusement mais en sachant qu'un entretien est alors à concevoir.

L'idée retenue par les participants est d'avoir une FP générique qui reprendrait 1 (ou 2) lieu à aménager par village, par exemple aux entrées de villages qui posent problème, d'aboutir à une FP du type de celle de Bièvres, présentée par le bureau Impact.

M le Bourgmestre invite Impact, auteur du PCDR, à pointer le ou les endroits dans les différents villages, qui nécessiteraient des aménagements de sécurité (une carte avec la localisation des 9 ou 10 portes d'entrées des différents villages). Son souhait est de se baser sur une analyse la plus objective possible et d'être efficace.

La Commune vérifiera que les localisations proposées par Impact sont bien pertinentes et au besoin complètera cette cartographie.

Comme à Bièvres, divers types d'effets de portes peuvent être envisagés, suivant notamment le type de voirie (entrée principale ou secondaire, voirie communale ou non).

Outre l'aspect rétrécissement, dévoiement et/ou casse-vitesse, la dimension végétalisation/embellissement/panneau d'entrée est à considérer.

En termes de participation citoyenne :

- Les membres de la CLDR ont eu la possibilité d'envoyer leurs propositions au GP avant la réunion de ce 5 septembre.
- M le Bourgmestre invite Me Baudry à demander l'avis de la CCATm (tous les villages y sont représentés) sur les localisations qui seront retenues.
- La FP sera présentée à la CLDR cet automne.
- Des localisations pourront être précisées plus encore au moment de l'activation de la FP.

En termes de financement :

L'auteur de PCDR est invité à travailler sur base d'un ordre de grandeur d'une dizaine d'aménagements de 50.000 €. Il peut bien sûr y avoir des aménagements plus conséquents que d'autres, tout en restant dans une enveloppe globale de 500.000 €.

La FRW vérifiera si ce type de projet (effets de portes, rétrécissements de voiries, entrées de villages, ...) est financé en DR à 60 ou 80 %.

2. Le prolongement des voies vertes et lentes :

Au niveau de l'accessibilité cyclistes, les participants sont unanimes pour dire que c'est l'accessibilité cycliste au complexe de Miavoye qui constitue une priorité. Il y a lieu de trouver un aménagement correct pour aller au complexe par la rue de Pèchène (pour éviter la N915), afin de pouvoir venir du Nord vers le complexe associatif et sportif de manière sécurisée.

On sait que le SPW ne veut pas de marquages au sol sur cette N915. Il faudra trouver un moyen de prévenir les automobilistes de la traversée de la N915 par des vélos (sécuriser la traversée par des panneaux par exemple).

L'idée est de réserver ce chemin de Pèchène aux usagers du vélo et aux agriculteurs et d'en empêcher l'accès aux automobilistes.

Par ailleurs, il faudra inciter les cyclistes à utiliser ce trajet sur lequel on pourrait concevoir, outre la signalisation ad hoc, une petite aire de repos.

M Gérard signale qu'il y a périodiquement là-bas des dépôts sauvages de déchets. Limiter l'accès aiderait aussi à limiter ce problème.

Par ailleurs, le chemin de terre reliant le chemin de Pèchène à la ferme Laloux (en passant sur le territoire de Hastière) est intéressant en termes de biodiversité et permet de longues liaisons. Il est déjà utilisable en l'état et ne demande pas d'aménagements lourds.

La FRW rappelle que la Commune peut penser à des projets transcommunaux avec des communes voisines qui ont ou vont avoir un PCDR, ce qui permet d'aller jusqu'à 90% de subsides (avec plafonds cumulables).

Outre l'accès vers Miavoye, il y a des chemins qui nécessitent des entretiens pour pouvoir passer en vélo, ainsi que la plantation de haies.

Les projets du PIMACI sont à intégrer dans la fiche, car on sait que tous ne se feront pas dans ce cadre-là. Certains pourraient donc trouver une concrétisation via le DR.

Pour M Bastin, il y a lieu de trouver/préciser des itinéraires, d'y prévoir un marquage au sol et une signalétique pour les vélos, mais sans aller jusqu'à la création de bandes cyclables propres, qui ne sont pas adaptées à la configuration d'Onhaye.

Me Baudry explique que la CCATM a la volonté de rouvrir/nettoyer 3 chemins et sentiers, dont un à Sommière, qui figurera dans la FP abordant la biodiversité (cf. demande de M Rosier, membre de la CLDR et du groupe sentiers). Un lien sera donc à faire entre ces 2 FP.

En termes de financement :

Les projets de mobilité douce sont finançables à 80% en DR (assiette de subvention de 850.000 € maximum, donc 680.000 € maximum de subsides).

Clôture de la réunion :

M Latour signale que 2 CLDR plénières (avec à l'OJ la présentation des FP par Impact) devraient se tenir cet automne. Préalablement, les FP des lots 1 et 2 seront présentées au Collège.

M le Bourgmestre remercie les participants.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy et Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



Annexe au PV du GP du 05/09/2023

Proposition par courriel de M. Antoine Rosier :

De : Antoine Rosier <antoine.rosier@hotmail.com>

Envoyé : mercredi 13 septembre 2023 12:47

À : LATOUR Michaël <m.latour@frw.be>

Objet : PCRD Onhaye : à propos de la sécurisation des voiries

Bonjour M. Latour,

Comme je travaille en journée, je n'ai pas pu me rendre au groupe de travail du PCDR concernant la sécurisation des voiries.

J'aimerais toutefois faire une proposition, en tant qu'habitant (et représentant CLDR) du village de Sommière et coordinateur du groupe sentiers.

Il s'agit de la voirie : "chemin Saint Stamp" reliant Sommière à Haut-le-Wastia.

Voir sur WalOnMap

: <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#SHARE=053BEB110940899CE063D5AFA49D0976#VIEWER=WOM>

C'est une route à 90km mais, étant donné sa structure linéaire, les automobilistes ont tendance à pousser sur l'accélérateur. C'est vraiment TRES dangereux pour les joggeurs, les cyclistes et les promeneurs qui l'empruntent.

Au niveau de groupe sentiers, nous souhaiterions que cette voirie soit sécurisée car les promeneurs qui empruntent le chemin n°1 (Hontoir-Sommière), le chemin vers les fermes de Grange (Anhée), la Rue des ormes et Hontoir sont obligés de l'emprunter partiellement.

Il n'est pas possible de faire une boucle autour de Sommière sur des chemins publics sans passer par là.

J'attire également votre attention sur le fait que dans le cadre du précédent PCDR, aucune des futures liaisons à sécuriser ne se trouvent sur la localité de Sommière. (Ce n'est pas un reproche adressé à la précédente CLDR mais un constat)

Une manière de connecter Sommière au reste du réseau "safe" de Onhaye serait, selon moi, de sécuriser également la Rue Sul'Try qui relie Sommière à Weillen.

Cette route aux nombreux virages est également super dangereuse pour les "usagers faibles".

Voir sur WalOnMap

= <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#SHARE=053C2E493981FE51E063D5AFA49D24E9#VIEWER=WOM>

Serait-il possible de prendre ces éléments en considération dans le cadre de la réflexion en cours?

Bien à vous,

Antoine Rosier

Rue Grande 1

5523 Sommière

0476850864